



manuel de

sensibilisation

Les enfants domestiques: Trouver une voix

Maggie Black

Anti-Slavery International 2002

Nous tenons à remercier les organismes suivants d'avoir financé cette publication:

Ajahma Charitable Trust



Fondation des Droits de l'Homme au Travail



Le partenariat World Vision d'ONG chrétiennes
d'assistance et de développement

Nous remercions aussi la société The Printed Word d'avoir renoncé à percevoir une partie des frais d'impression.

Traduit de l'anglais par Francine Cronin
Mise au point: Jonathan Blagbrough
Illustrations: Eric Jones
Graphisme: Becky Smaga
Impression: The Printed Word, Horsham, W. Sussex

Les avis exprimés dans ce manuel ne reflètent pas nécessairement ceux de nos organisations associées, ni ceux des organismes qui financent la présente publication.

Table des matières

Préface	i
Chapitre premier:	
Pourquoi avons-nous besoin de ce manuel?	1
Que savons-nous des enfants qui travaillent comme domestiques?	4
Quels sont les effets négatifs du travail domestique sur les enfants?	7
Quels sont les facteurs qui poussent les enfants au travail domestique?	8
Les nombreux rôles de la sensibilisation	9
Résumé	10
Chapitre deux:	
Un cadre pour le travail de sensibilisation:	11
Qu'essayons-nous de faire?	
La sensibilisation devrait faire partie intégrante d'un programme d'action	13
Le choix des objectifs: Que visons-nous?	16
Les quatre domaines clés:	18
1. Sensibilisation visant à soustraire les enfants au marché de l'emploi	18
2. amélioration des conditions de travail et d'emploi	19
3. Sensibilisation visant à réhabiliter et réinsérer les enfants domestiques	21
4. Sensibilisation visant à empêcher le recrutement d'enfants comme employés domestiques	21
Etablir une hiérarchie dans les objectifs	22
Mesurer les progrès accomplis	23
Résumé	24
Chapitre trois:	
Techniques de sensibilisation et publics cibles	25
La sensibilisation silencieuse:	26
1. Techniques interpersonnelles	26
2. Sketches et pièces de théâtre	28
3. Travailler ensemble un réseau de personnes aux idées communes	29
La sensibilisation audible:	30
1. Presse écrite et autres médias	30
2. Lobbying et pression politique	32
Trouver une voix: comment travailler comme défenseur des droits	33
Résumé	34

Chapitre quatre:

Adoption d'une stratégie de sensibilisation efficace	35
Stratégies spécifiques pour publics clés:	36
1. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des parents d'enfants domestiques	40
2. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des enfants domestiques	43
3. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des employeurs	47
4. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des décideurs	49
Résumé	52

Chapitre cinq:

La dimension internationale de la sensibilisation	53
Conventions internationales sur les droits et le travail	53
Se servir des conventions CDE et de l'OIT comme outils de sensibilisation	55
Quel soutien peuvent apporter les organisations internationales?	56
Réseaux et alliances régionaux	56
Stratégies de sensibilisation des organisations internationales	57
Résumé	58

Chapitre six:

Qu'avons-nous accompli?	59
Suivre les progrès, évaluer l'impact	60
Indicateurs possibles:	62
1. Retrait du lieu de travail	62
2. Amélioration des conditions d'emploi	62
3. Réinsertion des enfants domestiques	62
4. Prévention de l'entrée en service domestique	63
Efficacité du programme	63
Evaluation	63
Résumé	64

Annexes:

Annexe un: Pour en savoir plus	65
Annexe deux : Contacts	66
1. Liste de participants à l'atelier international pour praticiens, avril 2001	66
2. Liste de contacts	69

Liste des encadrés

L'emploi comme domestique: une atteinte aux droits de l'enfant	2
Faire participer les enfants domestiques eux-mêmes	12
Une approche intégrée de la sensibilisation (diagramme)	15
Les différents objectifs	16
Faire le tri des objectifs de la sensibilisation	24
L'histoire de Cendrillon	29
Faire passer le message: le rôle de la radio	31
Liste des éléments à organiser	35
Le messager et le message	37
Exemples de sensibilisation locale et efficace (diagramme)	38-39
Faire intervenir les enfants dans la sensibilisation	43
Points essentiels de la préparation d'un programme de sensibilisation	52
Convention No.182 de l'OIT	54
Les indicateurs	61

Exemples de cas:

Le Sinaga Centre, au Kenya	5
Enfants travailleurs au Népal	6
Cajamarca, Pérou	7
Mouvement national des employés domestiques, Inde	19
Ain O Salish Kendra (ASK), Bangladesh	20
ENDA, Sénégal	22
WAO Afrique, Togo	26
ENDA, Sanayo	28
Save the Children UK (SC UK), Amérique du Sud	30
La Fondation Visayan Forum (VF): Promouvoir un changement législatif	32
Réseau africain de protection des enfants contre la maltraitance et la négligence (ANPPCAN), Kenya	42
SUMAPI, Philippines	46
Shoishab, Bangladesh	48
Kuleana, Tanzanie	51

Préface

Les enfants qui travaillent comme domestiques dans la maison de personnes autres que leurs parents ou leurs proches représentent un pourcentage important des enfants au travail dans le monde. Chez les filles, c'est le travail domestique qui est de loin le type d'emploi le plus courant, qu'il soit ou non rémunéré. Mais lorsqu'il est courant, à cause des ambiguïtés qui entourent la situation des enfants au travail - situation que l'on confond souvent avec les types traditionnels de placement dans des familles ou 'éducation alternative' - la pratique qui consiste à prendre des enfants dans un ménage afin de les mettre au travail est en général considérée comme acceptable et même bénéfique au plan social.

Au cours des dix dernières années, Anti-Slavery International (Anti-Slavery) s'est attachée à faire connaître les circonstances qui entourent le travail domestique des enfants dans différentes parties du monde, notamment les privations de droits et de possibilités inhérentes à cette pratique. Dans un premier temps, l'intérêt manifesté par Anti-Slavery émanait non seulement de ses préoccupations concernant l'exploitation du travail des enfants en général, mais des termes et conditions dans lesquels les enfants accomplissent un travail domestique dans la maison d'autrui - conditions souvent synonymes de servitude.

Non seulement la base contractuelle du travail domestique des enfants mais beaucoup de ses caractéristiques pratiques sont voisines de l'esclavage. Un enfant employé dans un ménage de particuliers peut ne pas être rémunéré, être censé travailler jour et nuit sans horaire fixe ou pauses de repos, être pratiquement emprisonné et être traité comme faisant partie des biens de l'employeur.

A part quelques cas isolés, avant le début des années 90, le travail domestique des enfants n'avait fait l'objet que de très peu d'attention en tant que sous-ensemble du travail des enfants. Afin de réparer cette omission, Anti-Slavery s'est tout d'abord tournée vers la collecte de renseignements sur le travail domestique des enfants, l'emploi d'enfants comme domestiques et l'asservissement domestique des enfants, en vue de procéder à une sensibilisation aux problèmes en cause. Un petit nombre d'organisations non gouvernementales (ONG), les premières à prendre conscience de l'exploitation et des mauvais traitements de plus en plus associés à cette pratique, avaient déjà commencé à mener des études de portée limitée dans leurs régions. Anti-Slavery s'est efforcée de soutenir leurs efforts, de les mettre en contact les unes avec les autres, et de développer des tribunes nationales et internationales permettant de faire connaître leurs résultats.

A partir de ces efforts et avec l'entière collaboration des intéressés, Anti-Slavery a mis au point une méthodologie de recherche comme première condition préalable d'une sensibilisation efficace au nom des enfants domestiques. On s'est rendu compte qu'au sein des sociétés où l'emploi d'enfants comme domestiques était accepté par la culture, toute voix qui s'élèverait au nom des enfants devait provenir de cette même société et non de l'extérieur. On s'est rendu compte aussi que l'information sur les aspects négatifs de cette pratique devait être élaborée à partir de la réalité locale, et non pas perçue, à l'aune de certaines normes internationales, comme relevant de normes culturelles éloignées, ce qui empêcherait d'en convaincre les individus et décideurs des sociétés concernées.

La méthodologie de recherche proposée par Anti-Slavery avec l'aide de ses partenaires ONG a été publiée en 1997 avec l'assistance financière et technique du Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) dans un ouvrage intitulé: *Child Domestic Workers: A Handbook for Research and Action* (Les enfants domestiques: Manuel pour la recherche et l'action). Depuis lors, un nombre plus important d'organisations se sont préoccupées de ce problème, et l'UNICEF, l'OIT/IPEC et les agences de Save the Children ont joué un rôle croissant. Il existe maintenant une gamme beaucoup plus large de publications sur la situation des enfants domestiques, et des actions en tous genres - notamment des campagnes de sensibilisation - ont été entamées en leur nom dans plusieurs pays et régions. En 2000, Anti-Slavery a donc conclu que le moment était venu, non plus de proposer et de soutenir la recherche, mais d'encourager une sensibilisation efficace contre l'exploitation des enfants domestiques, en s'appuyant sur des informations plus récentes.

Cette conclusion a été renforcée par la prise de conscience que, dans certaines parties du monde, notamment en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est, cette pratique tend de plus en plus à être commercialisée. Le trafic transfrontalier d'enfants ensuite placés comme domestiques en Afrique de l'Ouest a été porté à l'attention du public au début de 2001 lorsqu'un "navire d'esclaves"

transportant essentiellement des filles, destinées à être placées comme domestiques dans des ménages au Gabon, avait été saisi dans le Golfe de Guinée. La pauvreté et la marginalisation des populations déplacées par les conflits, décimées par le VIH/SIDA, ou atteintes par le contrecoup de la mondialisation économique, forcent un nombre croissant de jeunes femmes et d'enfants pauvres à accepter des emplois subalternes loins de chez eux. Il est devenu de plus en plus urgent de faire oeuvre de sensibilisation au nom d'enfants exploités dans le cadre de la servitude domestique, réduits à subir l'exploitation d'adultes peu intéressés à leur bien-être.

La démarche adoptée par Anti-Slavery continue de s'appuyer sur un partenariat avec d'importantes ONG et a pour but d'aider les ONG intéressées à développer leur propre potentiel de sensibilisation à ce problème. Dans ce contexte, sensibilisation signifie toute activité visant à sensibiliser à la situation des enfants domestiques les décideurs, le grand public, et surtout les employeurs et les enfants domestiques eux-mêmes, en vue de provoquer une amélioration. Il existe des liens naturels entre programmes de service (éducation, secours, conseil psychologique, etc.), activités de recherche, et sensibilisation, mais dans ce dernier cas, certaines aptitudes spécifiques à l'information, à l'éducation et à la communication sont nécessaires.

En avril 2001, Anti-Slavery a convoqué une réunion internationale d'experts sur le travail domestique des enfants, qui avait pour but d'explorer à fond leurs expériences et la nécessité d'une activité de sensibilisation, pour servir de base au contenu du présent manuel. Les 24 praticiens qui y ont pris part venaient d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Ils ont apporté au débat la somme de leur expérience ⁽¹⁾. Le manuel, mis au point par la suite, s'appuie sur les conclusions de la réunion, et c'est avec leur participation que le contenu a été élaboré.

Comme ce fut le cas pour le précédent manuel de recherche, le contenu est conçu pour traiter spécifiquement de ce type particulier de travail des enfants. Il s'adresse à un public cible de petites et moyennes ONG locales qui ne disposent actuellement ni des ressources humaines ni du savoir-faire suffisants pour étendre leurs activités dans le domaine de la sensibilisation sans un appui approprié. L'accent a été placé sur la simplicité et les considérations pratiques. On y trouve des cas de bonne pratique et des exemples d'approches réussies; toutefois, on tient compte aussi de l'énorme diversité des situations qui existent dans des milieux différents et de la nécessité de trouver des solutions adaptées aux circonstances locales et aux difficultés que l'on peut y rencontrer. Anti-Slavery espère que le manuel aidera les organisations et individus concernés à réfléchir à l'action qu'ils souhaitent mener au nom des enfants domestiques, au rôle de la sensibilisation, aux interlocuteurs visés et aux messages à transmettre. On n'y trouve ni panacée, ni solution imposée.

Anti-Slavery et ses partenaires dans ce domaine espèrent aussi que la publication de ce manuel servira d'inspiration à d'autres ONG s'intéressant au travail des enfants afin qu'elles abordent ce domaine négligé et que les organisations de salariés et d'employeurs ainsi que les ministères compétents soient eux aussi sensibilisés aux difficultés de ces enfants. En fin de compte, ce sont les attitudes et les comportements des êtres humains en mesure d'employer, et éventuellement exploiter, ces enfants qui exerceront une influence décisive sur leur situation actuelle et future.

1) Pour tous renseignements concernant les organisations ayant participé à *l'Atelier international pour praticiens sur le travail domestique des enfants*, organisé par Anti-Slavery en avril 2001, voir l'annexe 2 du présent Manuel.

Chapitre premier

Pourquoi avons-nous besoin de ce manuel?

Qui est cette fillette dans votre ménage?

"Qui était la fillette que j'ai vue l'autre jour chez vous?"

"C'est quelqu'un que ma femme a recueilli chez nous. Elle est originaire du même village que ma femme - sa famille est très pauvre."

"Je vous croyais profondément opposé au travail des enfants?"

"Bien sûr, j'y suis totalement opposé, mais il ne s'agit pas de travail d'enfant - nous ne la payons pas! Ma femme l'a recueillie par pure gentillesse."

"J'ai cru la voir dans la cuisine occupée à faire la vaisselle?"

"Evidemment, elle aide ma femme à faire les travaux ménagers."

"Est-ce qu'elle va à l'école?"

"Eh bien... non..."



On se rend de plus en plus compte de par le monde à quel point des enfants de moins de 18 ans assument toutes sortes de rôles et effectuent toutes sortes de travaux - rémunérés ou non - soit pour aider leur famille, soit pour subvenir à leurs propres besoins. Ces enfants au travail sont souvent privés des possibilités normales de l'enfance, telles que instruction scolaire, éducation et épanouissement personnel, sous la protection de ceux qui les aiment et veulent pour eux ce qu'il y a de meilleur.

L'un des groupes les plus importants d'enfants au travail est celui des enfants travaillant comme domestiques dans le foyer de personnes étrangères à leur famille. L'emploi d'enfants, parfois très jeunes, pour aider aux travaux du ménage est répandu dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, comme c'était le cas en Europe et en Amérique du Nord voici une centaine d'années. Mais, si des millions d'enfants, en majorité des filles, sont touchés par ce phénomène, leur situation reste souvent peu connue. Il peut même arriver qu'on ne les considère pas du tout comme des "enfants au travail".

Le terme 'travail des enfants' s'applique en général au travail effectué par des enfants dans les usines, les mines, les ateliers où les ouvriers sont exploités, et dans d'autres emplois salariés résultant de l'industrialisation. Mais ce ne sont pas les seuls lieux de travail où l'on peut trouver des enfants. Le ménage est le plus vieux lieu de travail du monde, et les enfants et les jeunes ont toujours donné un coup de main pour aider à la bonne marche de la maison. Dans les sociétés rurales traditionnelles, où les familles nombreuses sont encore fréquentes et où les appareils ménagers n'existent pas, leur contribution est essentielle. Et même aujourd'hui, dans toute société, apprendre à participer aux corvées ménagères de la famille est perçu comme un élément important de l'éducation.

Toutefois, lorsqu'un enfant est placé chez des personnes qui ne sont pas proches parents



de la famille, pour offrir à ces personnes ses services comme domestique, il ne s'agit plus d'éducation mais d'emploi. La notion de 'recueillir' l'enfant sert à cacher le fait qu'il est employé, pour éviter ce que cela suppose - notamment le droit de l'enfant à une rémunération. Malheureusement, on évite souvent d'assumer la responsabilité d'apporter à l'enfant soins et éducation et de favoriser son développement. Le droit à une enfance lui est souvent refusé, a fortiori les droits propres à l'enfance, comme le droit à l'instruction.

La confusion entre le rôle de protecteur ou bienfaiteur d'un enfant et celui d'employeur débouche sur une ambiguïté dans les rapports entre le ménage et l'enfant domestique. Même lorsque l'on déplore la présence d'enfants au travail dans la rue, dans les mines, les usines ou les autres lieux de travail proprement dits, on ne se rend pas toujours compte que les enfants domestiques doivent aussi être considérés comme des enfants au travail. La législation et la politique publique ne font pas toujours les mises au point nécessaires.

Les possibilités d'exploitation et de mauvais traitements peuvent donc être encore plus importantes que dans un lieu de travail traditionnel où il existe au moins une réglementation relative aux horaires à respecter, aux tâches à accomplir, à la rémunération offerte, ainsi qu'aux autres caractéristiques du poste. Chez des particuliers, aucune condition n'existe - sauf celles convenues entre employeur et employé. Lorsque l'employé est un enfant ou un adolescent, surtout s'il s'agit d'une fille, elle n'a aucun pouvoir dans la négociation sur les termes et conditions de travail. Souvent la négociation est menée pour elle par un parent ou un autre adulte et elle doit s'accommoder du résultat. Dans le pire des cas, les conditions équivalent à une exploitation, qui frôle l'esclavage. Dans le meilleur des cas, un certain nombre de droits de l'enfant risquent de ne pas être respectés. (*Voir encadré*):

L'emploi comme domestique: une atteinte aux droits de l'enfant

La Convention supplémentaire des Nations unies (1956) relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage interdit expressément: "...toute institution ou pratique en vertu de laquelle un enfant ou un adolescent de moins de dix-huit ans est remis, soit par ses parents ou par l'un d'eux, soit par son tuteur, à un tiers, contre paiement ou non, en vue de l'exploitation de la personne, ou du travail dudit enfant ou adolescent." (Article 1(d)).

Dans son analyse de la situation des enfants domestiques, *la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant* (1989) prévoit un ensemble de normes utiles permettant de déterminer à quel point un enfant est victime de maltraitance potentielle ou réelle. Les droits énumérés dans la Convention comme n'étant pas réellement ou éventuellement respectés, sont:

- @ Le droit à la non-discrimination pour des raisons d'origine ethnique ou sociale, de naissance ou de toute autre situation (article 2);
- @ le droit d'être élevé par ses parents (article 7);
le droit de l'enfant de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales (article 8);
- @ le droit d'entretenir régulièrement des contacts directs avec ses parents s'il a été séparé d'eux (article 9);
- @ le droit à la liberté d'expression (article 13);
- @ le droit à la liberté d'association (article 15);
- @ le droit d'être élevé par ses parents ou par ses représentants légaux, qui doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant (article 18);
- @ le droit d'être protégé contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, de négligence ou d'exploitation (article 19);
- @ le droit à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement (article 27);
- @ le droit à l'éducation (article 28);
- @ le droit au repos et aux loisirs, au jeu et à des activités récréatives (article 31);
- @ le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, psychique, moral ou social (article 32);
- @ le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle (article 34);
- @ le droit d'être protégé contre l'enlèvement, la vente ou la traite (article 35);
- @ le droit d'être protégé contre les traitements cruels ou dégradants et les privations arbitraires de liberté (article 37).



Le manque d'appréciation en fonction de leur situation et de leur rôle dans le ménage est une caractéristique unique de la situation de millions de jeunes domestiques - qui constituent les plus cachés, invisibles et inaccessibles parmi les enfants au travail.

Ils sont **cachés** parce que, contrairement aux enfants qui travaillent sur les marchés, dans la rue, dans les cafés et autres endroits où ils entrent en contact avec le public, les enfants domestiques travaillent derrière les portes closes de maisons de particuliers, où ils ne peuvent être vus.

Ils sont **invisibles** pour la même raison, et parce que le travail domestique est une activité informelle et qu'ils ne figurent pas dans les statistiques d'emploi. Une autre raison pour laquelle ils sont invisibles est l'ambiguïté que revêt leur situation dans le ménage et le fait qu'ils ne sont reconnus ni comme travailleurs ni comme employés.

Ils sont **inaccessibles** parce que, contrairement aux ouvriers d'une usine, d'une plantation ou d'un autre lieu de travail, ils travaillent dans une maison particulière à laquelle il n'y a pas d'accès public ou officiel. Pour diverses raisons, les employeurs d'enfants domestiques peuvent entraver ou décourager tout contact entre leurs employés et les personnes étrangères au ménage. De plus, étant donné que chaque domestique se trouve dans un endroit différent, on ne peut les joindre comme on le ferait d'un groupe dans un lieu de travail. Le but principal du présent manuel est d'encourager et de faciliter la sensibilisation au nom des enfants domestiques. L'objet de cette sensibilisation doit être de rétablir les droits de l'enfant et de lui rendre les possibilités qu'il a perdues et la première étape de cet effort doit consister à rendre le travail domestique des enfants plus visible, moins caché et plus accessible.



En ce qui concerne le présent manuel :

Par travail de sensibilisation au nom des enfants domestiques, il faut entendre toute activité qui vise à sensibiliser les décideurs ou le grand public, surtout auprès des employeurs et des enfants domestiques eux-mêmes, en vue d'améliorer leur situation.

Quelles que soient les difficultés, il existe de nombreuses possibilités d'améliorer le sort des enfants domestiques grâce à la sensibilisation. Plusieurs organisations s'intéressant aux enfants au travail, ou plus généralement au bien-être des enfants, commencent à plaider leur cause, et ont besoin d'inspiration et de conseils pour ce faire. D'autres instances organisant déjà des programmes éducatifs informels ou gérant des foyers d'accueil destinés entre autres aux enfants domestiques peuvent tirer parti de leur expérience pour changer peu à peu les mentalités et politiques publiques. Certaines caractéristiques essentielles de la situation des enfants domestiques nous amènent à mettre au point un manuel spécifique sur ce thème:

- @ **Le fait qu'on ne sait pas que des enfants travaillant comme domestiques dans le ménage d'autrui sont privés d'enfance et font l'objet d'atteintes à leurs droits;**
- @ **Les conditions de travail des enfants domestiques sont si différentes de celles des autres enfants au travail, notamment de par l'ambiguïté de leur statut de travailleur et d'employé au domicile de particuliers, qu'une démarche spéciale de sensibilisation est nécessaire;**
- @ **L'amélioration des conditions de vie des enfants domestiques dépend d'un changement de mentalité des autorités publiques et des particuliers sans lequel tout changement de législation et de politique publique restera sans effet.**



Qu'est-ce que la sensibilisation?

"Je lis partout ce terme de 'sensibilisation' (en anglais 'advocacy'), cela semble être une activité à la mode pour les ONG. De quoi s'agit-il?"

"Tu sais ce qu'est un avocat?"

"Une personne qui prend la défense de quelqu'un - habituellement au tribunal. Il peut aussi parler contre la personne. Mon explication rend cela assez effrayant!"

"Eh bien, faire de la sensibilisation ou de la défense des droits, veut dire défendre une cause ou un groupe de personnes - mais le tribunal n'est pas nécessaire ici. Cette action peut être menée en public, en privé, sur un podium, à la télévision, dans les écoles - partout où elle peut faire changer les choses. Le défenseur peut être n'importe qui, pas nécessairement un juriste. Il peut s'agir d'une personnalité politique, d'un travailleur social, et même d'un enfant!"

"Donc c'est un nouveau nom pour une campagne d'information."

"C'est plus que cela, bien que cela comprenne probablement une campagne d'information.

Cela peut comprendre l'éducation, ou la diplomatie, ou la publication d'un rapport."

"Ou une soirée de gala avec des vedettes de cinéma?"

"Cela aussi!"

"Alors j'y crois."

"Bien. Mon travail de sensibilisation a réussi!"



Que savons-nous des enfants qui travaillent comme domestiques?

Bien que nos connaissances soient incomplètes, nous commençons à en savoir beaucoup plus sur les enfants domestiques du monde entier grâce au travail accompli par certaines ONG et le soutien apporté par les organisations internationales. Des travaux de recherche menés sur place nous ont donné une idée des conditions de travail de nombreux jeunes domestiques, et plus généralement, des raisons qui poussent parents et employeurs à envoyer et à recevoir des enfants pour les mettre au travail, ainsi que des réseaux qui encouragent cette pratique par le recrutement organisé et, dans certains cas, la traite d'enfants.

Il est difficile d'obtenir des chiffres, mais l'emploi d'enfants comme domestiques est une pratique très répandue. En Indonésie, on estime que plus d'un demi-million de filles de moins de 18 ans travaillent dans la capitale, Jakarta. Au Brésil, en Colombie et en Equateur, 20 pour cent de toutes les filles âgées de 10 à 14 ans travaillent comme domestiques, et dans les zones rurales le pourcentage peut être supérieur à 30 pour cent. Au Togo, 95 pour cent de tous les travailleurs domestiques sont des enfants âgés de 7 à 17 ans. Aux Philippines, quatre pour cent du nombre total de travailleurs domestiques évalué à 766,000 ont entre 10 et 14 ans, et 36 pour cent, entre 15 et 19 ans.



Où qu'il se produise, le travail domestique des enfants présente des caractéristiques universelles. L'invisibilité et l'inaccessibilité des enfants travailleurs ont déjà été relevées. Certaines autres caractéristiques communes peuvent être citées:

- @ Le travail domestique est peut-être le moins apprécié et le plus mal rémunéré de tous les travaux effectués par des enfants;
- @ La plupart des enfants domestiques sont logés dans le ménage, sont à la merci de l'employeur 24 heures sur 24, et n'ont que très peu de liberté ou de temps libre;
- @ Environ 90 pour cent des enfants domestiques sont des filles, et beaucoup d'entre elles sont exposées à l'exploitation sexuelle;
- @ Etant donné la nature du travail à accomplir, ceux qui le font peuvent être des enfants très jeunes, très pauvres et/ou n'ayant que peu d'instruction et donc sans défense;
- @ De nombreux enfants domestiques ne reçoivent qu'une rémunération insuffisante ou bien ne sont pas rémunérés; ceux qui sont payés n'ont pas eux-mêmes accès à leur salaire;
- @ Les domestiques sont souvent recrutés dans certaines régions ou parmi certains groupes ethniques, ce qui aggrave la discrimination à leur égard dans le ménage;
- @ Les enfants domestiques sont souvent coupés de leur famille et n'ont que peu de possibilités de se faire des amis ou de se distraire avec des enfants de leur âge.

Sinaga Centre, Kenya

Le Centre de ressources SINAGA sur le travail des femmes et des enfants, situé à Kariobangi, Nairobi, a réalisé une étude portant sur 48 filles inscrites au centre et dont l'âge moyen est de 13 ans. Cette étude conclut entre autres que peu d'employeurs accordent du temps libre à leurs employés, soit pendant la journée et la soirée, soit sous forme de jour de repos; il s'agit d'une infraction flagrante au Kenyan Employment Act (Loi kényenne sur l'emploi). Seuls 21 pour cent des filles sont payées en espèces, et 71 pour cent reçoivent leur salaire en nature, sous forme de nourriture, entretien, et de temps à autre une robe ou une paire de chaussures. Parmi les filles rémunérées en espèces, rares sont celles qui touchent elles-mêmes cet argent: celui-ci est en général remis aux parents.



Couverture du rapport (série Documents de travail) réalisé par le Centre de ressources SINAGA sur le travail des femmes et des enfants, en collaboration avec OXFAM



Toutefois, quels que soient les points communs, l'élément très net relevé par les nombreuses organisations qui se penchent maintenant un peu partout sur ce phénomène, est le fait que l'emploi d'enfants domestiques présente une grande diversité. Au Bangladesh par exemple, il n'est pas rare que des enfants de 8 ans soient employés comme domestiques; de même, il arrive couramment qu'une fille perde son emploi lorsqu'elle atteint la puberté et qu'elle atteigne la maturité sexuelle. Par contre, aux Philippines et dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine, il serait étrange qu'une fillette de moins de 12 ans soit employée; l'âge habituel serait plus proche de 15 ans ou plus.

Dans certaines sociétés, notamment dans certaines régions d'Afrique où la tradition veut que les membres de la famille élargie se partagent l'éducation des enfants, il est courant depuis longtemps que les couples aisés, ou citoyens ayant accès à une école, élèvent les enfants d'autres membres moins fortunés de la famille. Cette probabilité s'accroît si l'enfant est orphelin - situation courante de nos jours à cause du VIH/SIDA - auquel cas un ou plusieurs enfants supplémentaires peuvent être recueillis par obligation et constituent un fardeau économique que la famille ne peut guère se permettre d'assumer. Lorsqu'il n'existe pas de système officiel d'adoption, les enfants qui vivent et travaillent dans ces ménages ont un statut mal défini, se situant entre le placement en famille d'accueil, l'emploi et l'asservissement.

La situation des enfants domestiques est souvent moins floue dans les pays d'Asie: en Thaïlande et aux Philippines par exemple, le rapport employeur-employé est en général bien compris, même s'il tend vers l'exploitation. Toutefois, dans les cultures où il existe des systèmes très clairs de hiérarchie sociale, la discrimination dont le domestique fait l'objet peut être plus marquée. Cette discrimination peut être renforcée par des attitudes profondément ancrées basées sur

la caste et l'appartenance ethnique. En Inde, au Pakistan, au Népal et au Bangladesh, l'enfant domestique est en général plus jeune que dans les autres pays d'Asie. Lorsque l'enfant est pré-adolescent ou adolescent, le rapport est plus ambigu et peut-être plus proche de la tutelle que de l'emploi.

Enfants travailleurs au Népal

En 1995, Enfants travailleurs au Népal (CWIN) a réalisé une étude sur la situation des enfants domestiques dans la vallée de Katmandou. Cette étude a montré que 98 pour cent des enfants domestiques séjournent à plein temps au domicile de leur employeur et travaillent du matin au soir. Les enfants, dont la moitié environ sont des filles, se lèvent couramment à 5 heures du matin et se couchent après 22 heures. Ils peuvent parfois se reposer et se distraire pendant la journée, et quelques-uns vont même à l'école. Mais ils ne sont pas censés se retrouver d'égal à égal avec les enfants du ménage, ni prendre leur repas à la table familiale, ni regarder la télévision avec la famille. Dans beaucoup de cas, leur lourd travail ainsi que leur régime alimentaire insuffisant ont freiné leur développement physique. Plus de 30 pour cent d'entre eux ne reçoivent pas de salaire, et ceux qui sont payés reçoivent un salaire minime. Environ 14 pour cent des filles se plaignent de faire l'objet d'atteintes sexuelles de la part des hommes de la famille, ainsi que de leurs parents et amis.



Au Pérou ou au Brésil, non seulement la relation est pleinement comprise comme celle d'employé de maison, mais l'employeur se sent tenu d'envoyer l'adolescente à l'école le soir et l'aide en général à trouver une sorte de carrière ou d'ascension sociale. Dans les pays andins et en Amérique centrale, le domestique provient en général d'un groupe ethnique différent, et on considère qu'il retire de son emploi un avantage, que l'employeur - au moins dans certains cas - lui fournit consciencieusement. A l'autre extrême, en Haïti, des enfants très jeunes peuvent être donnés ou vendus à des familles comme domestiques, et seul le terme d'esclavage est approprié pour décrire leur condition.

Quels sont les effets négatifs du travail domestique sur les enfants?

Les risques, impacts négatifs et humiliations auxquels sont exposés les enfants domestiques varient eux aussi largement.

Au Bangladesh, en Inde ou au Népal, ils sont souvent à l'entière disposition de l'employeur 24 heures sur 24 et ne quittent que rarement la maison. Ils peuvent ne pas avoir de chambre à coucher et ne manger que des restes de nourriture; ceci est moins courant en Amérique du Sud. Dans les régions où la hiérarchie sociale est moins marquée, comme dans certaines parties d'Afrique, ils sont plus souvent traités comme des membres de la famille.

En ce qui concerne son bien-être physique, l'enfant domestique n'est généralement pas exposé à la malnutrition ou aux maladies infectieuses, même s'il court des risques dus à la fatigue et aux accidents domestiques tels que brûlures, coupures et foulures. Son développement intellectuel est habituellement entravé par l'absence de scolarisation, d'éducation et de compétences autres que celles dont il se sert dans le ménage. Cette privation est celle qui est le plus fréquemment admise, même par les employeurs de l'enfant. Toutefois, l'impact souvent le plus nocif, et reconnu par les enfants domestiques eux-mêmes, est la carence affective et l'absence de prise en charge psycho-sociale.

L'enfant domestique est souvent très isolé et malheureux - ce qui peut s'exprimer sous la forme de mauvaise humeur et manque de coopération - sentiments qui à leur tour peuvent irriter l'employeur. Le fait qu'on lui parle constamment avec condescendance peut donner à l'enfant le sentiment de son absence totale de qualités humaines et lui enlever toute volonté ou capacité d'affirmer son indépendance mentale. Les employeurs encouragent parfois ces pratiques sous prétexte d'appliquer une bonne discipline, parce que la docilité de l'enfant est l'un de ses atouts essentiels comme travailleur.

Les enfants domestiques risquent aussi d'être victimes de mauvais traitements, de violence et d'exploitation sexuelle. Les victimes de cruauté fréquente et de sévices sexuels sont signalés dans toutes les régions où ces pratiques ont été étudiées. Toutefois, la mesure dans laquelle ces formes de maltraitance se produisent dépend tellement des attitudes et des comportements

Cajamarca, Pérou

Au Pérou, les filles qui travaillent dans le ménage d'autrui sont normalement connues sous le nom de *cholas* (indigènes) et non sous leur vrai nom. Cette désignation est une forme de discrimination qui abaisse leur statut et diminue leurs droits, ce qui fait d'elles des domestiques et non des travailleuses. A Cajamarca, une province fortement peuplée, dans laquelle un essor de l'exploitation minière a entraîné une vaste migration de travailleurs en provenance des campagnes, on constate que les technocrates "nouveaux riches" du secteur minier emploient de plus en plus de filles mineures. Elles commencent à travailler à l'âge de 7 ans dans le cadre d'un système informel de "tutelle" et souvent sans rémunération. De soi-disant "oncles" et "tantes" sont censés leur faire donner une éducation, les nourrir et leur assurer un "avenir meilleur". Les filles de plus de 12 ans qui reçoivent une rémunération gagnent l'équivalent du tiers du salaire minimum absolu. Elles assurent principalement la garde des enfants, une charge qui commence pour elles à un âge si précoce qu'elles trouvent cela "normal". A cause de ces responsabilités, elles entrent tôt à l'école, mais abandonnent très vite les études. La majorité d'entre elles veulent étudier pour "réussir dans la vie", ce qui leur est souvent refusé.



adoptés dans le ménage de l'employeur qu'elles sont difficiles à évaluer de manière générale. Les employeurs violents peuvent se rencontrer partout dans le monde, tout comme on peut trouver des patrons bons et généreux qui mettent leur point d'honneur à aider leurs domestiques à faire leur chemin dans la vie.

Même s'il existe sans aucun doute des filles, surtout des adolescentes, qui n'ont pas une expérience malheureuse du travail domestique et restent toute leur vie en bons termes avec leurs anciens employeurs, il faut relever que parmi les enfants au travail, ceux qui travaillent comme domestiques estiment souvent que leur travail ne soutient pas la comparaison avec celui des autres. Ceci est dû à leur sentiment d'infériorité, leur isolement et leur impuissance face au comportement de leurs employeurs.

Quels sont les facteurs qui poussent les enfants au travail domestique?

Le service domestique est l'un des plus vieux métiers au monde, et une occupation qui traditionnellement a toujours fait appel à des enfants. On en trouve la preuve dans les légendes populaires du monde entier. Dans les sociétés de l'ère pré-industrielle, la charge de travail domestique nécessaire à la bonne marche de la vie quotidienne était extrêmement lourde et il fallait souvent produire de la nourriture et s'éreinter à aller chercher de l'eau et du combustible. Les enfants aidaient bien sûr leur mère à assumer ce fardeau, et continuent à le faire de nos jours dans les endroits où certains modes de vie restent immuables. Le travail dont ils se chargent est perçu comme faisant partie intégrante de l'éducation.

Au fur et à mesure que les sociétés se développent et que la taille des ménages se réduit, et avec elle le nombre de personnes disponibles pour prêter main forte et participer aux corvées ménagères, les familles qui peuvent se le permettre accueillent des personnes de l'extérieur pour se charger d'une partie du fardeau. C'était aussi le cas dans les sociétés industrialisées jusqu'à tout récemment. Dans beaucoup de pays en développement, où les revenus sont faibles, les possibilités d'emploi réduites, et l'accès à l'instruction limité, il existe une réserve accessible de main-d'oeuvre féminine et enfantine pour se charger des tâches subalternes. Dans de nombreux pays, où certaines familles font partie du monde industrialisé, progressiste et moderne, alors que beaucoup d'autres languissent dans une économie rurale de plus en plus déprimée et rétrograde, ou vivent dans la misère en marge de la vie urbaine, les changements intervenus sont tels qu'ils favorisent un asservissement des membres les plus pauvres vis-à-vis des plus nantis.

Pour les filles, le travail domestique est l'une des seules occupations qui n'exige aucune formation - ou pour lesquelles l'éducation elle-même constitue la formation. Sous la pression de la pauvreté, un travail qui auparavant était accompli en grandissant à la maison ou dans la maison de parents ou amis, s'effectue maintenant pour des étrangers, dans le cadre d'un accord commercial. Cet arrangement n'a rien à voir avec le développement de l'enfant ou de l'adolescent, sous les yeux d'un adulte qui porte à l'enfant de l'affection et s'intéresse à l'intérêt supérieur de cet enfant. Au contraire, ici l'accord est conçu pour servir les intérêts de l'employeur qui a acheté la main-d'oeuvre de l'enfant et dont les rapports avec l'enfant ou l'adolescent dépendent d'une prestation satisfaisante.

Ainsi ce que l'on pourrait décrire comme une stratégie familiale traditionnelle d'adaptation visant à aider les enfants en difficulté au sein de la famille élargie a été transformé en une forme d'exploitation infantile. Même si cette pratique arrange tous les intéressés, y compris l'enfant, c'est là sa nature intrinsèque.

Dans beaucoup de sociétés, les hauts et les bas de l'évolution économique créent une demande accrue de jeunes travailleurs domestiques, tout en augmentant simultanément l'offre. Ceux qui s'intègrent dans la vie économique normale apprécient de recevoir un revenu et sont motivés pour employer des domestiques, tandis que les familles marginalisées et appauvries par le même processus de modernisation, ou par le VIH/SIDA, un conflit ou une autre catastrophe, recherchent de plus en plus désespérément des solutions qui leur permettent de survivre - y compris la vente du travail de leurs enfants. Comme domestiques, on préfère souvent les enfants et les adolescents car ils coûtent moins cher à recruter, sont plus dociles et leur entretien revient



moins cher. Leur jeune âge et leur dépendance vis-à-vis de leurs parents signifient également que, même s'il leur venait à l'esprit de résister, ils sont incapables de s'opposer lorsqu'on projette de les envoyer travailler chez des étrangers sans les consulter. Le processus de recrutement commence à s'organiser, avec des agents et trafiquants qui sillonnent les zones rurales et offrent des incitations aux parents.

Il en résulte que de plus en plus d'enfants et d'adolescents travaillent aujourd'hui dans des ménages très éloignés de chez eux et qui n'ont aucun lien avec leur famille. C'est le cas en Afrique de l'Ouest, où les enfants peuvent être emmenés loin de chez eux, et n'ont guère de possibilités de renouer le contact avec leur famille; c'est aussi un phénomène typique de pays tels que le Pérou, le Népal et la Thaïlande. Les pays qui connaissent un taux élevé de migration interne, à cause de la guerre - comme en Colombie - ou parce qu'ils doivent quitter la campagne - comme en Inde - sont des pays dans lesquels l'emploi d'enfants domestiques en bas âge est en expansion.

Beaucoup de parents qui envoient leurs enfants travailler loin de chez eux croient naïvement aux promesses d'une vie meilleure; ils pensent qu'une éducation et un contact avec des personnes riches et célèbres constituent pour leurs filles une véritable chance à saisir. Ils ne se rendent pas compte que la réalité est tout autre, et faite de travaux pénibles, de solitude, de perte de la liberté et des possibilités de l'enfance. Leur motivation principale est le fait d'échapper à la pauvreté - pour eux-mêmes, leurs filles et le reste de leur famille. Si l'emploi n'est pas ce que l'on espérait ou si l'enfant est malheureuse ou victime de mauvais traitements, elle risque d'être rendue responsable de son infortune, sauf si ses parents arrivent à comprendre que le fait de la placer comme domestique dans la maison d'étrangers n'est ni une panacée à leurs problèmes, ni une garantie de bonheur pour elle.

L'éloignement de son village natal, l'absence d'estime de soi, l'illettrisme, et peut-être une grossesse suite à des sévices sexuels, mènent fréquemment à une chute dans la prostitution pour une enfant domestique, qui a été congédiée pour les motifs les plus superficiels. Toute stratégie de réaction à cette situation doit comporter le retour dans sa famille et l'inscription à un programme d'enseignement.

Les nombreux rôles de la sensibilisation

La sensibilisation a de nombreux rôles à jouer, et elle peut se présenter sous différentes formes selon les différents publics visés. Ceci s'applique à la pratique de l'emploi d'enfants comme domestiques, comme dans tout autre cas. L'objectif d'une campagne de sensibilisation pourrait être soit de proscrire le recours à l'emploi d'enfants comme domestiques en dessous d'un certain âge, soit d'améliorer les termes et conditions du travail domestique des enfants, soit de prévoir des services spéciaux pour les enfants domestiques. Où que ce soit, tous ces objectifs doivent être définis et reposer sur une analyse du problème, de ce qui satisfera au mieux les besoins, et de ce qui est susceptible d'être réalisable en pratique.

Les chapitres suivants de ce manuel sont conçus pour aider les organisations et les individus qui s'intéressent au travail domestique des enfants à mettre au point leur action, à voir comment la sensibilisation peut être appliquée, qui elle doit viser et quels doivent être les messages à transmettre. Le chapitre suivant concerne en premier lieu la décision de l'objectif de la sensibilisation, c'est-à-dire le quoi; le chapitre suivant concerne les techniques de sensibilisation, c'est-à-dire le comment, de même que les publics cibles, c'est-à-dire le qui. Après être arrivé à la fin du manuel, le lecteur devrait être équipé pour mettre au point une stratégie de sensibilisation au problème des enfants domestiques et avoir le courage de la mettre en oeuvre. Il est important de disposer d'un moyen pour mesurer l'impact de la sensibilisation sur les enfants domestiques existants ou potentiels, et de voir si la situation s'améliore ou si elle s'aggrave. Il est possible de provoquer dans le public beaucoup d'inquiétude au sujet des victimes d'une exploitation, mais si les parties au débat sont éloignées du lieu du délit et n'ont aucune influence pour changer les choses, un impact utile peut être difficile à décèler. D'autres efforts de sensibilisation peuvent déclencher un sentiment de frustration parce qu'ils ne font guère de bruit dans le grand public, alors que, dans l'ombre, on décèle un changement des attitudes.



S'agissant des enfants domestiques, une sensibilisation mal faite pourrait inciter les intéressés, tels que recruteurs, trafiquants, ou employeurs, à faire en sorte que les enfants soient encore mieux cachés, plus invisibles et inaccessibles qu'actuellement. Ceci pourrait aggraver leur sort, au moins à court terme, plutôt que de l'améliorer. Toute sensibilisation doit faire l'objet d'un planning stratégique, et c'est là l'objectif du présent manuel.

Mon Dieu! Il y a tant à faire!

"Mon Dieu! Il y a tant à faire! Je ne sais par où commencer! Nous allons devoir persuader les parents de changer leur façon de voir les choses; nous devons persuader les employeurs, parler aux députés..."

"Oui, bien sûr, mais ce n'est pas cela qui m'inquiète!"

"Donc, tu penses que c'est facile?"

"Pas du tout. Le problème c'est: qu'allons-nous dire?"

"Eh bien, c'est évident, non? Cette pratique qui consiste à employer des enfants comme domestiques doit cesser dès demain!"

"Donc il faut

les jeter

tous à

la rue?

Je croyais

que nous

allions

essayer

de les

aider."

"Oh, je

n'avais pas pensé à cela."



Résumé

Parmi les enfants au travail, les enfants domestiques sont parmi les plus nombreux, et aussi les plus cachés, les plus invisibles, et inaccessibles. Des démarches spéciales de sensibilisation sont nécessaires pour faire connaître cette pratique et persuader les employeurs, les parents et la société dans son ensemble qu'il s'agit souvent d'une exploitation, d'une pratique qui nuit aux enfants. La sensibilisation peut prendre plusieurs formes et poursuivre de nombreux objectifs différents. Le présent manuel est conçu pour aider les ONG et autres instances à organiser, exécuter et évaluer une activité de sensibilisation efficace sur les enfants domestiques et avec leur collaboration.

Chapitre deux

Un cadre pour le travail de sensibilisation: qu'essayons-nous de faire?

Je veux avoir un impact considérable!

"Je veux avoir un impact considérable sur les décideurs politiques et l'opinion publique - voilà pourquoi j'envisage de lancer une campagne de sensibilisation!"

"Bravo! Mais êtes-vous sûr que cette campagne aura un impact considérable?"

"Bon, c'est possible... "

"Et si elle n'avait qu'un impact réduit ou aucun impact?"

"Ça vaut quand même la peine d'essayer!"

"Ne vaudrait-il pas mieux consacrer ces mêmes ressources et la même somme d'efforts à venir véritablement en aide à des enfants employés domestiques pour leur permettre de vivre dans de meilleures conditions?"

"Si je fais ce choix, je n'en toucherai que très peu.

Et tous les jours il y en a de nouveaux qui sont recrutés! Je ne pourrai jamais les atteindre tous."

"Alors vous voulez que ce soient les décideurs politiques et les gens en vue qui prennent l'initiative?"

"Précisément! Ils peuvent faire toute la différence!"

"Mais pourquoi vous écouterait-ils?"

"C'est une bonne question."



La plupart des organisations se lancent dans la sensibilisation à un groupe de gens donné ou à une cause parce qu'elles reconnaissent que leurs ressources propres sont beaucoup trop limitées pour parvenir à faire plus qu'effleurer le problème. Il existe quelques ONG qui ont pour vocation exclusive de faire de la sensibilisation - faire campagne au nom de leur cause pour obtenir des changements de loi ou de politique; Anti-Slavery appartient à cette catégorie. Mais la majorité des ONG se créent pour apporter une aide concrète à un groupe donné - les enfants qui travaillent par exemple. Elles se chargeront de mettre en place un programme d'éducation ou un programme sanitaire, un service gratuit d'écoute téléphonique, ou un centre d'accueil. Toutefois, elles ont souvent le sentiment que, même si leur aide est précieuse pour les enfants qui en bénéficient, leurs efforts ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan. Elles parviennent certes à soustraire des enfants à l'exploitation et à les réinsérer, mais ils sont peu nombreux. Elles savent qu'il faut que s'opère un changement radical dans la société pour mettre fin d'une manière générale à l'exploitation du travail des enfants.

Tel est le cheminement qui amène des organisations à voir dans la sensibilisation un outil susceptible d'opérer le type de changement qui, au bout du compte, viendra en aide à un bien plus

Par travail de sensibilisation il faut entendre toute activité qui vise à sensibiliser les décideurs et le grand public à un problème ou à l'existence d'un groupe défavorisé, afin d'obtenir des changements de politique et d'améliorer sa situation.

grand nombre de membres de leur groupe cible qu'elles ne pourraient jamais aider individuellement.. Mais considérer le travail de sensibilisation comme "la solution" n'est pas sans danger.

Il est fréquent que l'on consacre beaucoup de ressources à une campagne de sensibilisation qui semble n'avoir qu'un impact immédiat très limité sur le problème, ou un certain impact mais impossible à mesurer de manière concluante. Les résultats de la sensibilisation peuvent être difficiles à cerner. Elle parviendra peut-être à préparer le terrain pour un changement de législation ou d'attitude publique, mais cela ne sera pas évident, surtout dans les premiers temps. Si l'on peut éprouver une certaine frustration devant l'impact global limité d'un projet concret à petite échelle, ses résultats n'en sont pas moins tangibles pour les enfants visés. Il faut se garder de supposer que la sensibilisation fera beaucoup plus pour leur cause. Il faut en faire beaucoup pour faire connaître largement un problème, et encore plus pour transformer les attitudes sociales à son égard. De ce fait, la sensibilisation n'intervient bien souvent dans les activités d'une organisation que dans un deuxième temps, et comme corollaire de l'aide concrète qui a été apportée au groupe cible - en l'occurrence, les enfants qui travaillent; qui plus est, son succès dépendra largement de ce programme d'assistance pratique.

Qu'est-ce qui donne à une organisation le droit et l'autorité nécessaires pour parler au nom de son groupe cible? La réputation d'Anti-Slavery remonte à 150 ans. L'UNICEF, l'OIT et Save the Children sont tout aussi connues, et lorsqu'elles interviennent sur une question, elles sont respectées. Mais des ONG plus petites, plus locales, ne jouissent pas de cette notoriété. Elles peuvent citer les conventions des Nations unies, comme *la Convention sur les droits de l'enfant*, et cela leur confère une certaine autorité. Mais c'est rarement suffisant. Leur crédibilité tient essentiellement au fait qu'elles sont proches de leur cause et la connaissent bien. Dans le cas des enfants qui travaillent, elles tirent généralement leur savoir-faire de leurs programmes d'action sur le terrain et leur authenticité de la voix des enfants et des travailleurs concernés. Si elles s'appuient également sur un travail de recherche, leur autorité s'en trouve considérablement rehaussée. C'est pourquoi une recherche solide est une condition préalable importante à tout travail de sensibilisation.

La sensibilisation sera généralement efficace si elle respecte les conditions suivantes:

- @ Si elle s'appuie sur des faits et non sur des suppositions; si elle cherche à faire autorité et non à faire sensation;
- @ Si elle se fonde sur l'expérience pratique, et montre le bien-fondé de ce qu'elle avance;
- @ Si elle fait l'objet d'une planification soignée et stratégique, à court terme et à plus long terme;
- @ Si elle prévoit la participation étroite et la représentation honnête de tout groupe qu'elle vise à défendre, en donnant la parole à ses membres chaque fois que cela est possible.

La sensibilisation risque de s'avérer inopérante pour les raisons suivantes:

- @ Si elle est menée par une organisation dont la réputation n'est pas établie en la matière;
- @ Si elle ne s'appuie pas sur les faits, ou si elle n'est pas avalisée par ceux qu'elle est censée aider;
- @ Si elle n'est pas liée à un programme concret d'assistance, et que son message est du même coup reçu avec scepticisme et méfiance;
- @ Si elle est mal conçue et peu claire dans ses objectifs.

Obtenir la participation des enfants domestiques eux-mêmes

Un important principe sous-tend la totalité du présent manuel: il faut que les enfants domestiques eux-mêmes participent à tous les efforts que l'on fait en leur nom. On s'efforcera donc de les interroger dans le cadre d'études, de tenir compte de leurs idées dans les interventions pratiques, et de faire entendre leurs voix dans le travail de sensibilisation. Au moment d'évaluer l'action menée, il sera également essentiel de leur demander leur avis.

(suite au verso)



(suite)

Le droit de l'enfant à participer est affirmé dans *la Convention relative aux droits de l'enfant*. La reconnaissance internationale de ce principe contribue à le légitimer là où les voix des enfants se font encore rarement entendre. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les programmes d'action, y compris le travail de sensibilisation, menés au nom des enfants domestiques auront peu de chances de donner des résultats si les enfants eux-mêmes n'y participent pas. Il faut, par exemple, qu'ils participent à l'élaboration des messages d'une campagne et, dans la mesure du possible, qu'ils soient à même de s'en faire les porte-parole.

Offrir aux enfants un contexte dans lequel ils pourront s'exprimer et parler de leur expérience de travailleurs, - dans le cadre d'un programme éducatif ou de loisirs par exemple, contribue à leur développement personnel. Permettre à des enfants plus âgés de participer à la mise en place, voir au fonctionnement de services et d'organismes d'entraide garantit que ces services répondront à leurs besoins prioritaires. Fournir une tribune qui leur permette de se faire entendre auprès d'auditoires cibles par le biais d'histoires, de pièces de théâtre, de chansons et de jeux de rôle, est une des meilleures façons de sensibiliser ceux qu'il faut amener à changer de comportement.

Faire participer les enfants employés domestiques au travail de sensibilisation présente les avantages suivants:

- @ Authenticité des messages et déclarations
- @ Pouvoir de persuasion auprès des parents et employeurs;
- @ Développement personnel et confiance en soi pour les domestiques;
- @ Retour d'information quant à l'opportunité et l'utilité de l'action menée.

Un certain nombre de difficultés devront être surmontées, notamment:

- @ Les enfants domestiques sont inaccessibles s'ils ne sont pas inscrits dans un programme;
- @ Les enfants qui ont peu d'amour-propre ont du mal à dire ce qu'ils pensent; cela peut prendre un certain temps;
- @ Leur contribution variera beaucoup en fonction de leur âge et de leur maturité;
- @ Il importe que les enfants participent de manière effective et non pas symbolique.

La sensibilisation devrait faire partie intégrante d'un programme d'action

La sensibilisation est loin d'être une solution de facilité. Pour que ses résultats soient tangibles pour les bénéficiaires visés, il faut qu'elle soit confortée par d'autres types d'action. Sinon, la publicité générée fera l'effet d'une étoile filante qui suscite un bref moment d'enthousiasme puis plus rien. La sensibilisation ne saurait donc être une initiative isolée et indépendante de tout programme. Elle doit s'insérer dans un cadre de recherche et d'action pratique et ne pas se contenter de faire du battage autour de la question - contrairement à l'idée que s'en font certains décideurs, d'où ses connotations négatives.

Si l'on donne l'impression que la sensibilisation relève purement d'une démarche contestataire ou politique et vise essentiellement à faire honte au gouvernement ou à un groupe social donné, il risque d'y avoir une réaction contraire. La confrontation et la controverse publiques sont à manipuler avec précaution. Elles risquent d'entraîner des sanctions contre les organisations et les individus concernés, spécialement ceux qui ont pris ouvertement position, parmi lesquels peuvent se trouver des enfants travailleurs domestiques. Pour échapper à l'opprobre public, il est arrivé que des employeurs jettent à la rue les enfants qu'ils employaient.

Il est donc raisonnable d'avoir à son actif un programme d'action pratique et d'être reconnu comme une organisation compétente et faisant autorité en matière de travail domestique des



enfants avant de se lancer dans la sensibilisation. Les objectifs de la sensibilisation viendront alors tout naturellement compléter les objectifs de l'action pratique: les deux types d'action peuvent se renforcer mutuellement. Très souvent, l'élément pratique sert de tremplin, de capital-ressources ou d'indicateur pour l'élément sensibilisation. Si les messages d'une campagne de sensibilisation sont contestés, l'expérience sur le terrain et les enfants travailleurs eux-mêmes garantiront leur authenticité. Il faut donc qu'il existe un lien étroit et interactif entre le capital d'information dont une organisation dispose, ses interventions pratiques et le travail de sensibilisation qu'elle mène. La sensibilisation donne les meilleurs résultats lorsqu'elle s'intègre dans un programme global et qu'elle est menée de manière stratégique dans le cadre d'un processus de programmation mûrement réfléchi.

On peut décrire ce processus de manière circulaire [voir graphique p. 15]. On commence par analyser le problème, ce qui suppose un travail de recherche et de collecte de données. Une fois l'information analysée, on peut lancer une action fondée sur cette analyse. Cette action revêtira sans doute la forme d'une série d'interventions pratiques, et d'un travail de sensibilisation mené en parallèle et en association. Au bout d'un certain temps d'application, il faudra réaliser une nouvelle évaluation pour apprécier les résultats obtenus, dégager les leçons qui s'imposent, et ajuster le programme d'action existant ou en concevoir un différent. Pour pouvoir réaliser cette nouvelle évaluation, il faudra que l'on ait au préalable, c'est-à-dire avant de démarrer le programme initial, décidé comment suivre et mesurer les actions menées.

Beaucoup d'organisations commencent par répondre à un besoin en lançant une action d'un type ou d'un autre, et ne procèdent pas de manière très scientifique au début. Ce sera par exemple un particulier ou une ONG soucieux du problème qui lanceront un programme social pour les jeunes travailleurs domestiques durant leur jour de congé - comme cela s'est fait au Pérou et aux Philippines - sans réaliser au préalable une évaluation détaillée. Au fur et à mesure que les choses progresseront, ils éprouveront peut-être le besoin de faire une recherche et d'élargir leurs services, ou d'adjoindre une activité de sensibilisation qui mette à profit ce qu'ils ont appris.

Il importe, lorsque l'on met sur pied une initiative de sensibilisation, de veiller à ce qu'elle ait des liens solides avec d'autres parties du programme - évaluation et interventions pratiques. Si ces deux éléments sont faibles, la sensibilisation aura elle aussi tendance à être faible. Gardez-vous de croire que les efforts déployés dans le domaine de la sensibilisation parviendront à compenser les résultats décevants d'autres éléments du programme. Seule une démarche équilibrée, fondée sur les faits et sur des informations fiables, permettra aux différents éléments de se renforcer mutuellement.

Je ne vois pas très bien comment la sensibilisation va m'aider ...

"Je ne vois pas très bien comment la sensibilisation va m'aider à résoudre mon principal problème en ce qui concerne les enfants domestiques."

"Quel est-il?"

"Le fait qu'ils soient tellement inaccessibles."

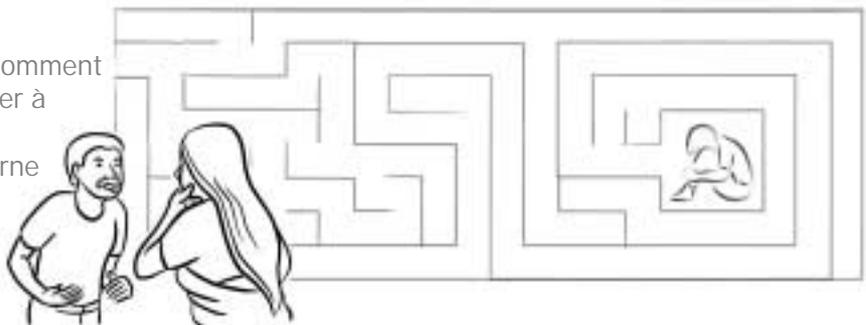
Je sais qu'il y a beaucoup

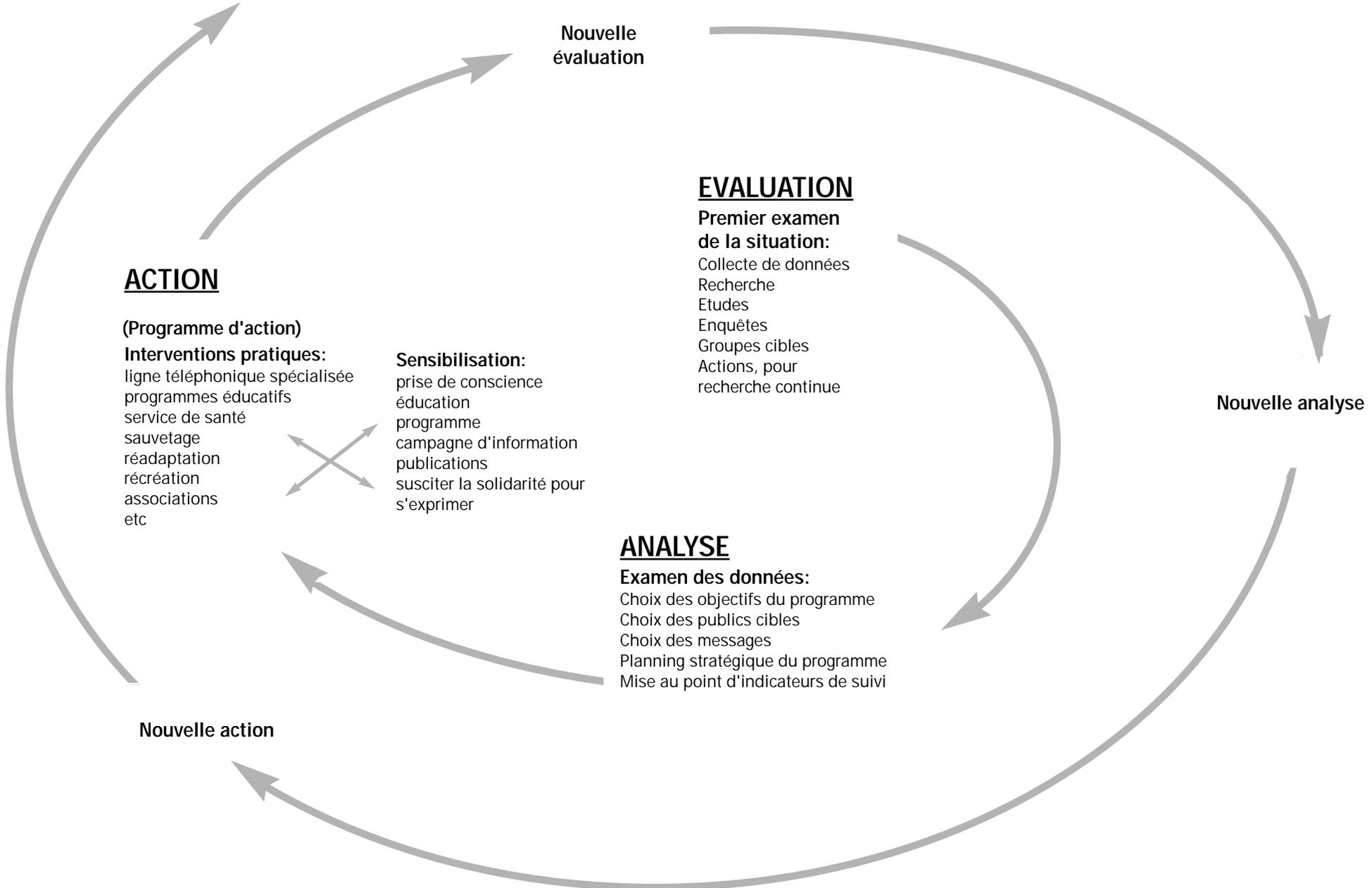
de jeunes filles qui sont employées de maison dans cette ville, et je suis sûre que certaines d'entre elles ne sont guère mieux traitées que des esclaves; je sais également qu'il n'y en a pratiquement aucune qui fréquente l'école. Mais je ne peux pas les toucher. Comment est-ce que la sensibilisation pourra m'y aider?"

"Elle alertera les gens au problème. Et peut-être que cela les amènera à signaler que telle ou telle famille emploie une jeune fille."

"Oui, on commencera à en parler ouvertement."

"Et les attitudes commenceront à changer."





Le choix des objectifs: que visons-nous?

Mettre sur pied un programme susceptible d'améliorer la situation des enfants employés domestiques suppose que l'on commence par déterminer les **objectifs** que nous visons. Ce principe vaut qu'il s'agisse d'un programme centré sur des interventions pratiques ou centré sur la sensibilisation, ou sur les deux à parts égales. On pourra avoir plusieurs objectifs, auquel cas il faudra les insérer dans un cadre et leur affecter un ordre de priorité dans le temps.

Le choix des objectifs devra être guidé essentiellement par une perception éclairée de la situation des enfants domestiques de la localité, dérivée du processus d'évaluation et d'analyse. Mais ce choix sera aussi largement guidé par qui nous sommes et les méthodes pratiques dont nous disposons pour atteindre ces objectifs. Il importe de ne pas être trop ambitieux, et de ne pas choisir des objectifs qui nous voueraient dès le départ à l'échec.

On notera que les objectifs de sensibilisation et les objectifs pratiques coïncideront pratiquement toujours puisqu'ils tendent tous vers le même but. Les interventions pratiques et la sensibilisation devraient se renforcer mutuellement: par exemple, lorsque le service fourni est une éducation informelle, ce serait de toute évidence une bonne idée que l'un des messages d'une campagne de sensibilisation porte sur la nécessité pour tous les enfants, y compris les enfants travailleurs domestiques, de recevoir une éducation. On se reportera au chapitre quatre pour voir comment les différents types d'activité se complètent les uns les autres.

Lorsque l'on s'attaque à un problème tel que le travail des enfants domestiques, il importe d'avoir en tête un objectif **global** à long terme; mais aux fins des activités (et des services) de sensibilisation entrepris dans l'immédiat, il faut se fixer des objectifs **intermédiaires** qui seront plus faciles à atteindre à plus court terme. On pourra les échelonner sur plusieurs années, de manière à augmenter progressivement leur capacité et leur impact et se rapprocher de l'objectif à long terme. Il pourra y avoir des objectifs qui relèvent aussi bien du long terme que du court terme, et qui représentent à la fois la fin et les moyens permettant d'atteindre les objectifs globaux. Par exemple, rendre les enfants domestiques plus visibles et plus accessibles: le fait de parvenir à cet objectif signifierait que tous les objectifs à long terme seraient plus aisés à atteindre.

Les différents objectifs

Exemples d'objectifs globaux:

- @ Retirer tous les enfants de moins de 14 ans des emplois domestiques;
- @ Obtenir l'accès à l'éducation pour tous les enfants employés domestiques;;
- @ Permettre à tous les enfants domestiques de retrouver leurs pairs au sein d'une organisation qui leur offre loisirs, soutien mutuel et soutien psychologique;
- @ Réglementer l'emploi des travailleurs domestiques, avec l'appui du gouvernement;
- @ Mettre fin au trafic des enfants employés domestiques.

Il s'agit là d'objectifs à **long terme** et difficiles à atteindre, même s'ils reçoivent l'aval de personnalités en vue. Il faudra donc élaborer une stratégie qui comportera de multiples étapes couvrira plusieurs années. Une activité de sensibilisation entreprise dans ce contexte pourra se charger de les formuler comme objectifs assortis d'un délai de réalisation. Par exemple : **tous les enfants employés domestiques de moins de 14 ans devraient être soustraits au marché de l'emploi d'ici 200X**, et l'on s'efforcera ensuite d'obtenir l'appui du gouvernement, de personnalités et d'autres ONG.

(suite au verso)

(suite au verso)

Les différents objectifs

Exemples d'objectifs intermédiaires:

- @ Accroître la visibilité des enfants employés domestiques auprès de la société et faire en sorte qu'ils soient reconnus comme étant des enfants qui travaillent;
- @ Parvenir à ce que les enfants employés domestiques soient plus facilement accessibles à ceux qui fournissent une aide pratique;
- @ Créer une alliance d'ONG et d'organisations internationales pour faire campagne sur les droits des enfants employés domestiques;
- @ Porter devant les tribunaux les cas de traite et de sévices dont sont victimes les enfants domestiques;
- @ Recruter un certain nombre de particuliers et d'institutions clés qui avaliseront les objectifs décrits ci-dessus.

Il s'agit là d'objectifs **immédiats** ou à **moyen terme**; au fil du temps, leur effet cumulé contribuera à atteindre un ou plusieurs buts globaux. On peut les considérer aussi bien comme des fins en soi que comme des moyens permettant de réaliser les objectifs à plus long terme.

Qu'est-ce que vous essayez de faire?

""Qu'est-ce que vous essayez de faire pour ces enfants employés domestiques?"

"J'aurais cru que c'était évident!

Les affranchir de leur emploi".

"Supposons qu'ils ne veulent pas qu'on les affranchisse de leur emploi? Que feront-ils alors?"

"Rentrer chez eux, bien sûr. Et aller à l'école."

"Oui, mais si leur famille ne veut pas les reprendre? Et comment pourront-ils payer leurs frais de scolarité s'ils n'ont pas d'argent?"

"Peut-être qu'ils devraient garder leur emploi jusqu'à ce qu'ils puissent être réintégrés dans leur famille..."

"Quand est-ce que cela sera possible?"

"Je ne sais pas...Le problème, c'est qu'on n'aurait jamais dû les envoyer travailler."

"Alors, vous avez dit que vous essayez de faire quoi au juste pour ces enfants employés domestiques?"



Les quatre domaines clés

Les organisations qui luttent déjà au nom des enfants travailleurs domestiques ont identifié quatre objectifs globaux différents pour les programmes de sensibilisation à leur cause, à savoir:

- @ Soustraire les enfants employés domestiques au marché de l'emploi;
- @ Améliorer leurs conditions de travail et d'emploi;
- @ Réhabiliter les enfants domestiques et les réinsérer dans un environnement normal pour des enfants;
- @ Empêcher que les enfants ne soient recrutés comme domestiques ou asservis.

Les organisations qui envisagent de faire un travail de sensibilisation pourront réfléchir à ces quatre objectifs généraux et déterminer celui qui leur paraît primordial, et celui qu'elles seront le plus à même de défendre. D'autres éléments devront être pris en compte également: l'âge des domestiques jouera un rôle important, ainsi que beaucoup d'autres considérations pratiques, notamment le degré de contact existant avec les autorités, la disponibilité des ressources, et la réceptivité des média. Ou bien les organisations pourront décider de leur attribuer un ordre de priorité afin de décider sur quel domaine concentrer leurs efforts, ou comment répartir leur efforts et leurs activités dans le temps.

Au moment de choisir le ou les objectifs sur lesquels vous vous concentrerez, au moins dans un premier temps, il serait souhaitable que vous dressiez le bilan de votre savoir-faire, de votre base d'information et de vos interventions en cours. Si les enfants employés domestiques ont indiqué quelles étaient leurs priorités, cela devrait orienter vos décisions. Examinons plus en détail chacun de ces objectifs globaux.

1. Sensibilisation visant à soustraire les enfants au marché de l'emploi

Il y a peu de chances que les enfants domestiques, quel que soit leur âge, voient tous leurs droits respectés (se référer à l'encadré du chapitre précédent). Il se peut que certains d'entre eux soient victimes de sévices ou d'exploitation. Toutefois, il n'est pas vrai que l'emploi de jeunes travailleurs domestiques soit toujours synonyme de sévices. Les mauvais traitements sont imputables au comportement particulier des employeurs. Donc, s'il est vrai que tous les enfants qui travaillent, quel que soit leur âge, devraient être soustraits aux foyers qui les maltraitent ou devraient recevoir l'aide nécessaire pour s'en affranchir, il ne convient pas de réclamer l'affranchissement de tous les enfants domestiques. Parvenir à faire respecter leurs droits en tant qu'enfants tout en leur permettant de continuer à travailler peut s'avérer également justifié.

D'une manière générale, le simple critère de l'âge peut servir à distinguer, au niveau de la politique adoptée, entre les enfants qu'il convient d'affranchir de leur employeur, et ceux pour lesquels une amélioration de leurs conditions de travail et d'emploi suffira à redresser la situation. 14 ans est considéré comme étant la limite. La norme internationale relative à l'âge d'accès à l'emploi rémunéré, conformément à la Convention 138 de l'OIT concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, place la barre à 15 ans, étant entendu que dans certains pays 14 ans pourra être un âge acceptable à condition que ces pays aient l'intention de porter cette limite à 15 ans dès que possible.

Quelle que soit la norme locale en vigueur ou prévue par la législation, on peut partir du principe qu'une fille ou un garçon de moins de 14 ans sera trop immature, tant au plan physique qu'au plan affectif et psychologique, pour assumer un emploi qui ne lui garantira pas la protection d'un adulte ni son soutien. Ces jeunes seront pratiquement incapables de se défendre contre les mauvais traitements, que ce soit par la négociation ou la recherche d'un autre emploi, surtout s'il s'agit de très jeunes enfants. En outre, ces enfants se voient privés d'éducation et conditionnés à adopter une mentalité de serviteur avec une très médiocre opinion d'eux-mêmes.

Les efforts de sensibilisation qui visent à affranchir tous les enfants de moins de 14 ans de leur emploi domestique peuvent donc se prévaloir de la légitimité que leur confèrent les conventions pertinentes et pourront bénéficier d'un soutien international.

Mouvement national des employés domestiques, Inde

Le Mouvement national des employés domestiques de Mumbai classe les enfants travailleurs domestiques logés au foyer de leur employeur par tranches d'âge: de 5 à 14 ans et de 14 à 18 ans. Certains de ces enfants sont en fait asservis par leurs parents à leur employeur, à titre de faveur ou jusqu'au remboursement d'un prêt.



Ceci est contraire à la législation indienne. Le Mouvement réclame l'affranchissement de tous les enfants âgés de moins de 14 ans et, par le biais des différentes communautés locales, telles que groupes religieux, mouvements étudiants et mouvements de jeunes, centres de quartiers, groupements de femmes et de travailleurs, enfants des écoles, il s'efforce d'attirer l'attention sur ces problèmes et d'y sensibiliser la population. Par le biais des employés domestiques adolescents ou adultes, le Mouvement s'efforce d'entrer en contact avec les jeunes enfants employés de maison, par exemple quand ils vont au point de collecte chercher le lait pour la famille de leur employeur, tôt le matin. S'il s'avère qu'une fille est maltraitée, qu'elle a

besoin d'aide ou qu'elle souhaite s'enfuir, un soutien lui est offert et on s'efforce de la réintégrer dans sa propre famille.

2. Sensibilisation visant à améliorer les conditions de travail et d'emploi

Le travail de sensibilisation qui cherche à améliorer les conditions de travail et d'emploi des enfants domestiques, même s'il vise implicitement ou explicitement les travailleurs adolescents, devrait avoir pour effet d'améliorer les conditions de travail et d'emploi pour tous les groupes d'âges. Il pourra d'ailleurs être considéré comme un objectif en soi, étant donné que l'emploi des jeunes âgés de 14/15 ans ou plus est légal dans la plupart des pays et risque de perdurer. Il pourra également être considéré comme un objectif intermédiaire, qui contribue à créer les circonstances favorables à l'élimination de la pratique de l'emploi des enfants dans les foyers de tiers.

En matière de conditions de travail et d'emploi de la plupart des enfants domestiques, nombreux sont les aspects qu'il convient d'améliorer. On citera notamment:

- @ L'absence de rémunération ou le faible niveau de rémunération;
- @ Les horaires de travail excessifs;
- @ La rareté des moments de jeu, de repos et de loisir;
- @ L'absence de fréquentation scolaire;
- @ La discrimination, en particulier le fait d'être traité comme un être inférieur;
- @ Le risque de châtement corporel ou de réprimandes si une tâche n'a pas été accomplie de manière satisfaisante;
- @ Conditions d'hébergement rudimentaires et absence d'intimité;
- @ Alimentation insuffisante;
- @ L'absence de soins appropriés en cas de maladie;
- @ Peu ou pas d'occasions de garder le contact avec parents et proches.



Ain O Salish Kendra (ASK), Bangladesh

Le programme HELP dirigé par ASK au Bangladesh fournit soins de santé, éducation et protection juridique aux enfants qui travaillent. L'accès aux soins de santé est assuré en coopération avec les employeurs et les tuteurs, dans les dispensaires de proximité et les hôpitaux locaux. Les besoins éducatifs sont couverts par les cinq centres d'accueil mis en place par ASK et qui offrent un système d'apprentissage souple spécialement adapté aux contraintes de travail de l'enfant. Au lieu de se sentir marginalisé, l'enfant peut venir quand il veut. Le consentement des parents est exigé pour l'inscription au programme. Si l'assiduité de l'enfant augmente et qu'il fait des progrès sensibles, le centre l'encourage à s'inscrire dans une école officielle. ASK est avant tout une organisation de défense des droits humains. Elle offre une aide juridictionnelle et un service de secours aux enfants victimes de sévices ou d'abus.

Même si la sensibilisation cherche à améliorer toutes les conditions de travail et d'emploi, il peut s'avérer nécessaire de la concentrer sur certains secteurs clés de sorte que le message soit aussi clair que possible. La condition préalable à l'amélioration des conditions de travail est un changement d'attitude chez les employeurs. Il pourra donc être utile de mettre en relief certains aspects de la vie des enfants employés domestiques pour amener l'employeur à y réfléchir et peut-être à voir son employé de maison sous un jour différent - sans toutefois risquer de l'aliéner en l'accusant de cruauté ou d'exploitation.

La question de savoir comment gagner les employeurs à la cause de ceux qui cherchent à améliorer les conditions d'emploi et de travail des enfants domestiques est délicate, et elle est abordée à maintes reprises dans le présent manuel.

La situation ne peut que s'améliorer.



3. Sensibilisation visant à réhabiliter et réinsérer les enfants domestiques

Il importe de ne pas oublier que le fait de réclamer que l'on retire tous les enfants, quel que soit leur âge, du marché de l'emploi, ou le fait de contribuer à ce résultat, n'est pas sans implications. Qu'advient-il aux enfants concernés? Que peuvent faire d'autre des enfants âgés de 10 ou 12 ans qui se retrouvent livrés à eux-mêmes dans un centre urbain?

Beaucoup d'enfants qui travaillent, que ce soit dans un emploi domestique ou un autre type d'emploi, ont été placés par leurs parents. Ils n'imaginent pas de faire autre chose qu'un travail qui rapportera de l'argent à eux-mêmes ou à leurs parents. Certains ne peuvent pas rentrer chez eux, même s'ils ne craignent pas d'être mal reçus, soit parce que c'est trop loin et qu'ils ne savent pas comment faire, soit parce qu'ils n'ont pas l'argent du voyage. D'autres ne voudront pas retourner chez eux - soit parce qu'ils y risquent des sévices, soit parce qu'ils savent que leurs parents seront fâchés et les renverront tout simplement travailler. Sans possibilité de recours à un lieu sûr, de refuge ou de soins, ils chercheront sans doute dès que possible une nouvelle place de domestique. Ou bien ils trouveront dans la rue une occupation moins sûre, plus

vulnérable et où les risques de violence pourront être encore plus grands.

Donc, avant de réclamer que tous les enfants employés de maison soient affranchis des emplois domestiques, il faut commencer par voir dans quelle mesure ils pourront être réhabilités par réintégration dans leur famille, ou si cela n'est pas viable, par insertion dans une structure adéquate. En l'absence de maison sûre, ou de refuge temporaire et d'aide susceptible d'aider l'enfant à retourner chez lui ou à entreprendre un autre type d'activité, il faudra surseoir à toute sensibilisation de ce type. Encourager des enfants à abandonner un emploi sans se soucier de ce qu'il adviendra d'eux serait irresponsable. Il vaudrait sans doute mieux se concentrer sur la prévention, en visant les familles des enfants domestiques plutôt que leurs employeurs ou les enfants eux-mêmes.

4. Sensibilisation visant à empêcher le recrutement des enfants comme employés domestiques.

Mieux vaut prévenir que guérir. On peut exercer des pressions à différents niveaux - sur les employeurs, sur les décideurs politiques, pour empêcher le recrutement des enfants comme domestiques. Mais la méthode de prévention la plus efficace

serait de tarir la source des enfants domestiques.

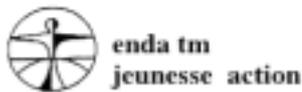
Une éducation adaptée de bonne qualité et de meilleures possibilités d'emploi finiront par contribuer à ce résultat. Mais en attendant, la meilleure façon d'empêcher les enfants de pénétrer sur le marché de l'emploi, c'est de convaincre leurs parents qu'il faut qu'ils les gardent chez eux et qu'ils les envoient à l'école, et que c'est une option viable et souhaitable.



Mike Sheil/Black Star

ENDA, Sénégal

ENDA, au Sénégal, travaille avec les enfants employés domestiques depuis plusieurs années, et s'intéresse depuis peu au problème de la prévention. Les jeunes employés domestiques à Dakar identifient ceux qui dans leur village d'origine ont le plus d'influence au sein de la communauté. Ce sont les crieurs publics, les chefs traditionnels, les maîtres d'école et le personnel des dispensaires et centres de soins locaux. Des réunions - "tribunes libres" - sont organisées sur la place du village et les jeunes travailleurs y racontent leur expérience et provoquent un débat général. Ils identifient eux-mêmes les problèmes et comment y remédier. On invite des journalistes, et on donne de petites représentations avec des sketches, des poèmes et des chansons. Le message est que les filles doivent être gardées au village et aller à l'école.



Dans les pays où les recruteurs et les trafiquants vont dans les campagnes tenter les familles en leur offrant de l'argent liquide et en leur faisant miroiter des occasions en or, il faut aussi mettre un terme à leurs activités. Cela supposera de dénoncer les pratiques des réseaux de traite et leurs complices aux frontières nationales ou dans des pays de passage, et de faire le maximum pour qu'ils fassent l'objet de poursuites.

Etablir une hiérarchie dans les objectifs

Il faudra prendre en considération toutes sortes d'éléments spécifiques à la localité et aux circonstances de l'emploi des enfants comme domestiques pour établir une

hiérarchie dans les objectifs. Parmi les plus évidents on citera:

- @ L'âge des enfants domestiques: si la majorité des enfants qui sont employés comme domestiques est âgée de 14/15 ans et plus, il s'ensuivra que l'effort de sensibilisation devra porter sur l'amélioration des conditions de service et d'emploi plutôt que sur le retrait de l'emploi, et inversement.
- @ Le processus de recrutement: là où les recruteurs, leurs agents ou les trafiquants sont actifs, la sensibilisation devra peut-être porter avant tout sur la prévention.
- @ Le degré de servitude et d'exploitation: là où les enfants sont effectivement coupés de leurs famille et sont quasiment ou réellement en situation d'esclavage, il faudra considérer comme prioritaire leur délivrance et leur réinsertion.
- @ L'existence d'autres options: la sensibilisation visant à retirer les enfants domestiques du marché de l'emploi ne saurait être entreprise tant qu'on n'a pas des solutions de rechange à leur proposer.
- @ Les tendances de l'emploi des enfants: lorsque l'emploi des enfants est en hausse, soit du fait de la commercialisation soit de l'augmentation du nombre des orphelins imputable à la progression du VIH/SIDA, cela pourra avoir une incidence sur les priorités.
- @ Les attitudes sociales existantes: là où le placement des enfants comme domestique est perçu comme une certaine forme de substitution parentale plutôt que comme un emploi, cela pourra également avoir une incidence sur les priorités.



Mesurer les progrès accomplis

Tout objectif doit permettre de fixer un certain nombre de cibles ou jalons mesurables. Ces jalons mettront en évidence les progrès concrets réalisés sur la voie de l'objectif global - par exemple tant d'enfants domestiques inscrits à l'école; ou bien ils porteront sur le processus ou la stratégie élaborée pour atteindre l'objectif, - par exemple tant d'organismes d'entraide créés par les enfants domestiques eux-mêmes.

Il est notoire que les effets de la sensibilisation sont difficiles à mesurer. A moins de mener des enquêtes coûteuses auprès des ménages avant et après une campagne, comment saurait-on apprécier dans quelle mesure les attitudes sociales ont changé? On peut toutefois fixer des jalons pour les objectifs du programme et mesurer les progrès accomplis. Par exemple, si l'on a choisi de créer une alliance d'organisations similaires dans le cadre de la stratégie qui vise à dénoncer

le problème et à effectuer un changement d'attitude chez le public, il pourra s'avérer utile d'avoir un nombre cible de membres de l'alliance et un nombre cible d'activités de sensibilisation communes: tant de réunions, tant d'annonces publiques, tant de nouveaux membres, etc.

Si la visibilité du problème est importante, on pourra prendre comme cibles le nombre de mentions dans la presse et à la télévision, le nombre de cas d'enfants domestiques répertoriés et publiés, ou le fait d'avoir rallié à la cause une ou plusieurs personnalités éminentes publiques - célébrités, épouses de chefs d'état, ministres ou leurs conjoints, etc.

Si ces cibles sont atteintes, cela ne voudra pas forcément dire qu'il y a eu des changements majeurs dans la pratique, mais on pourra en déduire certains changements d'attitude. On pourra considérer que ce sont les signes avant-coureurs d'un changement social en train de s'amorcer. D'autre part, si vous constatez soudainement une percée après une longue période de progrès lent, prenez soin d'analyser soigneusement



ce qui s'est passé - ce n'est peut-être pas exclusivement grâce à vous! S'il y a une poussée qui vient d'ailleurs, abondez dans le même sens plutôt que de rivaliser en termes de "c'est nous qui avons fait ça" "non, c'est grâce à nous!". Si le changement s'accélère, sachez reconnaître aux autres le mérite qui leur revient.

Beaucoup d'organisations se lancent dans des campagnes de sensibilisation sans avoir bien réfléchi à la façon dont elles suivront et mesureront les progrès accomplis. C'est une erreur à ne pas commettre. On trouvera au chapitre cinq des idées complémentaires quant à la mesure des efforts de sensibilisation

Exercice: faire le tri des objectifs de la sensibilisation

Tout d'abord, dressez la liste des quatre objectifs globaux déjà décrits (à la page 18) en fonction de votre ordre de priorité, en supprimant ceux qu'il ne vous paraît pas nécessaire ou opportun de poursuivre dans les cinq années à venir.

Sous chaque intitulé, identifiez un ou plusieurs objectifs intermédiaires à moyen ou à court terme. Par exemple: sensibiliser l'opinion aux droits des enfants; faire mieux connaître leurs besoins; faire adopter une loi ou un règlement relatif aux horaires de travail du personnel domestique, particulièrement pour les moins de 18 ans. A côté de chaque objectif, indiquez une cible et comment vous parviendrez à mesurer les progrès accomplis.

Ensuite, identifiez plusieurs actions en rapport avec ces objectifs. Par exemple: créer des clubs d'enfants domestiques; faire participer les employeurs à des programmes de sensibilisation; sensibiliser dans les écoles; obtenir le soutien des chefs religieux ou de ceux qui ont la responsabilité de communautés; familiariser les médias avec le problème. Ne vous concentrez pas pour l'instant sur les types d'actions et de techniques - on en reparlera dans le chapitre suivant.

Vous souhaitez peut-être organiser un atelier avec des collègues pour mener à bien cet exercice. Vous pourrez alors inscrire séparément les objectifs, les cibles et les actions sur des papiers de couleurs différentes. Vous pourrez ensuite les épingler et les agencer en fonction du consensus qui se dégagera en matière de priorités.

La dernière étape consiste à intégrer tous les objectifs dans un cadre temporel en précisant comment et quand ils pourront être atteints. Cette partie de l'exercice peut également se faire à un stade ultérieur.

Résumé

La sensibilisation doit s'intégrer dans un programme global et équilibré dans sa démarche. Avant d'entamer un travail de sensibilisation, il importe que vous déterminiez ce que vous visez à long terme. Vos objectifs globaux vous guideront vers d'autres objectifs intermédiaires et à plus court terme qui constitueront des étapes sur la voie du but final. Ce sont eux qui vous permettront de décider des actions à entreprendre. Il importe de pouvoir mesurer les progrès accomplis.

Chapitre trois:

Techniques de sensibilisation et publics cibles

Le chapitre précédent portait sur ce que la sensibilisation pouvait essayer d'accomplir. Ce chapitre-ci présente une série de techniques - le 'comment'. Les techniques retenues dépendront à la fois du 'quoi' et du 'qui' - le public cible. Toute stratégie de sensibilisation doit constituer un équilibre entre ces trois ingrédients.

Les techniques ont été subdivisées en 'sensibilisation silencieuse' et 'sensibilisation audible'. La 'sensibilisation silencieuse' sera utilisée dans les cas où un entretien privé et la persuasion individuelle semblent devoir être plus productifs et lorsqu'il vaut mieux éviter une atmosphère de critique et de confrontation publique.

La sensibilisation audible signifie une action publique et tend par conséquent à toucher un public plus large de façon moins personnalisée ou directe. Elle présente l'avantage d'être éventuellement plus économique en permettant de soulever les problèmes en public et de permettre de changer les mentalités. Toutefois, si la sensibilisation audible manque de tact et qu'elle aboutit seulement à vexer publiquement les personnes dont on essaie justement de changer les attitudes, ou à aliéner les décideurs influents, elle ira à l'encontre du but recherché.

Dans la plupart des stratégies de sensibilisation, il faut combiner les techniques silencieuses et audibles. Souvent, celles-ci se renforceront mutuellement. Lorsque le sujet à traiter est difficile et sensible, surtout s'il s'agit d'une question sur laquelle les autorités préfèrent fermer les yeux, il est sage de ne pas l'aborder en fanfare. Mieux vaut constituer un réseau d'alliés par une sensibilisation silencieuse, et progresser peu à peu vers le stade où l'on a le courage de se lancer dans une action plus audible.

Ceci est d'autant plus vrai lorsque les membres de l'équipe ont besoin de développer leur savoir-faire ou qu'ils ne sont pas encore prêts à prendre le devant de la scène. Si vous n'êtes pas quelqu'un de très ouvert et disposé à affronter la controverse et la critique, le travail de sensibilisation audible peut être intimidant.

Il ne faut pas oublier non plus que tout élément d'un programme visant à améliorer la situation des enfants domestiques comportera des occasions de sensibilisation. Par exemple, si vous vous occupez d'un service comme un programme d'enseignement, il sera possible de sensibiliser les enseignants et les employeurs des enfants qui le fréquentent. Si vous faites une enquête, vous pourrez sensibiliser les personnes qui s'occupent du dépouillement ou du traitement des données. Si possible, les étudiants ou autres personnes occupant ces fonctions devraient plus tard devenir des défenseurs des droits. C'est une possibilité à envisager au moment de l'entretien initial avec les candidats.

N'est-ce pas exclusivement l'affaire des femmes?

"Il me semble que toute cette question du travail domestique des enfants, ce n'est que l'affaire des femmes. Les jeunes domestiques sont des filles, et les employeurs sont toujours des femmes."

"Que voulez-vous dire au juste?"

"Tous vos efforts vont devoir se concentrer sur les femmes. Ce sont elles qui devront changer."

"Les femmes constituent bien sûr un public important. Mais qu'en est-il des hommes dans le ménage? Il se peut qu'eux aussi maltraitent les domestiques, ou même qu'ils les exploitent sexuellement!"

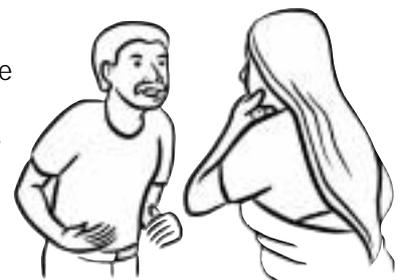
"Il y a du vrai là-dedans..."

"Et vous me dites que les hommes n'ont aucune influence dans le ménage, que les femmes gèrent le ménage sans essayer de faire ce que veulent les hommes?"

"Eh bien non. Mais tout le monde sait que le travail domestique, c'est l'affaire des femmes."

"Donc vous dites que les hommes ne doivent rien faire pour partager le fardeau ou participer aux corvées du ménage?"

"Pas exactement ..."



La sensibilisation silencieuse

1. Techniques interpersonnelles

On peut dire pas mal de bien de l'interaction directe avec les acteurs clés - les parents, les employeurs et les enfants domestiques eux-mêmes, ainsi que d'autres personnes qui pourraient faire partie d'une alliance - enseignants, anciens du village, prêtres, imams, chefs locaux, ONG, travailleurs, gouvernementaux, journalistes, personnalités, hommes politiques, etc.

La première chose à faire sera de voir comment toucher le public cible - un problème assez difficile en ce qui concerne les employeurs et les enfants domestiques eux-mêmes. Certaines organisations ont fait preuve d'imagination pour savoir où trouver les enfants lorsqu'ils ne sont pas à la maison, soit dans le cadre de leurs occupations ou pendant leur jour de congé. Le Mouvement national des travailleurs domestiques de Mumbai prend contact avec les enfants tôt le matin, aux endroits où s'effectue la collecte du lait; le Grupo de Trabajo Redes au Pérou contacte aussi les enfants domestiques tôt le matin - dans les boulangeries où ils vont acheter le pain de la famille. Plusieurs organisations ont résolu le problème en contactant les employeurs par le truchement des services qu'ils fournissent. Des exemples des stratégies qui ont fait leurs preuves sont évoqués plus en détail dans le chapitre suivant.

Ensuite, la tâche la plus importante consiste à prévoir exactement quel est le message que vous voulez transmettre, et en particulier ce que doit faire, selon vous, la ou les personne(s) appartenant à votre public cible, suite à cette interaction. Il ne faut pas que le message ait l'air d'un sermon ou d'une harangue. Il doit respecter les valeurs de ceux à qui il s'adresse et il doit contenir des aspects qui puissent se référer à leurs intérêts. Le message doit aussi ouvrir la voie à un dialogue - pour permettre aux auditeurs de réagir.

WAO Afrique, Togo

L'Association mondiale pour les orphelins et les enfants abandonnés (WAO Afrique) au Togo, a entrepris une sensibilisation auprès des parents pour les persuader de réévaluer l'enfance et de considérer leurs enfants, surtout les filles, comme un investissement. Ils font comprendre qu'un enfant est un patrimoine et une source de richesse qu'il ne faut pas gaspiller. Parfois ils racontent une histoire pour se faire comprendre.

Ils rappellent aux parents que, lorsqu'ils quitteront ce monde, on évoquera dans leur oraison funèbre ce qu'ils auront laissé après eux - leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Ensuite on leur raconte l'histoire des trois fermiers. Le premier fermier vend son maïs sur pied, alors qu'il est encore sur le champ. Le deuxième fermier vend son maïs encore frais et le fait griller au bord de la route. Le troisième fermier attend que le maïs sèche, puis le met en sacs avant de l'emmener au marché, où il en obtient le meilleur prix. Ils établissent un parallèle avec l'éducation: l'enfant qui bénéficie d'un investissement de longue durée est celui qui deviendra quelqu'un dont la famille pourra être fière - il sera soldat, professeur, médecin.



Par exemple, si le message transmis aux parents est qu'il vaut mieux garder leurs filles chez eux et les envoyer à l'école, il faut souligner les possibilités qui en résulteront tant pour la fille que pour sa famille. Il ne faut pas leur parler d'un ton supérieur comme s'ils étaient ignorants.



J'ai essayé de leur parler des droits de l'enfant

"Aujourd'hui, j'ai rencontré les parents d'un enfant employé de maison, et je leur ai dit qu'ils avaient porté atteinte aux droits de leur fille."

"Et ils ont été d'accord?"

"Ils ne savaient pas de quoi je parlais. Ils n'avaient jamais entendu parler de la Convention, ou des droits de l'enfant."

"Donc je suppose que vous les avez informés?"

"Oui. J'ai mis du temps à le leur expliquer."

"Et après, qu'ont-ils dit?"

"Ils ont dit que la Convention ne les concernait pas, qu'ils ne pouvaient pas se permettre de garder leur fille à la maison, et c'est tout."

"Oh mon Dieu, que ces gens sont ignorants!"

"En fait, c'est moi l'ignorant. J'aurais dû leur demander si leur fille était heureuse et si elle avait des chances de réussir dans la vie."

Des contacts personnels peuvent être pris avec des groupes, ou lors de réunions avec des individus, des familles ou des ménages. Certaines organisations ont constaté que, lorsqu'une expérience vécue est racontée par un enfant domestique, par exemple à des parents, des professeurs ou des anciens du village qui les a envoyés, la persuasion est bien plus efficace. Lorsqu'un domestique ne peut être présent en personne, le mieux est de recourir à des histoires de cas vécus - présentés de préférence à l'aide de films vidéo.

2. Sketches et pièces de théâtre

Sketches et pièces de théâtre représentant les difficultés rencontrées par les enfants domestiques et certains de leurs problèmes peuvent être très utiles dans le travail de sensibilisation silencieuse. Ces pièces peuvent être jouées dans les écoles, dans les réunions de groupes féminins, ou dans une autre manifestation locale. Si les enfants domestiques y participent eux-mêmes, ces pièces auront l'air plus authentiques et plus convaincantes. L'une des raisons de l'efficacité de ce support est que les messages peuvent être transmis sans entraîner d'accusation ou de confrontation.

ENDA, Sanayo



Une saynète, intitulée Sanayo, ce qui veut dire 'nous sommes fatigués' a été conçue et montée par de jeunes travailleurs domestiques pour illustrer leurs problèmes. Elle a été jouée dans une réunion préparatoire à la Conférence de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1993 sur l'assistance à l'enfant africain. Depuis lors, elle a été représentée dans plusieurs endroits de Dakar.

Dans la pièce, une 'patronne' prend une fille à son service, puis la maltraite devant ses amis en l'accusant d'erreurs dans le service, la préparation des aliments, et autres travaux. A leur tour, les amis se mettent à se moquer de la jeune fille, et la petite fille de la patronne l'accuse à tort d'avoir volé et de s'être mal conduite de plusieurs manières. Finalement, elle est mise à la porte, sans qu'on lui remette aucun salaire.

Beaucoup de parents qui envoient leurs enfants dans une ville éloignée pour y trouver du travail comme domestiques ne savent guère que leurs enfants en souffrent - suite à une alimentation insuffisante, de mauvaises conditions de travail, une absence de rémunération et parfois de mauvais traitements. Ils ne se rendent pas compte que leur enfant peut être très malheureux. S'ils découvrent ce qu'elle est peut-être en train de subir grâce à un sketch ou une pièce de théâtre, ils absorbent plus facilement l'information et se sentent moins accusés.

Les chansons et les poèmes, de même que les histoires, sont tout aussi efficaces. Dans beaucoup de cultures, il existe une version du conte de Cendrillon [voir encadré], qui peut être utilisé pour illustrer la situation d'un enfant domestique dans un ménage où on l'opprime; le public est invité à suggérer d'autres fins plausibles à l'histoire.

L'histoire de Cendrillon

L'histoire de Cendrillon - qui provient d'Europe centrale - concerne une petite fille dont la mère est morte et le père s'est remarié. La nouvelle épouse, marâtre de Cendrillon, a deux filles et elles traitent toutes les trois Cendrillon comme leur servante. Elle travaille pour elles nuit et jour, et vit dans la cuisine - parmi les cendres et les tisons du feu de la cuisine - d'où son nom. La vie malheureuse qu'elle est forcée de mener à cause de la mort de sa mère évoque des souvenirs pour les orphelins de toute société, et de nombreux contes populaires du monde entier ont des héroïnes de ce genre.



L'histoire se termine bien. Un soir que sa belle-mère et ses demi-soeurs se rendent au bal de la Cour, sa marraine fée lui apparaît et d'un coup de baguette magique, lui donne une belle robe, ce qui lui permet de s'y rendre aussi. Là, elle rencontre le Prince, qui tombe amoureux d'elle. Bien que son identité soit mystérieuse, on la recherche dans tout le royaume et on finit par la découvrir car personne n'a le pied assez petit pour pouvoir mettre la pantoufle de verre qu'elle avait oubliée. Ainsi, elle est libérée de sa vie de misère et devient princesse. Il n'est pas rare que les parents des enfants domestiques d'aujourd'hui espèrent eux aussi que leur fille rencontre un futur époux riche et prospère. Mais, même les jeunes filles qui en rêvent n'ont pas souvent accès à la magie qui a sorti Cendrillon de son existence misérable.

Certaines évocations créatives du triste sort des enfants domestiques peuvent être utilement appliquées dans les activités de sensibilisation plus audibles [voir ci-dessous]. Des sketches de théâtre de rue peuvent être présentés sur les grand-places, dans les gares et autres endroits publics de ce genre. Les médias destinés au public enfantin peuvent présenter des concours d'anecdotes ou de poésie.

3. Travailler ensemble: un réseau de personnes aux idées communes but

La création d'un réseau d'individus et organisations animés des mêmes intentions exige une sensibilisation et constitue en soi un jalon vers une sensibilisation plus audible, plus générale. Celle-ci peut être le fruit d'une initiative individuelle, suivant la même approche que la sensibilisation interpersonnelle: exprimer un message simple et savoir quel est le résultat que l'on attend de l'interlocuteur.

On peut aussi organiser une manifestation plus importante, telle qu'un atelier ou une conférence, à laquelle on peut inviter des individus et organisations poursuivant le même objectif. On peut présenter des vidéos, des sketches et des chansons. Une réunion peut permettre de créer officiellement un réseau ou une alliance d'organisations. Une manifestation fournira l'occasion d'une sensibilisation plus audible: elle pourra faire l'objet d'articles dans les médias.

Save the Children UK (SC UK), Amérique du Sud

Comme première étape sur la voie d'une stratégie régionale d'élimination de l'emploi nuisible des enfants dans le ménage de tiers, Save the Children Royaume-Uni (SC UK) a organisé une Réunion technique à Lima, au Pérou, en septembre 1999. Une série d'organisations venues de sept pays (Colombie, Haïti, Brésil, Pérou, Paraguay, Equateur et Bolivie) y participaient, aux côtés de la Confédération des travailleurs domestiques d'Amérique latine et des Caraïbes, certains fonctionnaires gouvernementaux et des représentants de l'UNICEF, de l'OIT/IPEC et de SC UK. C'était la première tentative régionale jamais effectuée en Amérique latine pour susciter, à l'échelle des organisations, une prise de conscience du travail domestique des enfants.

Suite à la réunion, un programme d'activités différentes a été mis au point dans les différents pays. Il a pour but de transformer en profondeur les attitudes et les pratiques liées à l'emploi de filles dans les ménages, par l'intermédiaire de changements législatifs, éthiques et comportementaux. Dans le cadre de la sensibilisation, le programme s'efforce d'étayer les arguments visant à défendre les enfants et adolescents domestiques et leurs droits. Un large partenariat est en cours d'élaboration entre les organisations de la base, les syndicats, les ONG, les médias et les autorités. On tient compte des considérations de genres et de droits, et les tâches ménagères sont reconnues comme un travail et non comme une éducation de substitution.



Save the Children

Lors de la création d'un réseau, ayez présente à l'esprit une image claire de son objectif primordial, ce qui vous permettra de bien choisir vos associés potentiels. S'agit-il de mettre en commun vos expériences du programme? S'agit-il de mettre au point un projet de recherche commun? S'agit-il d'offrir aux enfants domestiques une tribune leur permettant de s'exprimer eux-mêmes? La collaboration entre organisations peut être difficile et prendre du temps; elle ne doit donc pas être un but en soi. Les avantages d'une influence et d'un rôle accru des organisations par rapport à la politique publique doivent être évidents.

Dans le cas de la traite d'enfants, surtout si elle est internationale, il est essentiel que toutes les organisations situées aux différentes étapes de la chaîne mènent une action conjointe. La priorité reviendra sans doute à la constitution d'un réseau régional ou international, comprenant des représentants des gouvernements et des services chargés de faire respecter la loi.

La sensibilisation audible

1. Campagne dans la presse écrite et les autres médias

Lorsque l'on parle de sensibilisation, la campagne d'information est ce qui vient d'abord à l'esprit. Evoquer un sujet dans les médias et dans la presse écrite permet d'y sensibiliser le public. Par conséquent, toute action de sensibilisation concernant le travail domestique des enfants devrait s'efforcer d'obtenir une couverture dans la presse et les médias.

Cependant, la première chose à noter est que ce qui fait le bon journalisme - le sensationnel - n'est peut-être pas le message que vous souhaitez faire passer. Dans le cas des enfants domestiques, s'il y a eu des cas de sévices et qu'il est nécessaire de faire pression pour que les coupables soient poursuivis, une information dans la presse peut être très utile.

Mais, d'une manière générale, la recherche du sensationnel dans le cas des enfants domestiques risque de ne pas être utile. Dans beaucoup de cas, les employeurs qui liront des articles relatant la maltraitance à enfants ne verront aucun rapport entre de telles horreurs et leur propre comportement envers leurs jeunes domestiques.

Il vous faudra donc veiller à fournir le maximum d'informations pour étayer tout article de presse ou émission dont vous avez été l'inspiration. Par exemple, vous pourriez organiser une manifestation - une conférence, par exemple - qui pourra être couverte. Ou bien vous pourriez publier un rapport. Vous pouvez également contacter les journalistes personnellement, pour voir s'ils s'intéressent à ce sujet, et les encourager à écrire un article, peut-être en rendant visite à votre projet. Il vous faudra peut-être être sélectif dans votre choix de médias. Choisissez les journaux, revues et émissions qui ne donnent pas dans le sensationnel mais traiteront les thèmes de manière impartiale. Vous pouvez aussi choisir les revues que vous savez être lues par votre public cible. Par exemple, les revues féminines peuvent être un support idéal pour toucher les employeurs.

Une autre manière d'obtenir une couverture dans la presse et les médias est d'organiser des manifestations présentant un attrait visuel ou faisant appel à des vedettes ou des personnalités en vue. L'idée d'une 'Journée' ou d'une 'Semaine' a donné de bons résultats. ENDA (une ONG sénégalaise) organise un rassemblement annuel des enfants domestiques à l'occasion du 1er mai. Les défilés et rassemblements, surtout si des enfants y participent et peuvent prendre la parole ou faire des exposés, tendent eux aussi à recevoir une couverture; c'est là le type de manifestation organisé avec succès par la Fondation Visayan aux Philippines. Lors de toutes ces manifestations, il est important de prévoir des supports visuels de qualité: affiches, slogans, pancartes, badges et auto-collants ainsi que, si possible, t-shirts.

Lorsque vous essayez de persuader la presse et les médias de couvrir un événement, il vous faut publier des communiqués de presse, et les faire suivre d'appels téléphoniques et de courriers électroniques pour encourager la participation. Si personne dans votre équipe n'a l'expérience de ce type d'initiative, il vous faudrait obtenir des conseils ou une formation. Lorsque vous essayez d'attirer l'attention d'un journaliste particulier pour couvrir un événement, il est préférable d'établir un contact personnel et d'essayer de l'entretenir. Dans le monde de la presse écrite, ce sont les contacts personnels qui font toute la différence. Rappelez-vous que, pour avoir un impact durable, un message doit être entendu non pas une seule fois, mais très souvent. Il ne faut pas assaillir la presse, ce qui aurait un effet dissuasif, mais soulever la question plusieurs fois au bon moment en adoptant des démarches différentes.

Faire passer le message: le rôle de la radio

La radio peut être un moyen extrêmement efficace et relativement peu coûteux de toucher un grand nombre de personnes dans toutes les couches de la société. C'est un moyen particulièrement utile car il permet d'atteindre les habitants des régions rurales et les personnes qui ne savent pas lire.

La radio peut aussi être un moyen efficace de recevoir l'information. On peut recueillir les avis du grand public par des émissions du type "le téléphone sonne" et des interviews. C'est aussi un bon moyen d'encourager un débat public et d'attirer l'attention des décideurs.

L'ONG Foyers Maurice Sixto en Haïti possède un créneau hebdomadaire à la radio nationale qui permet d'évoquer la situation des "restaveks" (les enfants domestiques).

Au Malawi, un feuilleton radiodiffusé a été choisi pour faire passer le message aux employeurs sur la nécessité de modifier leur comportement. La démarche est généralement progressive et ne dénonce pas l'emploi d'enfants domestiques.

Au Kenya et aux Philippines, certaines organisations ont réussi à susciter une prise de conscience de la situation des enfants domestiques au niveau tant local que national, grâce à des émissions de radio. Des travailleurs domestiques, enfants et adultes, ont été invités à parler de leurs problèmes et des changements qui devraient intervenir dans la société.



2. Lobbying et pression politique

Le lobbying a pour but d'exercer une pression sur les responsables politiques et autres décideurs quant à la mise au point et à l'application de la politique publique. L'objectif peut être l'adoption d'une loi ou d'une réglementation, ou simplement d'obtenir une déclaration de haut niveau concernant une pratique en usage dans la société, afin d'obtenir une couverture dans les médias et de fixer une norme qui pourra être suivie par d'autres.

Le lobbying peut se faire en silence, mais lorsqu'il est fait à voix haute, il constitue la forme la plus ouverte de sensibilisation - et aussi celle que détestent en général les hommes politiques, les bureaucrates et autres représentants de l'ordre établi. Si on pratique le lobbying en s'efforçant d'obtenir un maximum de publicité, il aboutit presque toujours à une situation conflictuelle. Il est conçu pour faire honte aux décideurs et les dénoncer, et inciter le grand public à faire pression sur eux. Comme il est nécessaire d'attirer l'attention, les groupes de pression peuvent présenter leurs arguments d'une manière délibérément conçue pour aiguïser l'appétit d'un public avide de controverse et de scandale - souvent en s'appuyant sur des cas vécus. Par conséquent, il peut s'agir d'une méthode trop directe, et qui peut aller à l'encontre du but recherché si on ne la manipule pas avec prudence. Demandez conseil à des lobbyistes expérimentés avant d'y recourir.

Le lobbying peut aussi être pratiqué en coulisse, auquel cas on court moins le risque d'encourir la réprobation des autorités. L'inconvénient de cette méthode, c'est qu'elle est parfois moins efficace. Sans la pression des médias et le tollé général entraîné, les hommes politiques et les décideurs risquent de ne pas prendre les mesures nécessaires. Lorsque le travail domestique des enfants déborde pour devenir un abus flagrant des droits des enfants - comme dans le cas de la maltraitance, du trafic d'enfants et de l'exploitation sexuelle - une couverture maximum est nécessaire. Une pression plus discrète, plus subtile auprès des personnalités politiques et de l'administration - réunions, invitation à prendre la parole lors d'ateliers ou de rencontres ouvertes au public - se prêtent mieux à une campagne générale sur le problème.

Promouvoir un changement législatif: la Fondation Visayan Forum (VF)



'Kasambahay,' not 'katulong'

BY BLANCHE S. RIVERA

IF YOU come home really late, you may soon no longer be able to ask the maid to open the gate or serve coffee. Your "kasambahay," not "katulong," may already be working overtime, and unless you're ready to pay extra, you could be sued for breach of contract.
KASAMBAAHAY/ p.6

La Fondation Visayan Forum aux Philippines essaie depuis plusieurs années de faire publiquement de la sensibilisation pour les kasambahay - les compagnons du ménage - afin d'acquérir un meilleur statut et plus de dignité pour un groupe perçu comme de niveau social très modeste. Leur approche initiale consistait à toucher les cœurs par les témoignages de mauvais traitements, en ciblant les recruteurs illicites et les employeurs maltraitants. Maintenant, ils estiment que l'heure est venue de faire reconnaître les travailleurs domestiques par la loi.

Ils proposent une magna carta des domestiques qui fixerait un salaire minimum pour tous les travailleurs domestiques âgés de plus de 15 ans, l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, et définirait des conditions de travail acceptables, selon la définition du Ministère du Travail. VF a fait remarquer aux législateurs que si le gouvernement philippin exige que les autres pays traitent correctement ses citoyennes, il peut sûrement attendre le même comportement des employeurs de son pays. Tout en intervenant auprès des législateurs, ils mènent une campagne dans les médias et développent leurs compétences et acquièrent de l'expérience dans le travail avec les journalistes. La radio, un média de longue portée, constitue leur priorité. La Fondation Visayan Forum estime que l'appui international joue un rôle très important dans la promotion de leur cause. Si le gouvernement voit que ce problème est pris au sérieux par

les organisations internationales, il est beaucoup plus susceptible de le prendre lui aussi au sérieux.

Il appartient à chaque organisation de décider quel est l'équilibre à adopter entre l'approche "en coulisse" et le lobbying pour obtenir une couverture publique. Il est possible de recourir à un lobbying efficace sans être trop menaçant - par exemple, en organisant une pétition. Il est conseillé de développer ce type d'action avec prudence, en nouant des contacts parmi les hommes politiques et les hauts fonctionnaires qui peuvent aider à faire avancer les choses dans le domaine de la définition des politiques. La Fondation Visayan Forum des Philippines estime qu'une organisation ne doit pas se précipiter dans le travail de lobbying pour les enfants domestiques si elle ne possède pas déjà une certaine expérience.

Nous voulions faire du bruit

"Nous voulions faire beaucoup de bruit au nom des enfants domestiques."

"A quoi exactement ce bruit doit-il aboutir?"

"Il empêchera les gens de maltraiter leurs enfants domestiques et de les exploiter."

"Comment?"

"Je ne sais pas exactement ..."

"Avez-vous un cas réel de mauvais traitements et d'exploitation?"

"Oui, plusieurs."

"Est-ce que l'un d'entre eux est disposé à tenter une action contre son employeur ou à raconter son histoire aux journaux?"

"Je n'en suis pas sûr."

"Alors, il vaudrait mieux vous en assurer, sinon votre bruit ne sera qu'un chuchotement."



Trouver une voix: comment travailler comme défenseur des droits

Au tribunal, l'avocat chargé de défendre un prévenu porte une toge et même, dans certains pays, une perruque, ce qui lui confère un air d'autorité et une certaine légitimité; il en résulte que son avis est plus susceptible d'être pris au sérieux. La "voix" de l'avocat au tribunal est le fruit d'une formation; elle résulte de certaines conventions sur la manière de présenter les arguments de manière convaincante, en respectant toutes les parties en cause. Lorsque des organisations se font les défenseurs d'une cause pour sensibiliser, elles aussi doivent veiller aux apparences, et décider du type de voix à adopter pour convertir les personnes à leur cause.

A titre de règle empirique, on peut dire dans l'ensemble qu'il est plus facile de convaincre quelqu'un du bien fondé d'une idée nouvelle si l'on s'adresse à des personnes ayant le même

bagage, la même éducation et le même statut social. En Bolivie, par exemple, une personne portant le costume Quechua n'obtiendra aucun impact si elle rend visite à une maîtresse de maison appartenant à la bourgeoisie. Par contre, des personnes d'origine ethnique différente peuvent être irrésistibles sur un podium ou à la télévision. Elles se tiennent à une distance respectueuse, mais leur intelligence et leur éloquence peuvent laisser ébahis ceux qui avaient des préjugés concernant leur infériorité.

Les formes de sensibilisation plus audibles sont beaucoup plus facilement adoptées par des personnes qui ont de l'assurance et savent s'extérioriser. Toutefois, une prestation ostentatoire ne devrait jamais remplacer des arguments bien structurés et des stratégies bien pensées. Passer à la télévision peut paraître un coup de maître, mais rester sans impact à plus long terme. Une sensibilisation plus discrète et une voix plus calme peuvent avoir plus d'effet en fin de compte. Essayez d'encourager l'esprit d'initiative dans l'équipe de sensibilisation; permettez aux individus de prendre les initiatives dans lesquelles ils sont le plus susceptibles de réussir, et prévoyez une certaine souplesse d'adaptation dans la voix et la présentation, de manière à pouvoir toucher des publics différents.

Surtout, considérez la sensibilisation avec la même rigueur que toute autre activité, et donc pratiquez-la en professionnel. Si vous n'êtes pas sûr de la voix et de l'apparence que vous mettez au service des enfants domestiques, suivez une formation professionnelle dans le domaine des relations publiques ou des techniques de communication.

Résumé

Différentes techniques de sensibilisation conviennent à différents publics. Certaines sont silencieuses, par exemple les rencontres interpersonnelles et en petit groupe avec des parents et des employeurs. D'autres techniques sont plus audibles, comme par exemple les campagnes destinées à la presse et aux médias. La plupart des stratégies de sensibilisation recourent à une combinaison de techniques silencieuses et audibles. Toute sensibilisation sera consolidée par un recours aux enfants domestiques eux-mêmes, dans des sketches, des pièces de théâtre, et si on leur permet de raconter eux-mêmes leur histoire. Il faut éviter de recourir aux techniques conflictuelles et à sensation.



TWAA, The Working Women's Association, Pakistan

Chapitre quatre:

Adoption d'une stratégie de sensibilisation efficace

Dans ce chapitre, nous examinerons l'adoption de stratégies de sensibilisation visant différents publics clés appartenant à différentes couches sociales. Nous intégrerons donc différentes questions déjà examinées - le quoi, le comment, le qui - dans des scénarios plus spécifiques. Nous commencerons pas le "qui" - les publics cibles. Ce sont les parents des enfants domestiques, les enfants eux-mêmes, les employeurs et les décideurs.

Lorsque vous envisagez la mise au point d'une stratégie de sensibilisation, l'orientation de votre organisation, ses forces, ses faiblesses, et ses ressources humaines et financières pèsent lourd dans la balance. Certaines politiques de sensibilisation font appel à un personnel important, d'autres exigent beaucoup de moyens financiers. Par exemple, la préparation de supports est en général coûteuse, tandis que l'organisation d'une série de réunions avec des journalistes ou décideurs prend du temps et des efforts mais coûte moins cher.

Liste des éléments à organiser

Les caractéristiques suivantes de votre organisation devraient être prises en compte dans tout programme de sensibilisation:

- @ Avons-nous identifié les compétences nécessaires et existent-elles dans l'organisation?
- @ Faudra-t-il qu'un membre du personnel soit spécialement chargé de faire de la sensibilisation; si oui, quelle doit être son expérience professionnelle? Publicité? Journalisme? Communications? Formation des adultes?
- @ La sensibilisation exige du temps. Comment trouverons-nous ce temps?
- @ Avons-nous des ressources financières suffisantes pour mettre en place un effort spécial de sensibilisation? Serait-il préférable de tirer le parti maximum des possibilités de sensibilisation résultant de notre programme de services?
- @ Si le personnel n'est pas très au courant de la sensibilisation, est-il disposé à recevoir une formation ou une orientation? La sensibilisation, c'est l'affaire de tous!
- @ Avons-nous les moyens de suivre et d'évaluer notre travail de sensibilisation?

Il est important de posséder compétences et savoir-faire, et vous devrez peut-être investir du temps et des efforts dans une formation avant de devenir trop ambitieux. Le mieux est de consolider le savoir-faire et la notoriété de l'organisation avant d'essayer d'influencer les personnalités politiques de haut niveau. Quant à l'information, il est peut-être préférable ici aussi de commencer par une action locale, visant les employeurs et les dirigeants locaux, pour s'occuper plus tard des émissions de télévision et de radio nationales.



Je veux organiser une campagne nationale

"Je veux organiser une campagne nationale, avec des annonces télévisées et des panneaux d'affichage dans toute la ville!"

"Cela va coûter une fortune."

"Mais il est essentiel de faire passer le message."

"Comment savez-vous que le message sera entendu si vous n'avez pas d'abord monté une campagne plus petite à l'échelle d'un quartier?"

"Cela coûterait beaucoup moins cher ..."

"Et vous pourriez mesurer les résultats."

"Ce n'est pas facile de faire de la sensibilisation."

"Vous devez apprendre à marcher avant de savoir courir."



Lisez-le dans **The NEWS**
Agence de sensibilisation
aux droits de l'enfant au
bord de la faillite!



Stratégies spécifiques pour publics clés

Il n'est pas possible de prescrire des stratégies infaillibles qui pourraient s'appliquer quel que soit le contexte aux quatre publics clés de la sensibilisation: les parents des enfants domestiques,

les enfants eux-mêmes, les employeurs et les décideurs.

Le public choisi dépendra de **l'objectif** recherché. Dans tous les cas, il faudra disposer de certaines informations concernant le public visé, afin de découvrir comment le joindre, tant du point de vue concret qu'au plan des mentalités.

Ensuite, on mettra au point des **messages** à transmettre à ce public pour le persuader de changer de façon de penser ou de comportement, de manière à faciliter la réalisation de l'objectif.

Sawa! Twende tuwafahamisha wengine kuhusu haki za watoto na wajibu wao.



Tuanze kwa kuwaonyesha kijitabu hiki.



Source: Brochure "We want our right to education", centre Kuleana pour les droits de l'enfant, Tanzanie.

Le messenger et le message

Pour réussir à modifier les mentalités, il est fondamental de choisir le message correct pour le public visé. Cependant, le choix du messenger correct est tout aussi crucial, ainsi que la méthode de transmission de l'information.

Réfléchissez à la façon dont les autres - et en particulier votre public cible - perçoivent votre messenger (il peut s'agir de votre organisation, d'une autre personne ou d'un autre groupe que vous utilisez pour faire passer le message) - car ceci risque d'affecter la crédibilité du message que vous essayez de transmettre. Si votre messenger n'inspire pas le respect, votre message ne suscitera peut-être pas la confiance, ou risque de ne pas être pris au sérieux. Mettez-vous dans la peau de votre public cible et essayez d'imaginer comment ils accueilleraient le message et le messenger que vous prévoyez.

Quels qu'ils soient, les messages que vous essayez de transmettre à votre public doivent être simples, faciles à comprendre, peu nombreux, doivent être pertinents et convaincants. Ces principes s'appliquent quels que soient le véhicule ou l'approche adoptés.

Pour s'assurer l'appui populaire en faveur d'une réforme législative qui permettrait d'améliorer les conditions de travail des jeunes de 15 ans et plus, la Fondation Visayan Forum (VF) s'est efforcée de corriger l'impression que tous les employeurs sont mauvais. Comme l'emploi de jeunes domestiques est si fréquent aux Philippines, on a jugé que ce genre de message ne ferait que provoquer des réactions négatives. Dans son message, la VF a préféré souligner que l'amélioration des relations employeur-employé permettrait d'éliminer ou de réduire beaucoup de difficultés rencontrées de part et d'autre.

En Bolivie, une association de travailleurs domestiques a constaté qu'il était préférable de se servir d' 'intellectuels' universitaires comme intermédiaires avec les employeurs d'enfants domestiques plutôt que de recourir à des femmes autochtones, car les employeurs étaient plus réceptifs au message des universitaires, considérés comme étant de rang supérieur.

Les véhicules de transmission des messages - les démarches de sensibilisation - sont présentés ci-dessous sous forme de listes de contrôle (checklists). Celles-ci comprennent les démarches directes et les démarches indirectes. Certaines démarches indirectes peuvent convenir à un autre public pour autant que les messages soient eux aussi adaptés aux deux types de public. La décision quant à l'approche à adopter devra être guidée par les facteurs propres à influencer, dans un sens positif ou négatif, le résultat de l'activité. Nous donnons donc également des listes de facteurs de réussite ou d'obstacles au succès.

Dans le cadre d'un exercice de "remue méninges" ou de planning, vous souhaiterez peut-être réaliser un exercice pour aboutir à un consensus sur l'organisation des différentes démarches. Vous pourriez commencer par donner à chaque approche un certain nombre de points sur 10; ensuite, vous déduiriez ou ajouteriez des points selon l'impact exercé par les différents facteurs de réussite ou obstacles sur l'efficacité de la démarche.

Dans chaque cas, nous avons fourni un exemple commenté de la démarche adoptée par une organisation vis-à-vis du public concerné.

D'abord, le **Syndicat des travailleurs de la conservation, de l'hôtellerie, des gens de maisons et associés de Tanzanie (CHODAWU)** s'est concentré sur une sensibilisation dans les régions de recrutement. Ainsi, le personnel de CHODAWU et les communautés locales ont défini ensemble le problème et identifié la pauvreté comme cause principale du recrutement de filles en vue du service domestique. Une activité clé a consisté à mettre au point les Comités sur le travail des enfants (CLCs) dans le cadre du système existant de gouvernement de village. Les CLCs, qui sont gérés localement au sein des communautés, sont chargés de la mobilisation locale de ressources pour empêcher le recrutement d'enfants comme employés de maison et pour retirer les enfants qui sont déjà en service domestique. CHODAWU a fait appel à la participation active de fonctionnaires gouvernementaux au niveau du district, ce qui a permis de sensibiliser au problème ces fonctionnaires, qui à leur tour ont plaidé pour l'octroi de ressources locales supplémentaires. En plus du soutien qu'ils accordent à des activités rémunératrices et de l'aide aux familles pour rapatrier les enfants domestiques, les CLC assurent le suivi de la situation dans les villages. Entre autres, ils tiennent un registre des enfants retirés des emplois domestiques et rapatriés. En plus du suivi, les CLC continuent à diffuser de l'information et à sensibiliser les collectivités au travail des enfants, souvent à l'aide des dessins de Kuleana (*voir autre exemple*).

Dessins, jeux, affiches, matériel publicitaire, discussions de groupe

Mobiliser la collectivité dans les zones de recrutement

Enfants domestiques et parents

Parents et services de proximité

Kuleana en Tanzanie aborde la question des droits de l'enfant dans les villages en discutant des besoins et responsabilités mutuels des parents et des enfants, car le concept de 'droits de l'enfant' n'est pas facile à comprendre. Kuleana a mis au point de jolis dessins humoristiques, des affiches et des jeux qui sont largement diffusés. Plusieurs d'entre eux explorent des thèmes liés au travail domestique des enfants et expliquent les dangers liés à l'envoi d'enfants en service domestique. *[D'autres aspects du travail de Kuleana sont présentés dans ce Manuel.]*

Employeurs

Ateliers et forums réguliers pour employeurs

Sensibilisation de...

Travailleurs domestiques adolescents

Histoire de Panchita et le foyer d'accueil

Couverture: Panchita, Groupe de Trabajo Redes, Lima, Pérou



En 1995, l'**Asociación Grupo de Trabajo Redes** au Pérou a commencé à travailler avec des employés de maison, en particulier avec de jeunes employés de maison à Lima. En 1998, le groupe a publié un fascicule sur 'Panchita', une jeune employée de maison fictive qui surmonte toutes sortes de difficultés. Il a été distribué surtout via le bouche-à-oreille à des enfants domestiques de toute la ville. Le fascicule contient les coordonnées du groupe et des détails de ses services. Le groupe conserve les dossiers de plus de 370 adolescents qui ont pris contact avec lui, surtout après avoir lu l'histoire de Panchita et après avoir demandé "où se trouve la Maison de Panchita?". Ainsi est née Casa de Panchita (Maison de Panchita) qui a commencé par offrir de l'aide, une information et des conseils sur des thèmes tels que les droits, la sexualité et le planning familial. En réponse à leurs demandes, le groupe a organisé de nouvelles activités, comme un atelier de danses folkloriques et un déjeuner du dimanche - que les filles achètent et préparent elles-mêmes. Tous ces changements ont encouragé à plus de discussions sur les droits des travailleurs et autres questions importantes liées à leur travail.

A Mumbai (en Inde) le **National Domestic Workers Movement** s'est associé au College of Social Work afin d'entamer dans les écoles des activités placées sous le mot d'ordre "Dans ma maison, tout le monde sait lire et écrire". Il s'agissait de toucher les travailleurs domestiques à travers les enfants de leurs employeurs. Un fois mis au courant de la situation qui existe dans leur maison, les enfants sont invités à s'engager à apprendre à leurs domestiques les rudiments de la lecture et de l'écriture pendant l'année scolaire. Ensuite, ils sont pris en charge par un étudiant du College of Social Work qui suit leurs progrès. Cette méthode permet aux écoliers de transmettre à leurs parents employeurs des messages concernant le traitement des enfants domestiques. *[D'autres aspects du travail du NDWM sont présentés dans ce Manuel.]*

Enfants des employeurs

A travers les écoles

Fonctionnaires gouvernementaux

Lobbying et campagnes, en vue d'une réforme des principes en matière d'emploi



Suite au travail de sensibilisation effectué par la **South Asian Coalition on Child Servitude (SACCS)** en 1997, la Commission nationale des droits de l'homme a recommandé que le gouvernement fédéral et celui des états interdisent à leurs fonctionnaires d'employer des enfants âgés de moins de 14 ans comme domestiques. La SACCS ainsi que d'autres organisations ont continué à exercer une pression sur le gouvernement indien par des rencontres en face à face, des manifestations, en distribuant des prospectus et en encourageant les médias à faire des reportages sur les cas de maltraitance d'enfants domestiques. En octobre 1999, les règles (de conduite) des services civils centraux ont été amendées par l'adjonction d'une disposition prévoyant que "aucun fonctionnaire du gouvernement n'emploie à son service d'enfant âgé de moins de 14 ans". Une table ronde sur le travail domestique des enfants a été organisée par la SACCS en novembre 1999 pour faire connaître l'amendement apporté aux dispositions en matière d'emploi.



Shoishab encourage les patrons à prendre une part active dans le processus de décision sur le sort des enfants domestiques. Elle organise des ateliers afin de créer un climat de confiance dans les communautés où ils travaillent pour trouver un appui. Ils organisent aussi régulièrement des réunions de discussion pour que les employeurs restent motivés envers ce travail. Une réunion annuelle a lieu, à laquelle participent des employeurs venus des différents quartiers de Dacca. Shoishab publie également des bulletins à l'intention des employeurs et ceux-ci font aussi l'objet de campagnes d'affiches sur les tableau d'annonces de quartier; les messages sont abordables, par exemple: " Je suis responsable de tous ceux qui habitent dans ma maison" et "J'ai été à l'école donc je comprends d'importance de l'instruction". Grâce à ces activités, Shoishab a constaté que les employeurs sont devenus plus réceptifs à l'idée de laisser leurs enfants domestiques participer aux activités qu'elle organise. Chez les employeurs, le changement d'attitude vis-à-vis des enfants vivant dans leur ménage est perceptible - les employeurs acquièrent peu à peu un sens de leurs responsabilités et de l'engagement qu'ils ont pris vis-à-vis des enfants qu'ils ont "pris en charge" . *[D'autres aspects du travail de Shoishab sont présentés dans ce Manuel.]*

Source: une affiche de Shoishab destinée aux employeurs: 'J'ai été à l'école, donc je comprends l'importance de l'instruction'.

1. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des parents d'enfants domestiques

Objectifs - le "quoi"?

Les parents d'enfants qui travaillent déjà ou pourraient travailler comme domestiques sont une cible importante dans le cadre de la prévention, puis de la réintégration des enfants une fois soustraits à leurs employeurs.

Où les trouve-t-on?

Dans beaucoup de pays, les enfants travailleurs domestiques proviennent en général de certaines communautés ou régions du pays. Il peut s'agir de régions pauvres et de familles en difficulté, et la solution qui consiste à envoyer les enfants - surtout les filles - travailler ailleurs est devenue une pratique établie et culturellement acceptée. On peut ainsi identifier les "communautés émettrices".

Dans beaucoup de cas, ces communautés sont éloignées des enfants domestiques, qui ne rendent que très rarement visite à leur famille. Si les filles (ou garçons) sont analphabètes, ce qui est probable dans certaines régions, le contact avec leur domicile est impossible. Par conséquent, les familles d'origine ne savent pas à quelle situation professionnelle elles ont condamné leurs enfants. Les recruteurs et trafiquants peuvent peindre un tableau enthousiaste des perspectives offertes à leurs enfants. Les parents n'ont pas les moyens de connaître la réalité, surtout si les enfants doivent être emmenés dans un autre pays ou dans un endroit où vivent peu de leurs compatriotes.

Informations clés:

- @ Connaissance des communautés émettrices et de leurs attitudes;
- @ Compréhension de leur motivation;
- @ Connaissance des pratiques en matière de recrutement, y compris, le cas échéant, en cas de trafic d'enfants;
- @ Existence de services éducatifs.

Messages éventuels

Dans le cas des sociétés émettrices, voici quelques possibilités:

- @ Il est important que les filles continuent d'aller à l'école;
- @ Si vous cédez la responsabilité de votre fille à un étranger, elle sera peut-être très mal traitée;
- @ Lorsqu'on vit en ville, on peut se sentir très seul, et personne ne s'occupe des jeunes;
- @ Les filles et les garçons qui travaillent comme domestiques loin de chez eux mènent souvent une vie difficile et sont terriblement exploités;
- @ Si votre fille vous quitte pour aller en ville, elle sera peut-être vulnérable à une exploitation sexuelle;
- @ Les filles qui ont de l'instruction vont plus loin dans la vie que celles qui n'en ont pas;
- @ Souvent, les enfants domestiques ne reçoivent pas de rémunération.

Examinez ces messages et voyez ceux qui, à votre avis, correspondent aux critères énumérés plus haut. Peut-être pouvez-vous en trouver d'autres.



Comment les influencer:

Démarches directes:

- @ Dialogues organisés au sein de la communauté locale et auxquels les parents peuvent participer; les enfants domestiques provenant de la région devraient y participer si possible;
- @ Recours aux centres informels de formation des adultes, aux services de santé, aux réunions d'associations féminines et autres groupes locaux de ce genre pour favoriser le dialogue;
- @ Sketches et pièces jouées dans les écoles et dans les lieux publics où se réunissent les parents, comme par exemple les fêtes locales;
- @ Conseils donnés aux parents et enseignants sur les activités des recruteurs et trafiquants.

Comment les influencer:

Démarches indirectes:

- @ Mise à contribution des chefs religieux et d'autres personnalités locales importantes, comme les chefs de village, afin de diffuser les messages;
- @ Recours à des spots radiodiffusés dans la langue locale, ou à des feuilletons télévisés;
- @ Essayez de veiller à ce que les enfants n'abandonnent pas l'école, mais y soient maintenus, si possible à l'aide de bourses d'études et autres programmes de soutien;
- @ Encouragez l'inscription des enfants sur le registre des naissances afin que l'âge de tous les enfants soit connu;

- @ Faites connaître les programmes locaux générateurs de revenus, surtout à l'intention des femmes, afin d'améliorer la situation de la famille et réduire la nécessité d'envoyer les enfants au travail;
- @ Encouragez les contrôles de migration, surtout le contrôle des enfants aux frontières.

Facteurs de réussite:

- @ Société relativement stable, qui ne se trouve pas en état de conflit ou de crise;
- @ Existence de services de base bien gérés;
- @ Travail préparatoire auprès des enseignants et des autorités scolaires; présentation convaincante des enjeux;
- @ Participation d'enfants, surtout ceux qui ont été domestiques;
- @ Messages efficaces concernant la réalité de la situation des enfants domestiques;
- @ Connaissance locale des droits des enfants.

Obstacles:

- @ Situation de violence, conflit ou crise sociale au sein de la société d'origine;
- @ Appartenance à des communautés distantes ou éloignées, et pratique d'une langue différente;
- @ Traditions et attitudes culturelles profondément ancrées;
- @ Pénurie de capacités et de ressources pour les ONG;



- @ Manque d'aptitudes à la négociation et à la présentation;
- @ Manque de renseignements fiables et de faculté d'analyse;
- @ Manque d'intérêt politique au niveau local;
- @ Absence d'action de la part de la police ou des autorités d'émigration contre les trafiquants.

Réseau africain de prévention et protection des enfants contre la maltraitance et la négligence (ANPPCAN), Kenya



Au milieu des années 80, une enquête sur le travail et la santé des enfants conduite dans quatre districts du Kenya a fait apparaître qu'un grand nombre d'enfants travailleurs menaient une vie très dure comme domestiques. Ils émigraient en général vers les villes à partir de certaines régions et cherchaient du travail chez des salariés des villes, souvent des enseignants. L'ANPPCAN s'est mis en devoir de réduire le nombre des enfants travailleurs. Dans un premier temps, il a lancé un programme visant à sensibiliser les parents à la situation des enfants partis en ville pour y travailler comme domestiques.

Ils se sont servis du théâtre, dans les écoles primaires. Enfants et enseignants ont composé leurs propres pièces et les ont présentées à un public de parents, professeurs, dirigeants locaux et autres enfants. De toute évidence, de nombreux parents n'avaient jamais imaginé jusque là que leurs enfants au travail puissent connaître une vie si dure. Le débat provoqué par ces représentations a permis à l'ANPPCAN d'évaluer ce que la communauté pensait de cette pratique. Ils ont établi dans chacun des quatre districts des rapports, dont ont débattu les représentants de l'administration locale. Ces ateliers ont permis de constater des problèmes socio-economiques plus profonds, de même que le fait que les fonctionnaires officiels n'étaient pas capables d'y remédier efficacement. C'est pourquoi on a créé des Equipes sur le travail des enfants (Child Labour teams) composées de membres émanant de différents ministères.



Pour remédier à la pauvreté qui amenait beaucoup de parents à retirer leurs filles (et leurs garçons) de l'école, on a mis en place dans les écoles des projets générateurs de revenus. Il s'agit de promouvoir l'élevage et la production alimentaire à l'aide de méthodes modernes. Les revenus obtenus sont utilisés pour aider chaque enfant à payer ses frais d'examen, de manuels scolaires et de papeterie. Certains enfants de familles très pauvres ont été dispensés des frais de scolarité. Ainsi, on a empêché de partir des enfants qui, autrement, seraient obligés d'aller travailler.

Un résultat très positif de cette initiative est que les services de l'enseignement du district accordent désormais beaucoup plus d'importance au maintien des enfants à l'école. Ils encouragent les enseignants à tenir des registres de présence et à ne pas renvoyer chez eux les enfants dont les frais de scolarité sont payés en retard. En même temps, les comités responsables les encouragent à identifier les enfants dont les parents ont des difficultés financières et leur indiquent des activités rémunératrices.

Source: affiche ANPPCAN "Faites cesser immédiatement la maltraitance des enfants: appelez l'un de nos centres de crise..."

2. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des enfants domestiques et des enfants en général

Objectifs: Les enfants et les jeunes ont un rôle important à jouer dans le changement des attitudes sociales. Lorsqu'ils sont déjà employés comme travailleurs domestiques, leur engagement dans un programme social ou éducatif peut leur donner confiance en eux et leur permettre de négocier une amélioration de leurs conditions de travail. S'ils ne sont pas encore employés mais

risquent d'être retirés de l'école et envoyés au travail, il est possible de les influencer, et, par leur intermédiaire, d'influencer leurs parents pour qu'ils changent d'avis. Les écoliers qui proviennent de ménages d'employeurs peuvent être sensibilisés à la discrimination dont ces enfants font l'objet et entraîner un changement de comportement dans leur famille. Ainsi les enfants ont un rôle à jouer dans la réalisation de plusieurs objectifs différents: prévention, amélioration des conditions et réinsertion.

Faire intervenir les enfants dans la sensibilisation

Les enfants - tant les travailleurs domestiques que ceux qui se trouvent en contact avec eux - sont un public clé à viser par la sensibilisation. Dans beaucoup de cas, le message de sensibilisation de ce public sera transmis par les enfants eux-mêmes. La règle déontologique essentielle à respecter en matière de sensibilisation faisant intervenir les enfants est la suivante: "**Ne pas faire de tort**". Cela signifie:

- @ Protéger les enfants contre les risques, comme le licenciement ou le châtiement;
- @ Demander aux enfants la permission d'utiliser leurs histoires et leurs dessins (et pas seulement la permission des adultes, même si ce sont les parents);
- @ Respecter la décision des enfants, s'ils refusent d'être interviewés ou photographiés;
- @ Ne pas présenter d'images négatives, dégradantes ou stigmatisantes des enfants;
- @ Ne pas exagérer, ni recourir à un langage inutilement émotif;
- @ Ne pas faire aux enfants de promesses que vous ne pourrez pas tenir;
- @ Ne pas susciter d'espairs que vous ne pourrez pas réaliser;
- @ Veillez si possible à ce que les enfants comprennent parfaitement la nature de leur participation.

Où les trouve-t-on?

Nous n'avons cessé de répéter comme un refrain au fil de ce manuel combien il est difficile de contacter les enfants domestiques parce qu'ils se trouvent dans la maison de particuliers. Toutefois, il ne faut pas croire que cet obstacle est insurmontable. Il est peut-être possible de les joindre en identifiant les endroits où ils se rendent dans le cadre de leurs tâches quotidiennes, ou pendant leur jour de congé. Il peut s'agir de marchés, de points de collecte du lait ou de l'eau, de parcs, de lieux du culte religieux, de bailaderos (salles de danse),

boulangeries, gares routières ou ferroviaires et dispensaires (lorsqu'ils accompagnent leurs employeurs et les enfants de ceux-ci).

Toutefois, beaucoup d'enfants domestiques ne quittent pratiquement jamais la maison; afin de pouvoir les rencontrer valablement, il peut être nécessaire de mettre en place au préalable un programme pratique et de les y inscrire - avec l'autorisation de leur employeur. Shoishab au Bangladesh a mis en place un programme éducatif informel et sa première initiative a été d'y inscrire des enfants domestiques. Cependant, Shoishab a découvert qu'un enfant peut parfois en profiter



pour s'enfuir d'une maison où on le maltraite. Ils ont donc dû prévoir aussi une prise en charge temporaire permettant la réadaptation ou la réinsertion.

Les enfants domestiques peuvent aussi être touchés par l'intermédiaire de recruteurs ou de domestiques plus âgés travaillant dans le même quartier ou provenant de la même région du pays, surtout lorsque cette personne joue le rôle de subrogé-tuteur de l'enfant parce que celui-ci est loin de sa famille.

Les autres enfants ou adolescents, vulnérables au recrutement ou provenant de ménages qui emploient des domestiques, peuvent être contactés à l'école. Les écoles sont donc un contexte important de sensibilisation.

Informations clés:

- @ Identification des endroits où l'on peut joindre les enfants domestiques;
- @ Connaissance des communautés émettrices, des attitudes existantes et des pratiques de recrutement;
- @ Connaissance des conditions de travail typiques.

Messages possibles:

- @ Tous les enfants ont les mêmes droits, y compris les enfants domestiques;
- @ Les enfants qui travaillent dans le ménage d'autrui ne doivent pas être traités comme des êtres inférieurs;
- @ Tous les enfants doivent aller à l'école et avoir du temps libre pour jouer;
- @ Les enfants peuvent contribuer à protéger les droits d'autres enfants;
- @ Aucun enfant ne doit travailler 24 heures sur 24 pour autrui;

- @ Aucun enfant ne peut faire l'objet de mauvais traitements, en paroles ou en actes.

Comment les influencer: Démarches directes

Notez que, pour pouvoir contacter directement les enfants domestiques, il faut que certains programmes soient déjà en place.

- @ Créez des organisations auxquelles les jeunes domestiques peuvent adhérer; aidez-les à s'organiser et à prendre conscience de leurs droits;
- @ Mettez-les en contact avec certains services, par exemple les écoles, les services de santé, les services d'accompagnement psychologique;
- @ Créez des lignes téléphoniques spécialisées;
- @ Faites-les participer à des activités récréatives, théâtrales, sportives et autres, permettant de s'exprimer;
- @ Permettez-leur de développer leurs aptitudes et donnez-leur accès à des possibilités d'épanouissement personnel;
- @ Travaillez main dans la main avec les écoles pour organiser des clubs, des cours, des programmes de sensibilisation aux droits ou des concours d'écriture/de dessin concernant le problème;
- @ Faites campagne pour que les écoliers encouragent l'alphabétisme chez eux en apprenant aux enfants domestiques à lire et à écrire;
- @ Travaillez avec les syndicats d'employés de maison (Amérique latine).



Comment les influencer:

Démarches indirectes

- @ Faites campagne en faveur de l'école primaire pour tous et du maintien des filles à l'école;
- @ Faites campagne pour l'égalité entre filles et garçons;
- @ Faites une promotion pour les droits des enfants en général;
- @ Travaillez avec les chefs religieux, les organisateurs locaux, les chefs de village;
- @ Faites de la promotion pour les programmes destinés aux jeunes;
- @ Tirez parti des initiatives publicitaires existantes, comme la Journée Universelle de l'Enfant;
- @ Servez-vous des médias: émissions ou revues et livres pour enfants.

Facteurs de réussite:

- @ Responsabiliser les enfants domestiques et leur donner confiance en eux prend du temps et exige un contact soutenu;
- @ Des enfants domestiques capables de s'exprimer eux-mêmes pour consolider le travail de sensibilisation sous toutes ses formes;
- @ Mise à contribution dès le début des alliés influents (dirigeants, enseignants, prêtres, médias, ONG locales, etc.);
- @ L'existence, au sein des pouvoirs locaux, de services de protection des enfants travailleurs.

Obstacles:

- @ Inaccessibilité des enfants domestiques;
- @ Nécessité de protéger contre les châtiments éventuels des employeurs les enfants qui parlent de leur condition;
- @ Attitudes très arrêtées de la part des autorités vis-à-vis de cette pratique;
- @ Besoin d'éviter que les enfants se voient stigmatisés par une certaine publicité importune, p.ex. en cas de sévices sexuels;
- @ Besoin de faire intervenir les enfants tout en évitant de leur donner des espérances exagérées;
- @ Qualité insuffisante de la formation scolaire et absence de motivation vis-à-vis de l'instruction;
- @ Situation irrégulière des enfants, lorsqu'ils ont été recrutés dans un pays étranger.



ESAM, Benin

SUMAPI, Philippines

SUMAPI est le nom d'une association de jeunes domestiques qui s'est développée à partir du 'Programme Kasambahay' - programme pour les enfants domestiques - de la Fondation Visayan Forum à Manille. L'appartenance à l'association donne aux filles, autrement isolées et sans défense

devant le comportement de leurs employeurs, un lien avec des enfants qui se trouvent dans la même situation qu'elles.

Les membres peuvent se distraire ensemble pendant leurs jours de congé et ils s'encouragent mutuellement à améliorer leur sort. Ils organisent des rassemblements qui suscitent souvent l'attention des médias. Ils participent aussi à des débats publics sur le travail des enfants, et font ainsi entendre la voix d'un groupe de travailleurs qui, sans cela, resteraient silencieux et invisibles.

Les responsables de SUMAPI - tous des adolescents - se rendent le dimanche au Luneta Park de Manille, endroit où beaucoup de travailleurs domestiques passent leur jour de liberté. Des filles comme Chedita Marayag, qui a commencé à travailler à l'âge de neuf ans, peuvent identifier immédiatement une autre employée de maison. Elle se présente sans façons et parle de SUMAPI et peut, en quelques minutes, gagner la confiance d'une fille dont les expériences l'ont rendue naturellement méfiante vis-à-vis des inconnus.

Les nouveaux membres sont pris en charge par des travailleurs sociaux de la Fondation Visayan Forum, qui leur présentent les

services du Programme Kasambahay: ligne téléphonique spécialisée, aide judiciaire, au besoin intervention auprès de l'employeur, refuge en cas d'employeurs maltraitants, programmes éducatifs, conseil psychologique, activités sportives et de loisirs. L'association compte maintenant plus de 5.000 membres; il existe aussi des sections plus petites liées aux parcs, églises et écoles des trois autres villes dans lesquelles la Fondation Visayan Forum est active: Batangas, Bacolod and Davao.

Les chefs d'équipe sont formés à une prestation de service efficace, à la création de groupes et à la défense de leurs droits. A l'arrivée, beaucoup de filles sont si peu informées de leurs droits qu'elles ne reconnaissent même pas les mauvais traitements qu'elles reçoivent comme des abus. Elles sont aussi facilement démoralisées: la fatigue et le malheur peuvent les décourager de participer à des cours du soir. Les chefs d'équipe peut motiver ces filles, leur remonter le moral et leur donner de meilleures perspectives d'épanouissement personnel.



Poster advertising a rally for domestic workers, Manila, Philippines



Visayan Forum Foundation, Inc.



3. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des employeurs

Objectifs: Un objectif essentiel de la sensibilisation consiste à changer l'attitude des employeurs vis-à-vis de l'emploi d'enfants comme domestiques et la façon de les traiter dans le ménage. Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'un but plus large qui est de changer fondamentalement l'attitude d'une société dans laquelle cette pratique est acceptée. Quant à l'impact direct exercé sur les enfants domestiques, un changement dans les attitudes et pratiques adoptées par leurs employeurs entraînera surtout une amélioration de leurs conditions de travail, de leur statut personnel et de leur amour-propre.

Où peut-on les trouver?

Les employeurs peuvent être trouvés dans leur ménage, où la pratique est intensive et le porte-à-porte, par exemple dans une cité ou un immeuble, sera productif. On peut les joindre par l'intermédiaire des enfants domestiques déjà inscrits dans un service ou un programme, et aussi en prenant contact avec leurs propres enfants, à l'école ou dans un autre contexte. Dans certains cas, on peut les joindre dans les dispensaires ou grâce à d'autres programmes de service. Lorsque les enfants domestiques sont adressés à un employeur par un enfant domestique plus âgé qu'eux ou par le "tuteur" d'un enfant, ceux-ci peuvent conduire jusqu'au ménage de l'employeur. Les employeurs d'enfants domestiques sont souvent des femmes qui travaillent, et on pourra les joindre par le biais de leur lieu de travail. On peut aussi les joindre indirectement, dans les lieux du culte, les associations de quartier, et par le truchement des médias.

Informations clés:

@ Identification des ménages ou des quartiers dans lesquels des enfants domestiques sont employés;

@ Attitudes et comportements existants des employeurs;

@ Procédures de recrutement;

@ Lois existantes concernant les mauvais traitements ou la violence à l'encontre des mineurs;

@ Lois existantes sur le travail domestique des adultes.

Messages possibles:

@ Les enfants qui travaillent dans la maison d'autrui ont droit à une enfance et à un épanouissement complet comme enfant;

@ Aucun enfant de moins de 14 ans ne peut être employé dans le ménage d'autrui comme travailleur domestique;

@ Les enfants et les jeunes travaillant dans le ménage d'autrui doivent avoir du temps libre pour aller à l'école et avoir des activités de loisirs;

@ Aucun enfant ne doit travailler 24 heures sur 24 sans interruption;

@ Les enfants domestiques ne doivent pas être traités comme des inférieurs par la famille de l'employeur;

@ "Je suis responsable de toutes les personnes vivant sous mon toit"; "j'ai fait des études, donc je comprends l'importance de l'instruction".

Comment les influencer:

Démarches directes

@ Organiser avec les employeurs des réunions ne présentant pas de caractère menaçant ou antagoniste;

@ Mettre au point un service - par exemple un centre pédagogique - et inviter les employeurs à y participer.



Comment les influencer: Démarches indir

- @ Reportages et articles de fond dans les journaux, les revues et les médias;
- @ Poursuivez en justice les auteurs de sévices;
- @ Obtenez l'appui des politiciens et autres personnalités connues en faveur d'une amélioration du traitement des travailleurs domestiques et du retrait des mineurs de leur lieu de travail;
- @ Faites campagne pour que le gouvernement et les autres organisations s'opposent à l'emploi d'enfants domestiques par leur personnel, et annoncez cette décision publiquement;
- @ Faites campagne pour un "code de bonne pratique" au sujet des enfants domestiques, et essayez d'obtenir l'appui du gouvernement;
- @ Faites campagne pour que tous les jeunes de moins de 18 ans vivant au domicile d'autrui et y travaillant comme domestiques soient inscrits dans un registre;

- @ Faites intervenir les instituts de recherche, les professionnels de la santé et les organismes de premier plan dans vos programmes afin qu'ils vous donnent leur appui.

Facteurs de réussite:

- @ Indiquez aux employeurs les avantages des programmes éducatifs pour les enfants employés de maison;
- @ Faites preuve de délicatesse dans vos contacts avec les employeurs, faites appel à leur bonne volonté;
- @ Utilisez les médias pour dissiper les mythes et lever le silence qui pèse sur cette pratique;
- @ Travaillez avec les ONG et d'autres organismes pour développer des stratégies efficaces.

Obstacles:

- @ Manque de connaissance des droits de l'enfant;
- @ Inertie et non attribution de priorités de la part des hommes politiques et décideurs;
- @ Absence de compréhension de la part de nombreux employeurs et résistance au changement.

Shoishab, Bangladesh

Shoishab organise depuis des années des programmes à l'intention des enfants domestiques à Dacca, au Bangladesh, et a mis au point plusieurs initiatives de sensibilisation en vue de changer les attitudes de la société à leur égard. Dans un premier temps, la principale activité consistait en des programmes éducatifs auxquels ils pouvaient participer pendant une heure ou deux tous les jours. Ainsi, les responsables de Shoishab se sont trouvés en contact avec les employeurs, qu'ils devaient convaincre de laisser leurs employés de maison de fréquenter les cours.

Au début, certains employeurs leur fermaient la porte au nez. Mais, au fil du temps, les employeurs sont devenus parties prenantes. Des discussions ont lieu régulièrement avec les employeurs de leur communauté locale, et une fois par an, un atelier central accueille les employeurs de différentes zones de Dacca Métropole. Des bulletins ont été publiés à l'intention des employeurs et des enfants. La raison évidente pour laquelle on implique les employeurs dans le processus est que leur présence rend les services plus efficaces.

(suite au verso)



(suite)

Les employeurs peuvent être motivés par l'idée que leurs employés de maison recevront une meilleure formation, seront plus compétents et plus utiles. Mais la motivation sous-jacente est de chercher à changer les attitudes des employeurs, afin qu'ils cessent d'être surtout des oppresseurs pour devenir plutôt des bienfaiteurs.

Shoishab fait état de réussites sur ces deux fronts. A la longue, 5.000 employeurs se sont mis à participer au programme. Les employeurs contactés pour la première fois font preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et ils sont plus disposés à permettre à leurs jeunes employés de maison de participer aux services et activités offerts par Shoishab. Dans certains cas, ils commencent même à gérer eux-mêmes les services, et à prendre en charge les frais de scolarité et de loisirs de leurs jeunes domestiques.

Le fait que le personnel soit formé a joué un rôle crucial pour motiver les employeurs. Ils ont travaillé dans toutes sortes d'établissements socio-culturels, notamment des foyers municipaux, des clubs, des ONG; ils ont travaillé avec les assistants sociaux et les dirigeants locaux. Leurs groupes et ateliers de discussion ont permis de créer des liens entre employeurs, ONG et services gouvernementaux. Mais Shoishab n'a pas négligé la sensibilisation indirecte par le truchement des médias et a recouru à des méthodes plus publiques, comme moyens importants de consolider son action.

Shoishab estime que la participation des employeurs est essentielle afin d'améliorer le sort des enfants domestiques. La persuasion, la pression sociale et l'exemple donné doivent être les principales techniques de sensibilisation. L'objectif recherché consiste à faire en sorte que les employeurs assume la responsabilité morale et financière des enfants qu'ils emploient, en observant à leur égard un code de conduite qui, même s'il ne peut être imposé par la loi, peut être appliqué grâce à l'entourage.



Légende de l'affiche: "Je suis la dernière à me coucher, je suis la dernière à m'endormir, je suis la première à commencer le travail et la dernière à le terminer - qui suis-je? Je suis une enfant domestique."

4. Stratégies de sensibilisation vis-à-vis des décideurs

Objectifs: Même s'il existe dans certains pays des législations sur le travail des enfants, elles ne sont pas souvent appliquées, et elles sont extrêmement difficiles à appliquer en ce qui concerne le travail des enfants à cause de leur "invisibilité" et du fait que chaque enfant travaille séparément, chez des particuliers. Malgré tout, il est très utile d'attirer l'attention des décideurs sur le problème. Lorsqu'il existe des politiques, des lois et des réglementations, et lorsque les cas de maltraitance ont été portés devant les tribunaux et ont été rendus publics, ceci a un impact énorme sur les attitudes sociales. Au fil du temps, on pourra peut-être obtenir du Ministère du travail et des syndicats l'adoption de réglementations et leur application aux cas de traite d'enfants et de sévices flagrants, ainsi que l'approbation de codes de conduite en matière de rémunération et autres conditions de travail.

Où peut-on les trouver?

On trouve surtout les décideurs parmi les hommes politiques et dans l'administration, tant à l'échelon national qu'au niveau local.

Informations clés:

- @ Les lois en vigueur concernant le travail des enfants, leurs droits et leur protection;
- @ Connaissance des rouages du gouvernement pour savoir où la pression est la plus utile et la plus appropriée.

Messages possibles:

- @ L'emploi d'enfants de moins de 14 ans comme domestiques doit être publiquement condamné;
- @ Un code de conduite sur l'emploi des jeunes domestiques doit être élaboré;
- @ Les fonctionnaires gouvernementaux doivent être activement découragés d'employer de jeunes domestiques mineurs.

Comment les influencer: Démarches directes

- @ Demander des entretiens individuels avec les fonctionnaires compétents;
- @ Inviter les fonctionnaires aux ateliers et rassemblements publics;
- @ Cibler l'information sur les hommes politiques et personnalités officielles;
- @ Recherche l'aval des politiciens et des fonctionnaires lors de l'envoi de pétitions.

Comment les influencer: Démarches indirectes

- @ Encourager la mise en application de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et de la Convention No. 182 de l'OIT;
- @ Organiser des rassemblements et des rencontres, en mettant l'accent sur les atteintes aux droits de l'enfant;
- @ Publier les conclusions d'enquêtes et lancer un appel à la responsabilité publique;
- @ Reportages dans les médias et articles de fond dans les journaux;
- @ Faire parler des enfants domestiques dans tout débat national sur le travail des enfants.

Facteurs de réussite:

- @ Une information sérieuse, bien documentée;
- @ Des études de cas pour personnaliser le problème et attirer l'attention;
- @ Des propositions d'action réalisables;
- @ Existence de programmes d'éducation et d'autres services;
- @ Réseaux et alliances de qualité conclus avec les ONG et autres partenaires.

Obstacles:

- @ Absence de volonté politique, inertie;
- @ Le temps nécessaire pour acquérir un poids organisationnel suffisant dans le domaine concerné afin de pouvoir influencer les décideurs;
- @ Problèmes particuliers lorsque les enfants font l'objet d'un trafic ou ont fait l'objet d'un recrutement illicite.



Kuleana, Tanzania

A l'origine, Kuleana avait été créée comme organisation pour les enfants des rues mais, comme beaucoup d'ONG de ce genre, avait étendu son mandat à la promotion des droits des enfants en général. Kuleana travaille directement avec les enfants pour leur permettre de se faire entendre et de jouer un rôle valable dans la société; c'est l'organisation principale de défense des droits des enfants en Tanzanie. Elle se charge de promouvoir un changement de politique et joue le rôle de catalyseur, d'organe de formation et de centre d'action communautaire.

Kuleana se spécialise dans l'aide aux servantes, ou autres enfants employés de maison. Dans un premier temps, des recherches ont été faites dans une grande ville tanzanienne et, sur cette base, on a commencé à faire comprendre au public que cette catégorie d'enfants méritait autant d'attention que ceux qui travaillent dans les plantations agricoles et dans l'industrie. Depuis 1988, Kuleana a transféré son travail de sensibilisation auprès des services gouvernementaux, des ONG, des syndicats, et autres grandes institutions. L'appui des médias a pris la forme de concours de composition, pièces radiophoniques et dialogues portant sur le triste sort réservé aux enfants domestiques.

Un Code de conduite concernant l'emploi de jeunes domestiques a été approuvé par le Ministère du travail et du développement des jeunes, soulignant une fois de plus l'importance de l'instruction pour l'enfant. Entre autres dispositions, le Code invite les employeurs à ne pas recruter d'enfants âgés de moins de 14 ans; ils doivent veiller à ce que les enfants qu'ils emploient ne travaillent pas pendant les heures d'école, mais aillent à l'école; ils doivent donner aux enfants un jour de congé par semaine et ne pas leur imposer plus d'un certain nombre d'heures de travail par semaine; les enfants doivent recevoir le salaire minimum, leurs conditions de vie doivent être satisfaisantes, et ils ne peuvent faire l'objet d'aucun type de mauvais traitements, de négligence ou d'exploitation.

Le Ministère du travail se propose d'explorer les façons de mettre en oeuvre ce Code. Mais son importance réside peut-être moins dans son imposition - qui sera forcément difficile - que dans le message clair qu'il transmet à la société dans son ensemble sur le droit à une enfance normale pour les jeunes domestiques et l'obligation pour les enfants de rester à l'école aussi longtemps qu'ils n'ont pas terminé l'école primaire. L'un des fruits des efforts de Kuleana réside dans l'apparition spontanée de certains groupes locaux se faisant les champions de la cause des enfants et veillant sur tous les enfants forcés de quitter leur famille pour aller travailler.



kuleana



"Sunday, pourquoi balaies-tu, alors que nous avons une domestique?"
"Très étrange! Et que fais-tu dans la cuisine? Ce n'est pas étonnant que tu pleures comme une femme!" - "Je ne fais que l'aider, maman."

Points essentiels de la préparation d'un programme de sensibilisation

1. Identifiez l'objectif général et les objectifs subsidiaires
2. Définissez des priorités parmi les objectifs à court, moyen et long terme; fixez des délais
3. Déterminez quelles sont les interactions entre la sensibilisation et les autres activités au programme
4. Identifiez les publics cibles pour la sensibilisation
5. Fixez des objectifs mesurables, et décidez de la méthode de mesure des progrès réalisés
6. Assurez-vous que vous avez des informations suffisantes pour aller de l'avant
7. Choisissez des stratégies de sensibilisation, en combinant les techniques silencieuses et audibles, les démarches directes et indirectes, dans les limites des compétences et des ressources disponibles
8. Contactez des partenaires pour constituer une alliance et consolider la base de sensibilisation
9. Développez des messages de sensibilisation et commencez à préparer le matériel
10. Avec vos partenaires, mettez la dernière main au plan de sensibilisation, y compris les objectifs assortis de délais; prévoyez la possibilité de passer en revue et de réviser le processus selon les résultats obtenus.

Résumé

Choisir des stratégies de sensibilisation dépend d'une bonne coordination du quoi, du comment, et du qui. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération, y compris les capacités d'organisation et les chances de réussite ou d'échec. Le point de départ des scénarios proposés est le qui - les quatre publics clés: les parents des enfants domestiques, les enfants eux-mêmes, les employeurs, et les décideurs.



Chapitre cinq:

La dimension internationale de la sensibilisation

Au cours de la dernière décennie, le problème du travail domestique des enfants est peu à peu devenu plus visible dans les enceintes internationales où l'on discute des questions relatives au travail des enfants. En 1990, il avait été à peine remarqué. Maintenant, on en est beaucoup plus conscient, surtout grâce au travail de pionnier effectué par certaines ONG basées dans les pays concernés, et grâce au nombre croissant d'études entreprises par elles ou par les chercheurs qui travaillent avec elles.



Certaines organisations internationales ont joué un rôle important en encourageant ces organisations et en les aidant dans leurs recherches, leur développement de services pour les enfants domestiques, et leur travail de sensibilisation. Elles ont aussi donné à la question un profil international par le truchement de publications, par le plaidoyer, l'aide au développement de réseaux et en réunissant les organisations actives sur le terrain afin qu'elles mettent en commun leurs expériences et développent un programme commun.

Les organisations internationales essentielles engagées dans cette cause sont Anti-Slavery, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), l'UNICEF, et les membres de l'Alliance internationale Save the Children, surtout Save the Children UK (SC UK). Chacune de ces organisations possède une structure et des mécanismes d'appui qui lui sont propres; elles ont aussi une taille différente. L'UNICEF, qui est de loin la plus grande, soutient surtout une action basée sur des programmes et la sensibilisation par le truchement de ses bureaux nationaux et par l'intermédiaire de son réseau régional de conseillers en matière de protection de l'enfant. La principale initiative de SC UK a eu lieu au niveau régional en Amérique latine et dans certains pays d'Amérique latine de même que dans le cadre d'un programme qui débute au Maroc, en Afrique du Nord.

L'IPEC de l'OIT peut être considéré comme l'acteur le plus important s'agissant de développer des approches permettant de se pencher sur le problème du travail domestique des enfants et d'obtenir des fonds pour le programme. Anti-Slavery a été un catalyseur, apportant son appui à la recherche effectuée par les ONG, et en entamant d'autres actions stratégiques en collaboration avec un réseau croissant d'organisations intéressées.

Conventions internationales sur les droits et le travail

L'un des rôles les plus importants des organisations internationales consiste à promouvoir l'élaboration, le soutien et la mise en oeuvre pratique des normes relatives à l'enfance et au travail des enfants. Comme nous l'avons vu [voir chapitre premier], la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) prévoit un ensemble de normes types relatives à l'enfance, dont plusieurs sont ou peuvent être enfreintes dans le cas des enfants employés de maison. Les deux conventions clés de l'OIT sont la Convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (No.138), et une plus récente Convention sur les pires formes de travail des enfants (No. 182) [voir encadré].

Convention No.182 de l'OIT

Face à la nécessité de lutter contre l'existence - et dans certains cas contre l'accroissement - du phénomène du travail des enfants, la Conférence internationale du travail a adopté en 1999 une nouvelle convention afin d'en interdire les formes les plus nuisibles. Les Etats qui la ratifient s'engagent à prendre des mesures immédiates et efficaces afin d'interdire et d'éliminer les pires formes de travail pour toute personne âgée de moins de 18 ans (la définition d'"enfant" correspondant à celle de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). La situation des filles et des enfants exerçant un travail échappant aux regards extérieurs devraient probablement recevoir une attention particulière. Les catégories considérées comme "les pires formes" de travail des enfants sont définies comme suit:

- @ Toutes les formes d'esclavage, y compris la traite et la vente d'enfants, le travail forcé d'enfants afin de rembourser les dettes de la famille, ou le recrutement forcé d'enfants afin de les faire participer à des conflits armés.
- @ L'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales ou pornographiques.
- @ L'exploitation d'un enfant à des fins illicites, en particulier la production et le trafic de stupéfiants
- @ Tout travail qui, par sa nature ou par les circonstances de son exécution, est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité de l'enfant ('travail dangereux').

L'article 6 de la Convention engage aussi les gouvernements à prendre en compte le point de vue des 'groupes concernés' - y compris les enfants et les jeunes ayant connu les pires formes de travail des enfants, leurs familles et d'autres groupes comme par exemple les ONG.

Le travail des enfants comme employés de maison n'est pas explicitement mentionné dans la Convention 182 comme l'une des 'pires formes' de travail des enfants. Néanmoins, beaucoup d'enfants travaillant comme domestiques tombent dans l'une ou l'autre des catégories spécifiées, soit à cause de leur très jeune âge, soit par leur mode de leur recrutement, soit par les traitements dont ils font l'objet. Il est important de relever que la Convention est accompagnée d'une 'Recommandation' (No. 190) qui contient des notes explicatives sur la Convention 182 et ses principes de mise en oeuvre. Elle stipule que par 'travail dangereux' il faut entendre *"un travail effectué des conditions particulièrement difficiles par exemple pendant de longues heures, ou la nuit, ou un travail pour lequel l'enfant est enfermé sans raison dans les locaux de l'employeur."*

Beaucoup d'organisations, comme Child Workers In Nepal (CWIN), pensent que les conditions de travail des enfants domestiques sont en général si déplorables au Népal que dans ce cas, on peut décrire le travail domestique des enfants comme une des "pires formes" de travail des enfants. Pour les organisations travaillant dans des contextes analogues, cette nouvelle Convention de l'OIT peut être un important outil de sensibilisation. La ratification et la mise en vigueur de la Convention peuvent être un objectif à moyen ou long terme.

Ces conventions ont un rôle important à jouer dans le domaine de la sensibilisation à la protection des enfants. Dans le cas de la CDE, pratiquement tous les pays du monde ont ratifié ce traité international, et peuvent donc être amenés à rendre des comptes s'agissant du respect des engagements pris. Dans le cas des conventions de l'OIT, tous les gouvernements membres de l'OIT doivent respecter les principes de la Convention 138 et de la Convention 182 même s'ils ne les ont pas ratifiées. Ces normes peuvent être perçues comme des objectifs, par exemple le retrait de tous les enfants de moins de 14 ans de leur lieu de travail. Mais il existe aussi des instruments permettant de confronter les gouvernements à leurs obligations. Cependant, il faut noter que dans le cas du travail domestique des enfants, par opposition au travail des enfants en général, les campagnes pour l'acceptation des conventions de l'OIT risquent d'avoir un effet plutôt indirect. En effet, dans beaucoup de sociétés, on ne se rend pas encore bien compte que les enfants domestiques sont vraiment des "travailleurs" et pas simplement des enfants qui sont élevés différemment. Les citoyens qui comprennent les droits de l'enfant peuvent être influencés par la condamnation internationale des "pires formes" de travail des enfants; quant aux parents, aux patrons et aux dirigeants locaux - personnes qui ont le plus d'influence sur cette pratique- l'existence d'une telle convention n'a guère d'importance. Si l'on veut faire connaître et faire comprendre à ces personnes les concepts d' 'enfance' et de 'droits de l'enfant', il faut s'appuyer sur leurs propres convictions et leur système de valeurs, et non pas imposer ces concepts comme s'il s'agissait d'idées étranges venant d'un autre monde.

Se servir de la Convention CDE (Convention relative aux droits de l'enfant) et de la Convention de l'OIT comme outils de sensibilisation

Les Conventions internationales peuvent être des outils de sensibilisation importants auprès des gouvernements, des législateurs et autres décideurs.

La CDE:

Le processus de mise en oeuvre de la CDE a concentré l'attention au plan international, régional et national sur les problèmes de l'enfance et a fait apparaître de larges groupes qui partagent les mêmes objectifs de défense des droits de l'enfant et de son bien-être. La Commission sur les droits de l'enfant stipule que chaque Etat qui ratifie la Convention doit faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en vigueur de la CDE. Les représentants du gouvernement sont alors interrogés sur certains aspects du rapport, après quoi la Commission publie ses observations et ses recommandations d'amélioration.

En vertu de la CDE, les organisations locales ont le droit de présenter des rapports "contradictoires" sur la situation de leur pays dans le domaine des droits de l'enfant.

La Commission s'appuie souvent sur ces rapports pour interroger les gouvernements, et c'est ainsi que de nombreuses questions ont été posées sur la situation des enfants domestiques.

En outre, la Commission a formulé un certain nombre d'observations concernant les enfants domestiques, soulignant le plus souvent qu'une réforme juridique nationale est nécessaire avant toute chose. Des déclarations publiques émanant d'organismes nationaux respectés, tels que la Commission sur les droits de l'enfant, peuvent utilement compléter une stratégie nationale ou régionale de sensibilisation.

Les Conventions de l'OIT:

Bien que l'OIT ne consulte pas officiellement les organisations de la société civile, sauf les syndicats et les organisations d'employeurs, elle dispose d'un certain nombre de mécanismes permettant d'exprimer des préoccupations sur la situation des enfants domestiques et les autres questions relatives au travail des enfants, et de placer les gouvernements devant leurs responsabilités.

Les gouvernements doivent présenter à l'OIT des rapports réguliers sur la manière dont ils appliquent les Conventions de l'OIT qu'ils ont ratifiées. Ces rapports sont alors examinés par la Commission des experts de l'OIT, qui prépare et publie un rapport officiel contenant ses propres conclusions. En 1993, la Commission des experts de l'OIT sur l'application des Conventions et Recommandations a attiré l'attention sur la situation des *restaveks* (enfants domestiques) en Haïti. Elle a évoqué le fait que ces enfants étaient séparés en permanence de leur foyer et de leur famille, la menace de sévices physiques et sexuels, l'exploitation et les humiliations que ces *restaveks* étaient forcés de subir.

Pour pouvoir adhérer à l'OIT, les Etats membres doivent s'engager à respecter quatre principes fondamentaux, entre autres l'élimination efficace du travail des enfants. Ainsi donc, même si un Etat membre n'a pas ratifié les Conventions 182 (sur les pires formes de travail des enfants) et 138 (sur l'âge minimum d'admission à l'emploi), l'OIT demande un rapport reprenant tous les changements juridiques et pratiques intervenus dans ce domaine. Tous les quatre ans à partir de 2002, l'OIT publiera un important rapport sur les progrès réalisés par les Etats sur le travail des enfants.

Pour que les ONG et les autres institutions puissent se faire entendre grâce à ces mécanismes, la meilleure méthode est une collaboration avec les organisations de travailleurs ou d'employeurs qui, si elle est fructueuse, produira des manières utiles de faire pression en exposant les gouvernements à une surveillance internationale.



Quel soutien peuvent apporter les organisations internationales?

Le rôle principal des organisations internationales vis-à-vis des ONG locales et nationales est de leur apporter leur appui, sous la forme de ressources financières ou sous la forme d'un développement de capacités et de conseils techniques. Il est très important que les organisations extérieures n'aient pas l'air d'imposer leur point de vue sur une question telle que le travail domestique des enfants, car dans certains pays, on est fermement convaincu qu'il s'agit d'une pratique acceptable, voire souhaitable, qui fait partie de l'éducation et s'inscrit dans une longue tradition culturelle. Le fait d'imposer des valeurs différentes de l'extérieur ne sera pas accepté; seules des personnes de la même société auront des chances de persuader leurs pairs de la nécessité de changer leurs attitudes et leur comportement.

Toutefois, les organisations internationales peuvent devenir des alliées utiles, non seulement parce qu'elles disposent de moyens financiers et d'autres ressources. Leur présence visible comme partenaires dans un réseau peut apporter un certain prestige et donner un aval aux activités de sensibilisation. Elles peuvent aussi ouvrir la porte à des personnalités influentes, des membres importants du gouvernement, et donner accès à de nouvelles sources de fonds. De plus, vos efforts de sensibilisation pourront peut-être s'intégrer dans un travail de sensibilisation qu'elles effectuent dans un autre contexte. Enfin, elles pourront peut-être vous mettre en rapport avec des organisations présentes dans d'autres pays, avec lesquelles un échange d'expérience et de bonnes pratiques pourra s'avérer utile. Par exemple, le fait qu'Anti-Slavery ait contribué à faire connaître la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants en Afrique occidentale en 2000 a permis pour la première fois de partager cette expérience et de nouer des alliances entre des ONG togolaises et ghanéennes sur le trafic d'enfants et les questions liées au travail domestique.



Réseaux et alliances régionaux

L'initiative internationale de la Marche mondiale contre le travail des enfants montre comment les enfants, les syndicats, les organisations centrées sur l'enfant, et toute une série d'autres groupes nationaux, régionaux et internationaux peuvent s'unir autour d'un objectif commun. La Marche mondiale a l'avantage qu'elle permet de créer une tribune suffisamment large pour y englober des points de vue différents tout en adoptant une position ferme sur le travail des enfants.



Par exemple, au niveau régional, Défense des Enfants International, organisation qui coordonne la Marche mondiale au Costa Rica, a encouragé des organisations de toute l'Amérique centrale, du Mexique et des Caraïbes à se familiariser avec leur travail respectif et à collaborer sur toutes sortes de questions relatives au travail des enfants. Des "points focaux" nationaux sur les droits de l'enfant ont été créés, pour relier plusieurs organisations autour de thèmes connexes. La collaboration accrue et la plus grande couverture des questions liées aux droits de l'enfant résultant de la structure basée sur les points focaux a également offert des possibilités meilleures et plus nombreuses de sensibilisation. Il existe aussi d'autres exemples de réseaux régionaux couronnés de succès dans le domaine du travail des enfants, notamment Enfants

travailleurs d'Asie (CWA) basée en Thaïlande, et le Réseau africain de protection des enfants contre la maltraitance et la négligence (ANPPCAN) dont le bureau régional se trouve au Kenya.

Les efforts déployés par Anti-Slavery au sujet du travail domestique des enfants combinent un partenariat au niveau national ainsi que la création d'alliances et une sensibilisation à l'échelle régionale et internationale. Le présent manuel en est un bon exemple, puisque, pour son élaboration, toute une gamme d'autres organisations ont été mises à contribution. En Afrique de l'Ouest, Anti-Slavery a collaboré avec plusieurs partenaires locaux pour identifier le problème du trafic d'enfants en vue du service domestique entre des pays de la sous-région. Par exemple, Anti-Slavery et son partenaire, Enfants solidaires d'Afrique et du monde (ESAM) ont convoqué un séminaire national en 1999 afin de faire connaître la recherche et de discuter de la suite à donner; une représentation de haut niveau était assurée par le gouvernement du Bénin, ainsi que plusieurs organisations nationales et régionales.

En 2000, Anti-Slavery a commencé à travailler avec des organisations de six pays d'Afrique occidentale afin de faciliter la mise au point d'un réseau coordonné par WAO Afrique, en vue de l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la sensibilisation au problème dans toute la sous-région. En forgeant des alliances avec les gouvernements et les instances d'exécution, les membres du réseau espèrent mettre au point des normes minimales concernant le recrutement et les conditions de travail des enfants employés de maison dans toute l'Afrique occidentale.

Stratégies de sensibilisation des organisations internationales

Objectifs:

Obtenir l'aval et l'appui des organisations internationales pour le travail de sensibilisation entrepris au niveau national, et donner plus de visibilité au travail domestique des enfants dans votre milieu, au niveau international et dans les enceintes internationales où l'on débat du travail des enfants. Travailler avec des partenaires d'autres pays pour lutter contre le trafic d'enfants employés de maison.

Où peut-on les trouver?

Les organisations internationales comme l'UNICEF, l'IPEC de l'OIT et Save the Children ont des représentants dans la plupart des pays en développement. Leurs bureaux locaux, et le cas échéant leurs bureaux régionaux, doivent être votre premier point de contact. Concernant les autres ONG internationales, procurez-vous des renseignements par leur intermédiaire et écrivez au siège de leur organisation.

Informations clés:

Leurs publics cibles, leurs intérêts, leurs procédures; les noms des principaux responsables qui pourraient s'intéresser à votre dom

Messages possibles:

- @ Le travail domestique des enfants est un domaine important et négligé du travail des enfants;
- @ Le travail domestique des enfants est lié à d'autres importants problèmes de l'enfance, par exemple les droits de l'enfant, le commencement et l'achèvement de la scolarité, les sévices sexuels et l'exploitation caractérisée;
- @ Il faut mettre fin à la traite des enfants domestiques;
- @ Votre organisation a besoin de formation, de ressources et doit développer ses capacités.



Facteurs de réussite:

- @ Passez du temps à définir des points d'intérêt commun et à trouver le bon point de départ; n'abandonnez pas, même si, de prime abord, les organisations ont l'air bureaucratiques;
- @ Prévoyez un délai généreux pour les formalités et les demandes de soutien;
- @ Adoptez un comportement extrêmement professionnel;
- @ Respectez le fait que les organisations internationales doivent observer un profil diplomatique avec les gouvernements; ne les placez pas dans des situations très controversées, sauf si vous avez leur accord complet.

Obstacles:

- @ Peu de mécanismes d'interaction avec de petites ONG ou d'octroi de petites subventions;
- @ Résistance initiale, parfois des réactions hyperbureaucratiques;
- @ Le problème n'est pas l'une de leurs préoccupations du moment.

Résumé

Le travail de sensibilisation revêt une importante dimension internationale et les conventions internationales peuvent être utilisées pour consolider vos arguments auprès des publics cibles de votre pays. Vous devrez faire appel à des contacts internationaux dans votre travail de prévention du trafic d'enfants. Les organisations internationales sont des alliées utiles, mais toute démarche pour les contacter doit être entreprise avec professionnalisme.



Chapitre Six

Qu'avons-nous accompli?

Dans ce manuel, nous nous sommes concentrés sur la nécessité d'articuler des objectifs de sensibilisation tout au début de la phase de planification du programme, en intégrant les objectifs de la sensibilisation dans l'évaluation et l'action pratique. Nous avons avancé l'argument que la sensibilisation n'est pas censée remplacer les mesures concrètes permettant d'améliorer la situation des enfants domestiques, mais que les deux types d'activités au programme sont complémentaires.

Si les trois types d'activité - évaluation, programme d'action pratique, et sensibilisation - vont de pair, elles se consolident mutuellement. Il sera aussi beaucoup plus facile de mesurer les progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs définis pour le programme tout entier. Par exemple, un changement d'attitude manifesté par les employeurs se traduira dans une volonté accrue d'aider les enfants domestiques à fréquenter des services éducatifs et récréatifs. De même, les enfants domestiques qui participent à ces programmes pendant un certain temps pourront assurer la remontée de l'information et dire si leurs conditions de travail s'améliorent.

Les programmes de sensibilisation non intégrés dans un ensemble de services présentent un inconvénient: il est extrêmement difficile d'en évaluer l'impact. Pour savoir si une campagne générale d'information a eu de l'effet sur les attitudes sociales, il faudrait effectuer une sorte de sondage d'opinion avant la campagne, et enchaîner par un autre sondage de ce genre après la campagne. Cette proposition n'est pas réaliste pour la plupart des petites organisations. Si le travail de sensibilisation plaide pour un changement de politique, l'évaluation peut à première vue sembler tâche facile: soit le gouvernement a abordé le problème, défini un 'code de conduite', mis en place un cadre réglementaire et pris des mesures d'application de ces dispositions, ou bien il ne l'a pas fait. Toutefois, dans le cas du travail domestique des enfants, cet objectif est non seulement difficile à atteindre, mais son impact sur la situation des domestiques risque d'être plutôt réduit.

Dans certains pays, comme les Philippines et la Tanzanie, on estime qu'il est probable d'exercer ainsi un effet important sur les conditions de travail des domestiques. Mais dans beaucoup d'autres pays, les organisations pourront penser, à juste titre, que - à l'heure actuelle - les législations et la politique adoptées sont moins importantes que les changements d'attitude sociale. Lorsqu'elles jouent un rôle, celui-ci est dû moins à l'adoption d'une législation d'application que pour soulever le problème dans un contexte public et contribuer à changer les attitudes et le comportement des employeurs et des parents - facteurs déterminants dans la vie des enfants domestiques.

Les changements d'attitude sociale sont en général assez lents. La traduction de ces changements d'attitudes dans les comportements l'est peut-être encore plus. Une campagne d'information qui donne une grande visibilité au problème persuadera certaines personnes de voir les choses différemment. Mais une fois que le problème disparaît des journaux et de la télévision, il est souvent difficile de savoir si l'impact exercé est durable. Toutefois, il y aura des indices. Par exemple, si le travail domestique des enfants est soulevé dans le cadre de débats portant sur le travail des enfants, des changements de réactions surviendront sans doute au fil du temps chez les hommes politiques et les bureaucrates.

Lorsque les choses ne changent pas aussi vite que vous le souhaitez, il est facile de se décourager. Cependant, il peut être utile de comparer systématiquement, à peu près tous les ans, les critères utilisés pour évaluer les attitudes du public et voir si vous décelez certains changements. Il peut s'agir simplement des réactions d'amis et voisins, ou de personnalités publiques, à ce que vous faites. La facilité avec laquelle vous obtenez un appui s'est peut-être modifiée, ce qui pourrait être signe d'un changement intervenu dans l'opinion. Ou bien vous aurez remarqué qu'un plus grand nombre de chercheurs et de journalistes demandent des renseignements.





Je ne crois pas que nous avançons

"Je ne crois pas que notre campagne de sensibilisation au nom des enfants domestiques avance beaucoup."

"Pourquoi?"

"Il semble qu'il y ait maintenant plus de cas de maltraitance contre des enfants domestiques que voici un an."

"Comment le savez-vous?"

"Notre ligne téléphonique est toujours occupée. Les appels proviennent des enfants eux-mêmes et de personnes nous signalant des cas dans leur communauté."

"Ceci veut dire qu'un plus grand nombre d'enfants domestiques et d'individus intéressés décident de faire quelque chose. Cela me semble être un signe de réussite!"

"Je suppose que oui. Je n'avais pas pensé à cela!"

Suivre les progrès, évaluer l'impact

Normalement, pour mesurer l'impact d'un programme, on compare la situation d'un groupe cible 'avant' et 'après'. On définit des 'données de référence' concernant la situation 'avant'; on choisit des 'indicateurs' - aspects d'une situation dont on peut observer l'évolution et qui indiqueront le changement intervenu; alors, en suivant les indicateurs, on mesure la portée du changement intervenu dans la situation 'après'. Par exemple, dans le cas d'un programme d'immunisation des enfants, les 'données de référence' seraient le nombre d'enfants vaccinés/non vaccinés dans une région, un indicateur serait le taux de fréquentation des consultations de vaccination par les enfants, et on pourrait constater l'efficacité du programme 'après' en mesurant combien de vaccinations ont eu lieu mois par mois.

Dans le cas des enfants domestiques, il est plus difficile de mesurer l'impact d'une action car on ne dispose pas de renseignements exacts à leur sujet au départ. Pourtant, certaines 'données de référence' existent - et si vous n'en avez que très peu, c'est une raison de plus pour effectuer une sorte d'enquête avant d'entamer la sensibilisation. Vous connaissez peut-être l'âge moyen des enfants employés de maison; vous connaissez peut-être leur niveau d'instruction, le nombre d'heures qu'ils passent à travailler, le niveau de leur rémunération. Ces renseignements vous ont sans doute déjà guidé dans le choix de vos objectifs.

Comme suggéré au chapitre deux, lorsque les objectifs sont choisis, il peut être utile de les articuler - si possible - sous la forme de buts mesurables et d'échéances déterminées. Par exemple: **Tous les enfants domestiques de moins de 14 ans doivent avoir disparu des lieux de travail d'ici 2010; ou bien: Tous les enfants travaillant comme domestiques doivent être inscrits sur des listes et leur emploi doit faire l'objet d'un code de conduite d'ici 2010.**



Normalement, des objectifs à long terme de ce type ne peuvent être considérés comme des buts réalistes pour les ONG, mais on peut les définir, et l'obtention de l'adhésion à ces objectifs par les dirigeants, les personnalités et les décideurs peut devenir l'objectif à atteindre. Le niveau de cette adhésion peut être choisi comme indicateur de progrès vers les objectifs - un indicateur de **processus**. La mesure de la présence d'enfants dans les écoles, et la mesure de l'inscription des enfants domestiques sur des listes peuvent être perçues comme des indicateurs de la réalisation de l'objectif - des indicateurs d'**impact**.

Les indicateurs

Les indicateurs servent à suivre les progrès et à évaluer l'impact des activités du programme. Ils n'ont rien de mystérieux; ils sont un moyen de mesurer votre taux de réussite et l'impact de votre action. Ils permettent de déceler le succès et l'échec de façon plus scientifique que les évaluations approximatives. Choisir des indicateurs est un exercice utile, car cela vous force à organiser votre travail de sensibilisation en conséquence.

Essayez de faire la distinction entre indicateurs d'**impact** - mesurant l'impact d'un programme sur le problème concerné, et les indicateurs de **processus**, qui vous indiquent comment le programme avance. Pour des raisons déjà évoquées, il est souvent difficile de mesurer l'impact de la sensibilisation sur un problème donné. L'essentiel du suivi que vous effectuerez se rattachera au processus du programme. Les indicateurs dont vous avez besoin seront par conséquent des indicateurs de processus, vous permettant de mesurer ce que vous avez fait.

Certains de ces indicateurs peuvent être très ordinaires, ou être des éléments que vous auriez comptés de toutes façons. Le nombre d'enfants inscrits au programme, par exemple, le nombre d'employeurs inscrits dans une association, le nombre de réunions que vous avez tenues avec des dirigeants locaux, le nombre de journalistes auxquels vous avez parlé du problème, le nombre d'exemplaires d'une revue qui ont été demandés au fil des années. La collecte de ces informations permet de dégager des tendances. Même si une tendance, comme le recrutement croissant d'enfants dans un programme, ne manifeste pas nécessairement un changement d'attitude chez les employeurs - c'est peut-être la première occasion de ce genre qui est offerte - elle peut être 'indicative' d'un tel changement.

Si, grâce à des questionnaires, vous recueillez des données de référence homogènes à propos des attitudes des employeurs - et autres aspects, par exemple les termes et conditions d'emploi - des enfants inclus dans le programme, l'information obtenue sera indicative de changements survenant au fil du temps. Ainsi, vous pouvez vous servir de votre propre programme pour évaluer l'impact - son succès deviendra lui-même un indicateur d'impact.

Le choix de l'un des deux types d'indicateurs dépend de vos objectifs de sensibilisation et des techniques que vous avez choisies pour les réaliser. Comme il est difficile et coûteux d'évaluer des impacts majeurs, il vaut peut-être mieux se concentrer sur la mise au point et le suivi d'indicateurs liés à votre programme personnel.

Par exemple, si la sensibilisation des enfants domestiques à leurs droits est un objectif intermédiaire, la participation des travailleurs domestiques aux associations que vous avez créées, ainsi que le type d'activités et leur ampleur seront des indicateurs de processus utiles qui vous



permettront de déterminer si vous faites des progrès. Si vous souhaitez connaître l'impact de l'adhésion des enfants à ces associations, il vous faudrait mener une enquête parmi les enfants domestiques pour déterminer leurs connaissances 'avant' et 'après' leur participation.

Si la sensibilisation du public est une activité importante, le nombre d'articles de presse et de journalistes intéressés seront des indicateurs utiles. Si la réduction de la maltraitance par les employeurs est importante, le nombre d'appels téléphoniques passés à la ligne spécialisée indiqueront si les cas de maltraitance sont signalés; le nombre de cas portés devant les tribunaux sera un autre indicateur des attitudes de la police et du service d'ordre. Mais, si vous voulez évaluer l'impact réel de ces activités, une étude des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) dans le grand public sera nécessaire 'avant' et 'après'. Bien qu'il puisse être trop coûteux, un exercice sur groupe cible pourrait être une bonne solution de rechange.

Voici quelques autres exemples d'indicateurs..

Indicateurs possibles:

1. Retrait du lieu de travail:

- Nombre d'enfants sauvés;
- Nombre de cas de sévices ou de maltraitance déclarés à la police;
- Politique publique ou loi promulguée pour interdire l'emploi de domestiques mineurs;
- Déclarations publiques faites par des personnalités pour décourager l'emploi de domestiques mineurs;
- Organismes publics appuyant le code de conduite sur l'emploi de domestiques mineurs;
- Nombre de dirigeants locaux ayant pris l'engagement d'agir;
- Nombre d'ateliers organisés par des acteurs influents (police, juristes, syndicats, etc.);
- Nombre de cas de maltraitance signalés dans la presse et les médias.

2. Amélioration des conditions d'emploi:

- Promulgation du code de conduite à l'intention des employeurs;
- Nombre d'enfants domestiques ayant reçu un contrat d'emploi écrit;
- Nombre d'enfants domestiques recevant une rémunération/un salaire raisonnable;
- Nombre d'employeurs libérant leurs enfants domestiques pour leur permettre d'assister à des programmes éducatifs;
- Nombre d'associations d'employeurs créées;
- Taille du réseau d'organisations associées;
- Nombre de fois où la question a fait l'objet de l'attention du public;
- Nombre de fonctionnaires/politiciens connus pour être acquis à la cause;
- Nombre d'écoles activement impliquées.

3. Réinsertion des enfants domestiques:

- Nombre d'enfants réintégrés dans leur famille;
- Nombre d'enfants domestiques participant à un quelconque programme;
- Nombre d'enfants domestiques inscrits à l'école;
- Engagement des établissements scolaires et autres vis-à-vis du programme;
- Participation aux associations d'enfants domestiques;
- Nombre d'enfants domestiques participant aux activités de sensibilisation;
- Nombre de représentations publiques ou pièces de théâtre montrant la situation des enfants domestiques;
- Demandes de renseignements émanant du public ou des employeurs.



4. Prévention de l'entrée en service domestique:

- Maintien des filles à l'école, baisse du taux d'abandon scolaire;
- Réduction du nombre de filles entrant en service domestique à un âge tendre;
- Poursuite réussie de trafiquants;
- Nombre de filles échappant aux trafiquants;
- Nombre d'enseignants et d'enfants inscrits au programme;
- Nombre de réunions avec des groupes de parents;
- Engagements pris par les dirigeants locaux et autres de prêter assistance au programme;
- Intérêt manifesté par les médias;
- Déclarations faites par des personnalités officielles concernant le non-recours à des employés domestiques mineurs.

Efficacité du programme

L'objet du suivi et de l'évaluation est de vous permettre de vous assurer que votre programme de sensibilisation est mené de manière efficace, et qu'il est efficace dans la réalisation de ses objectifs. L'un des domaines que vous souhaitez examiner est la question de savoir si les tâches sont accomplies de manière efficace, tant dans l'emploi du temps que pour la maîtrise des coûts. Il se pourrait que des progrès plus importants et un impact accru puissent être obtenus en ajustant les procédures internes: meilleures listes de diffusion, initiatives plus opportunes, respect des calendriers.

Si vous assurez le suivi des progrès effectués, vous pourrez identifier où il vous faut apporter certaines corrections. Si des moyens et efforts importants sont consacrés à des initiatives peu efficaces et peu rentables, et que le progrès accompli est minime, il faut revoir la situation. Vous avez peut-être des attentes exagérées; peut-être vous faut-il prolonger le délai de réalisation prévu.

Evaluation

L'évaluation de tout programme s'effectue en fin de parcours, ou à la fin d'une phase ou d'une campagne importante. Il convient de se rendre compte que vous devrez, à un moment donné, évaluer l'impact de votre programme sur vos objectifs déclarés. Si vous avez entrepris une étude ou une enquête dans le cadre de votre évaluation initiale, vous disposerez de données de référence en regard desquelles vous pourrez mesurer ce qui s'est passé entre-temps. Une nouvelle étude peut s'avérer nécessaire, surtout si vous êtes sur le point de vous lancer dans une refonte complète ou une expansion du programme.

Si vos activités de sensibilisation supposent des réunions avec des groupes de domestiques, de parents, tuteurs, employeurs et autres acteurs importants, vous pourrez peut-être évaluer régulièrement les changements d'attitudes. Leur voix - et surtout celle des travailleurs domestiques eux-mêmes - jouer un rôle important pour vous permettre d'identifier ce qui a changé, en bien ou en mal, et quelles activités ont été les plus utiles.

Pour entreprendre des exercices de suivi et d'évaluation, sauf s'ils sont très simples et s'appuient exclusivement sur votre programme, il faut disposer d'un savoir-faire technique. Il peut être souhaitable de faire appel à des professionnels pour mettre au point une procédure de suivi et d'évaluation adaptée à votre capacité d'organisation et susceptible de bien fonctionner. S'il s'agit d'un nouveau projet de recherche ou afin d'exécuter une étude CAP (connaissances, attitude et pratique) ou d'un exercice en groupe focalisé, vous devrez sans doute faire appel à des conseillers dotés de l'expérience nécessaire.

Tout au moins, il vous faudra tenir des assemblées annuelles ordinaires pour permettre au personnel du programme de parler honnêtement et objectivement de la façon dont le programme se déroule et voir si des résultats sont obtenus. Il est important de mener ce type d'exercice dans un esprit de collaboration et de collégialité, sans chercher à 'accuser' les membres de l'équipe en cas de défauts. La conduite d'une sensibilisation efficace peut comporter de réelles difficultés, qui doivent être examinées afin que les vrais obstacles puissent être surmontés par un soutien mutuel.



Résumé

Il est important de savoir évaluer systématiquement si votre programme est effectué avec efficacité et compétence et quel est son impact sur les objectifs que vous avez fixés. Lorsqu'une évaluation initiale a été faite, elle forme la base de toute évaluation ultérieure. Les activités de sensibilisation qui vont de pair avec un programme d'activités pratiques sont beaucoup plus faciles à évaluer que les campagnes de sensibilisation générales. Pour assurer le suivi de vos progrès, il vous faut fixer des objectifs quantifiables et assortis d'échéances déterminées, et identifier les indicateurs du processus et de l'impact des programmes.



Annexe un:

Pour en savoir plus

Anti-Slavery International, Rapports de recherche sur la situation des enfants employés de maison au Bangladesh, au Bénin, au Costa Rica, au Gabon, en Inde (Chennai), en Indonésie et au Togo, réalisés de 1994 à 2000. (Pour plus amples informations, contacter Anti-Slavery)

Black, M., *Les enfants domestiques: Manuel pour la recherche et l'action* (Anti-Slavery International, 1997). (Pour plus amples informations, voir site: www.antislavery.org)

Child Workers in Asia. Behind Closed Doors, Child Domestic Workers. Thailand, 1998. (Pour plus amples informations, voir site: www.cwa.tnet.co.th)

Ennew, J pour Plateau, D., *Child Labour, Getting the Message Across*, Asian Regional Working Group on Child Labour, 2001.

International Labour Organization (ILO): plusieurs publications, y compris *Le Travail des Enfants: L'intolérable en point de mire*, ILO, 1996. (Pour plus amples informations, voir site: www.ilo.org/childlabour)

ILO/IPEC & Save the Children UK (South America Programme), *Conclusions: International Technical Meeting on Child Labour in Other People's Households* - Lima, Peru, September 1999, 2000.

Save the Children UK, *Working for Change in Education*, 2000. (Pour plus amples informations, voir site: www.scfuk.org.uk)

UNICEF, *Les enfants domestiques, Innocenti Digest No.5*, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence, 1999. (Pour plus amples informations, voir site: www.unicef-icdc.org)

Annex deux

Liste de contacts: Organisations actives dans le domaine du travail domestique des enfants

Table des matières:

1. Organisations intergouvernementales
2. Organisations non gouvernementales
3. Organisations d'enfants au travail
4. Syndicats Internationaux

(*) ayant participé à l'Atelier international pour praticiens sur le travail des enfants, organisé par Anti-Slavery, 4-6 avril 2001, Imperial College, Londres, Royaume-Uni.

1. Organisations intergouvernementales

Sièges

Organisation Internationale du Travail
- Programme International pour l'abolition du travail des enfants (OIT/IPEC); Genève (ILO/IPEC); Genève *
Tél: +41 22 799 6486
Fax: +41 22 799 8771
Courriel: ipecc@ilo.org
Website: www.ilo.org/childlabour

UNICEF; New York*
Tél: +1 212 326 7468
Fax: +1 212 824 6466
Courriel: lcurbiel@unicef.org
Website: www.unicef.org

Agences régionales: Afrique

OIT/IPEC Agence régionale pour l'Afrique anglophone
Tél: +255 22 212 68 21/212 68 24
Fax: +255 22 212 66 27/212 25 97
Courriel: singhs@ilo.org

OIT/IPEC Agence régionale pour l'Afrique francophone
Tél: +225 20 21 26 39
Fax: +225 20 21 28 80/22 13 14
Courriel: perdigao@abidjan.ilo.sita.net

UNICEF, Agence régionale pour l'Afrique Occidentale et Centrale
Tél: +225 20 213 131/20 208 100
Fax: +225 20 227 607
Courriel: cpagani@unicef.org

UNICEF MENA, Agence régionale pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient
Tél: +962 6 553 9977
Fax: +962 6 553 8880
Courriel: menaro@unicef.org

UNICEF, Agence régionale pour l'Afrique Orientale et Australe
Tél: +254 2 621 234
Fax: +254 2 521 913
Courriel: nairobi@unicef.org

Agences régionales: Asie

IPEC Agence sous-régionale pour l'Asie
Tél: +66 2 288 11 92
Fax: +66 2 288 10 69
Courriel: mangahas@ilo.org

UNICEF Agence régionale pour l'Asie du Sud (ROSA)
Tél: +977 1 419 471/417 082
Fax: +977 1 419 479
Courriel: rosa@unicef.org

UNICEF Bureau du Directeur Régional pour l'Asie Orientale et le Pacifique
Tél: +66 2 356 9499/280 5931
Fax: +66 2 280 3563
Courriel: eapro@unicef.org



Agences régionales: Amérique latine et Caraïbes

IPEC Agence sous-régionale pour
l'Amérique du Sud
Tél: +511 22 1 25 65
Fax: +511 42 1 52 92
Courriel: cuadrao@oit.org.pe

IPEC Agence sous-régionale pour
l'Amérique Centrale
Tél: +506 280 72 23/280 71 03
Fax: +506 280 69 91
Courriel: ipec@oit.or.cr

UNICEF Agence régionale pour
l'Amérique latine et les
Caraïbes (TACRO)
Tél: +507 317 0257/317 0261
Fax: +507 317 0258
Courriel: unicef@sinfo.net
pengebak@unicef.org
Website: www.uniceflac.org

2. Organisations non gouvernementales

Internationales

Anti-Slavery International
Tél: +44 20 7501 8920
Fax: +44 20 7738 4110
Courriel: antislavery@antislavery.org
Website: www.antislavery.org

Organisations non gouvernementales*
Tél: +91 11 622 4899/647 5481
Fax: +91 11 623 6818
Courriel: yatra@del2.vsnl.net.in
Childhood@globalmarch.org
Website: www.globalmarch.org
www.childservants.org

International Save the
Children Alliance
Tél: +44 20 8748 2554
Fax: +44 20 8237 8000
Courriel: info@save-childrenalliance.org
Website: www.savethechildren.net

World Vision International
Fax: +41 22 798 6547
Courriel: geneva@wvi.org
Website: www.wvi.org

Régionales et nationales: Afrique

African Network for the Prevention
and Protection Against Child Abuse
and Neglect (ANPPCAN), Agence
régionale, Afrique Orientale et
Australe*

Tél: +254 2 576 502/573 990
Fax: +254 2 576 502
Courriel: anppcan@arcc.or.ke
Website: www.anppcan.org

ENDA Jeunesse Action; Afrique
Occidentale*

Tél: +221 821 74 03/821 21 13
Fax: +221 823 5157
Courriel: ejt@enda.sn
diawbamba@hotmail.com
Website: www.enda.sn/eja

WAO Afrique; Afrique Occidentale*

Tél: +228 21 80 43
(Mobile: +228 041539)
Fax: +228 21 73 45
Courriel: wao.afrique@bibway.com

Association BAYTI; Maroc*

Tél: +212 2 756 966
(mobile: +212 2001 19 11 17)
Fax: +212 2 756 966
Courriel: bayti@casanet.net.ma
Website: www.bayti.org

Enfants Solidaires d'Afrique et du
Monde (ESAM); Bénin

Tél: +229 30 52 37
Fax: +229 31 38 77/31 39 11

KULEANA, Centre for Children's Rights;
Tanzanie*

Tél: +255 28 2500 911
Fax: +255 28 2500 486
Courriel: admin@kuleana.org



Régionales et nationales: Asie

Child Workers in Asia; Asie du Sud et du Sud-Est *

Tél: +66 2 930 0855
Fax: +66 2 930 0856
Courriel: cwanet@loxinfo.co.th
Website: www.cwa.tnet.co.th

South Asian Coalition Against Child Servitude (SACCS); Asie du Sud*

Tél: +91 11 622 4899/647 5481
Fax: +91 11 623 6818
Courriel: muktisaccs@yahoo.com
mukti@saccs.unvernet.in

Ain O Salish Kendro (ASK)

26/3 Purana Paltan Line
Dhaka - 1000, Bangladesh
Tél: +880 2 831 5851
Fax: +880 2 831 8561
Courriel: ask@citechco.net

Child Workers in Nepal, Concerned Centre; Népal*

Tél: +977 1 282 255/278 064
Fax: +977 1 278 016
Courriel: cwin@mos.com.np
Website: www.cwin-nepal.org

Foundation for Child Development; Thaïlande*

Tél: +66 2 433 6292/8846603
Fax: +66 2 435 5281
Courriel: fcdr@internetksc.th.com

National Domestic Workers' Movement; Inde *

Tél: +91 22 378 0903/371 8440
Fax: +91 22 377 1131
Courriel: jeanne@bom8.vsnl.net.in

Sekretariat Bersama Perempuan Yogyakarta (SBPY); Indonésie*

Tél: +62 274 378 652
Fax: +62 274 378 652
Courriel: sbpy@idola.net.id

Shoishab; Bangladesh*

Tél: +880 2 819 873
Fax: +880 2 912 22130
Courriel: shoishab@bangla.net

Struggle for Change (SACH); Pakistan

Tél: +92 51 452 809
Courriel: khalida@isb.apollo.net.pk

Visayan Forum Foundation;
Philippines*

Tél: +63 2 562 7821
Fax: +63 2 563 4514
Courriel: visforum@skyinet.net

Régionales et nationales: Amérique latine et Caraïbes

CONLACTRAHO (Confederation of Latin American and Caribbean Household Workers)*

Tél: +531 2 483 899
Courriel: conlactraho@yahoo.com

Defensa de los Niños Internacional, Costa Rica;*

Tél: +506 225 6446/283 7294
Fax: + 506 283 1219
Courriel: dnicos@sol.racsa.co.cr
Website: www.dci.org
www.dnicostarica.org

Save the Children UK, South America Programme *

Tél: +57 1 245 2459
Fax: +57 1 285 4850
Courriel: scfmic@sky.net.co

Asociación Grupo de Trabajo Redes; Pérou

Tél: +51 1 445 1469
Fax: +51 1 266 0944
Courriel: figueroa@terra.com.pe

Centro de Estudos Afro-Orientais da Universidade Federal da Bahia; Brésil*

Tél: +55 71 322 2517
Fax: +55 71 322 2517
Courriel: vandasa@ufba.br



CIPRODENI; Guatémala*
Tél : +502 337 3072
Fax: +502 337 3072
Courriel: vilareal@c.net.gt

Foyers Maurice Sixto; Haïti
Tél: + 509 342 637
Courriel: rasinlakaynou@yahoo.com

National Coalition for Haitian Rights;
USA*
Tél: +1 212 337 0005
Fax: +1 212 741 8749
Courriel: marcher@nchr.org
Website: www.nchr.org

3. Organisations d'enfants au travail

Concern for Working Children/Bhima
Sangha; Inde
Fax: +91 80 523 42 58
Courriel: cwc@pobox.com
Website: www.workingchild.org

African Movement of Child and Youth
Workers; Afrique
Fax: +221 823 51 57
Courriel: jeuda@enda.sn
Website: www.enda.sn/eja

NATS Niños/as y Adolescents
Trabajadores; Amérique latine
Fax: +511 466 4789
Courriel: mnnatsop@perudata.com

4. Syndicats internationaux

CISL (Confédération internationale
des syndicats libres)
Tél: +32 2 224 0328
Fax: +32 2 201 5815
Courriel: internetpo@icftu.org
Website: www.icftu.org

CISL, African Regional Organisation
(AFRO)
Fax: +254 221 5072

Courriel: icftu@form-net.com
CISL Asian and Pacific Regional
Organisation (APRO), Singapour
Fax: +65 222 380
Courriel: gs@icftu-apro.org

CISL Inter-American Regional
Organisation of Workers (ORIT)
Fax: +58 257 8702 3349
Courriel: orit@ven.net

Confédération mondiale du travail
Fax: +32 2 230 8722
Courriel: info@cmt-wcl.org
Website: www.cmt-wcl.org



Anti-Slavery International. Thomas Clarkson House,
The Stableyard, Broomgrove Road, GB-Londres SW9 9TL, UK.

Téléphone: +44 (0)20 7501 8920

Télécopie: +44(0)20 7738 4110

Courriel: antislavery@antislavery.org

Site web: www.antislavery.org



Les enfants qui travaillent comme domestiques dans la maison de personnes autres que leurs parents ou leurs proches représentent un pourcentage important des enfants au travail dans le monde. Chez les filles, c'est le travail domestique qui est de loin le type d'emploi le plus courant, qu'il soit ou non rémunéré, et il constitue souvent l'une des pires formes de travail des enfants.

Les enfants domestiques: Manuel de sensibilisation est un guide pratique qui aidera les ONG et militants locaux à planifier, concevoir, mettre en oeuvre et évaluer l'impact d'une stratégie de sensibilisation concernant les enfants domestiques. Le manuel est d'un emploi facile et logique dans sa démarche: il s'appuie sur de nombreux exemples, listes de référence et illustrations.

Le manuel est le fruit de plusieurs années d'une expérience acquise par Anti-Slavery et des praticiens du monde entier. Il s'inspire notamment de la participation de militants de 17 pays et de représentants d'agences internationales et régionales, dont l'OIT/IPEC et l'UNICEF, réunis lors d'un atelier international organisé par Anti-Slavery en avril 2001.

Egalement disponible auprès d'Anti-Slavery International pour téléchargement en format PDF:
Les enfants domestiques: Manuel pour la recherche et l'action (1997) www.anti-slavery.org

Numéro 16 dans la série "Travail des enfants" d'Anti-Slavery International
ISBN: 0 900918 52 7

Anti-Slavery International is a registered charity number 1049160

Manuel produit en partenariat avec:

WAO - Afrique 



WAO Afrique

PO Box 80242

Lomé

Togo

Tél: +228 21 80 43

Fax: +228 21 73 45

Courriel: wao.afrique@bibway.com

**National Domestic
Workers Movement**

St Mary's Apartments,

104 A Nesbit Road,

Mazagon

Bombay 400 010

India

Tél: +91-22 378 0903

Fax: +91-22 377 1131

Courriel: jeanne@bom8.vsnl.net.in

**Visayan Forum
Foundation Inc**

2873 Lamayan Street

Sta. Ana

1009 Manila

The Philippines

Tél: +63 2 562 7821

Fax: +63 2 563 4514

Courriel: visforum@skyinet.net

**Defensa de los Niños
Internacional**

Apartado Postal

4594- 1000

San José,

Costa Rica

Tél: +506 225 6446

Fax: +506-283 1219

Courriel: dnicos@sol.racsa.co.cr